

Procès - verbal

SESSION

du mardi 15 mars 2023
à Lons le Saunier

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
JURA

La Chambre d'agriculture du Jura s'est réunie pour tenir sa session le mardi 15 mars 2023, en présentiel au siège à Lons le Saunier et en visioconférence.

La séance débute à 10 heures 24.

Présents

Mesdames, Messieurs les membres de la Chambre d'agriculture du Jura,

Monsieur Alpy Jean-Baptiste

Madame Bailly Isabelle

Monsieur Bongain Cédric

Monsieur Bouillet Mathias

Monsieur Bourgeois Patrick

Monsieur Buchet Christophe

Monsieur Camuset Alexandre

Monsieur Druot Eric

Monsieur Duquet Vincent

Monsieur Ferreux Emmanuel

Monsieur Gérard Christian

Monsieur Gros Jean-Pierre

Madame Grossiord Elise

Monsieur Lavrut François

Madame Michaud Sylvie

Monsieur Mougeot Patrick

Madame Patenat Marielle

Monsieur Perrot Frédéric

Monsieur Rizzi Emmanuel

Monsieur Schouwey Emmanuel

Monsieur Vuitton Patrick

Excusés ou absents

Messieurs les membres de la Chambre d'agriculture du Jura,

Monsieur Bailly Franck

Madame Banderier Yevgeniya

Monsieur Blondeau Olivier

Madame Duc Carmel

Monsieur Guillot Rémy

Monsieur Jouffroy Jean

Monsieur Louis Jacques

Monsieur Moyne Gilbert

Monsieur Perrod Emmanuel

Monsieur Ramaux Stéphane

Madame Poncet Lucie

Monsieur Poncet Sylvain

Monsieur Saive Nicolas

Monsieur Socie Yves

S O M M A I R E

| | |
|---|----|
| Accueil par M. François Lavrut, président..... | 4 |
| Adoption du procès-verbal de la session du 25 novembre 2022..... | 5 |
| Présentation et adoption du compte financier 2022 | 6 |
| Interruption de séance demandée par Solidarité paysans et accordée par le président Lavrut..... | 16 |
| Bilan et perspective pour l'agriculture française, un an après le début de la guerre, avec l'intervention de Monsieur Thierry Pouch, responsable du service études économiques et prospectives à Chambres d'agriculture France..... | 23 |
| Motions..... | 56 |
| Intervention de M. François Lavrut, président..... | 60 |
| Débat avec la salle et prises de parole des invités | 64 |
| Clôture par Monsieur le préfet du Jura..... | 67 |

Accueil par M. François Lavrut, président

Monsieur François Lavrut

Bonjour à toutes et à tous. Je vous prie de bien vouloir m'excuser pour le retard. J'aurais préféré que nous commencions à l'heure, mais nous avons un problème de quorum vu que certains membres de Chambre étaient bloqués dans les ronds-points à la suite des manifestations. Il nous manque encore une personne pour atteindre le quorum, sachant qu'il y en a encore trois ou quatre bloquées, mais qui devraient nous rejoindre sans tarder. Je vous propose donc de débiter la session. Merci à l'ensemble des personnes présentes, invitées et membres de Chambre. L'ordre du jour comprend l'approbation du procès-verbal de la session d'automne, que vous avez pu consulter sur le site internet. Il portera principalement sur le compte financier, avec une présentation à trois voix par Carole (Maldiney), Estelle (Wurpillot) et Denis (Legrand). Nous avons reçu une demande de Solidarité paysans. Je les ai rencontrés fin janvier par rapport à une problématique de financement qu'ils subissent et qui les empêche de faire tourner leur structure. En accord avec eux, ils interviendront une fois que nous aurons validé les comptes de la Chambre et, à la suite de leur intervention, ils quitteront la salle. Je préfère qu'ils puissent s'exprimer plutôt qu'ils fassent une manifestation et que nous ne puissions pas finir nos débats. Thierry Pouch, économiste à Chambres d'agriculture France, doit intervenir sur les enjeux économiques, sur ce que le conflit en Ukraine a amené comme complications. Il doit nous donner une visibilité sur ce qui nous attend. Il sera en visioconférence puisqu'il n'a pas pu se déplacer, son train ayant été annulé. Nous aurons ensuite deux demandes de motions, l'une présentée par la Confédération paysanne sur la viande in vitro et l'autre, présentée par la FDSEA¹ sur le désengagement du Conseil régional vis-à-vis du CFPPA² pour la formation des agriculteurs et des futurs salariés agricoles. On voulait tirer la sonnette d'alarme car on a un manque d'effectif pour le renouvellement des générations, principalement en tant qu'exploitants, mais aussi en tant que salariés et, à vrai dire, nous sommes un peu étonnés de cette réduction de crédits. Isabelle (Bailly), en tant que présidente du CFPPA et Pierre Martin, directeur du lycée agricole de Montmorot, pourront nous en dire quelques mots car je n'en connais pas précisément les tenants et les aboutissants. Monsieur le préfet devrait nous rejoindre vers 11 heures 30. Une fois que les deux motions auront été présentées, je ferai mon intervention. Suivra un débat dans la salle et enfin la clôture par le préfet du Jura.

¹ Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles

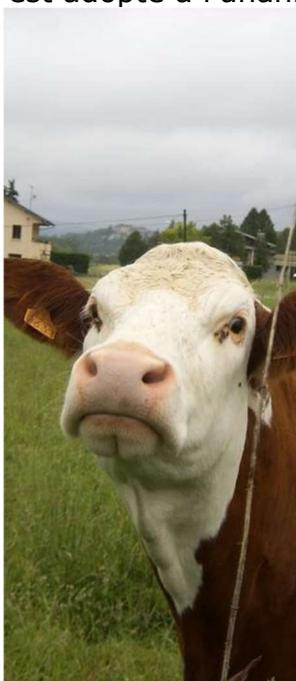
² Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles

Adoption du procès-verbal de la session du 25 novembre 2022

Monsieur François Lavrut

Le quorum étant désormais atteint, si vous en êtes d'accord, je vous demande d'adopter le procès-verbal de la session du 25 novembre 2022. Qui est contre ? Y a-t-il des abstentions ? Je n'en vois.

Il est adopté à l'unanimité.



Adoption du procès-verbal de la session du 25 novembre 2022

Mis en ligne sur le site internet de la Chambre d'agriculture du Jura le 20 février 2023

Vote pour adoption

Membres élus : 35

Quorum : 18

Membres présents : 18

Pour : 18

Contre :

Abstention :

Carton bleu : POUR
Carton orange : CONTRE
Carton crème : ABSTENTION

Session Chambre d'agriculture du Jura 13 mars 2023

4



VOTE : 0 contre et 0 abstention Le procès-verbal de la session du 25 novembre 2022 est adopté à l'unanimité

Je n'ai pas salué Franck David, vice-président du Conseil départemental, qui nous fait l'honneur d'être présent aujourd'hui. Le Conseil départemental est partenaire de la Chambre d'agriculture pour conduire des actions sur le territoire jurassien. Je passe tout de suite, à moins que vous ayez une remarque par rapport à l'ordre du jour ou une question diverse que vous voudriez rajouter, la parole à la directrice pour la présentation du compte financier.

Présentation et adoption du compte financier 2022

Madame Estelle Wurpillot

Merci François (Lavrut). Bonjour à tous ceux que je n'ai pas pu saluer. Nous allons faire une présentation à trois voix, comme nous l'avons fait à la session de novembre, pour présenter le budget rectificatif. Nous allons donc vous présenter le compte financier avec Carole Maldiney, notre responsable budgétaire, et Denis Legrand qu'on ne présente plus... Je vais vous dire quelques mots d'introduction par rapport à ce compte financier qui va vous être présenté. En session de novembre, nous avons présenté un budget rectificatif avec un résultat négatif de 215 000 €. On l'avait dit à l'époque, nous avons été très prudents sur l'élaboration de ce budget rectificatif, d'où ce résultat prévisionnel. Le compte financier est finalement le résultat réel de l'exercice 2022. Là, on est plus proche de ce qui s'est vraiment passé sur l'exercice 2022. Nous allons donc vous présenter les différents résultats. Vous allez ainsi voir des écarts assez significatifs entre notre budget rectificatif et le compte financier, écarts que nous allons vous expliquer avec les évolutions qu'on a pu connaître. En termes d'ambiance, je dois vous dire que ça va mieux que ce que nous avons prévu au budget rectificatif, ce qui est déjà une bonne nouvelle. Tout cela parce que la prudence que nous avons affichée était assez importante, ce qui était lié au fait que nous ne connaissions pas toutes nos charges de fonctionnement. Nous avons prévu des marges de sécurité car nous ne connaissions pas complètement le point d'atterrissage. À l'époque, nous avons également une lecture assez partielle car nous n'étions pas sûrs de l'ensemble des contributions que nous devons fournir au réseau des Chambres d'agriculture, que ce soit au niveau régional ou national. Là aussi, nous avons pris un peu de sécurité pour être sûrs que ça passe.

Compte financier 2022 Faits marquants

- Prudence au BR 2022 face aux incertitudes
- Réorganisation des services de la Chambre d'Agriculture
- Croissance des prestations et conventions
- Travaux à poursuivre et mobilisation toujours forte pour adapter les services de la Chambre d'agriculture

Session Chambre d'agriculture du Jura du 15-03-2023

3

Compte financier 2022 Section fonctionnement et résultat

Session Chambre d'agriculture du Jura du 15-03-2023

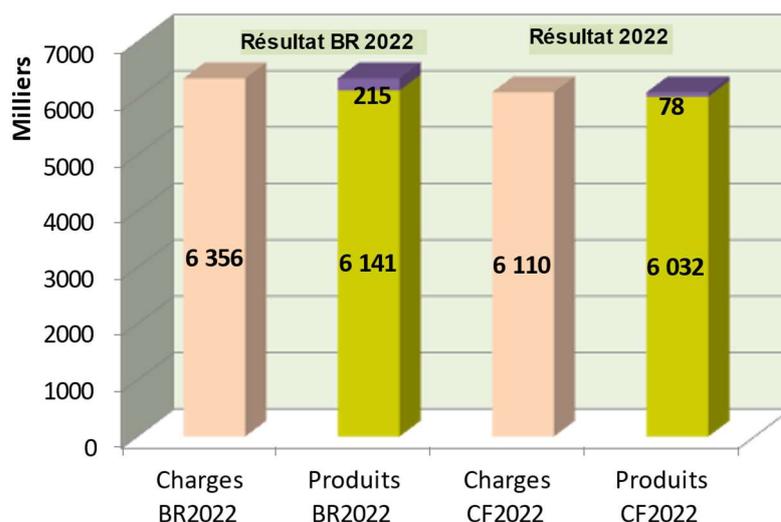
4

Parmi les faits marquants de l'année, cela ne s'est pas forcément vu dans les comptes puisque ce n'est pas une opération comptable, mais depuis le 2^{ème} semestre de l'année 2022, nous travaillons à faire évoluer l'organisation de la Chambre d'agriculture.

Cette organisation s'est mise en place depuis le 1^{er} février, avec pour objectif de gagner en transversalité et en réactivité. Cette réorganisation a fortement mobilisé les membres du comité de direction. Elle a aussi nécessité un gros travail pour se réapproprier les objectifs financiers que nous nous étions fixés, ainsi que nos perspectives à court terme. Il y a eu un gros travail de fourni par le CODIR³ et je veux les en remercier ici. Vous verrez aussi que l'évolution favorable que l'on peut constater sur ce compte financier est liée également aux prestations et conventions qui ont rapporté davantage de recettes que sur l'exercice 2021. Nous sommes en croissance sur nos prestations et nos conventions. Donc, malgré un contexte compliqué et une conjoncture économique un peu bizarre, avec des collaborateurs qui ont été vraiment fortement sollicités, notamment l'équipe installation, nous avons tout de même réussi à proposer davantage de services et de conseils aux agriculteurs et à nos partenaires du monde rural. Je voudrais donc vraiment féliciter toutes les équipes de la Chambre d'agriculture parce qu'il y a eu un investissement très fort et, au-delà du résultat financier, je pense que la richesse de la Chambre d'agriculture, ce sont ses collaborateurs avec leurs compétences et leur engagement pour répondre aux besoins du monde agricole et forestier. Pour remercier ces collaborateurs, le président a décidé de provisionner une prime pour accompagner les salariés, une prime de partage de la valeur, ex-prime Macron. Elle est budgétée sur l'exercice 2022 et elle sera distribuée très prochainement. Pour conclure, nous ne sommes pas encore à l'équilibre, mais nous n'en sommes pas loin. Il y a eu un gros travail de fourni, mais il nous faut poursuivre ce travail, donc continuer à travailler sur notre organisation et notre adaptation pour être un peu plus efficaces et surtout que nous soyons capables de prendre des décisions rapidement et de manière très éclairée. Je vais passer la parole à Carole Maldiney qui va vous présenter les principaux résultats.

Madame Carole Maldiney

CF 2022 – Résultat fonctionnement



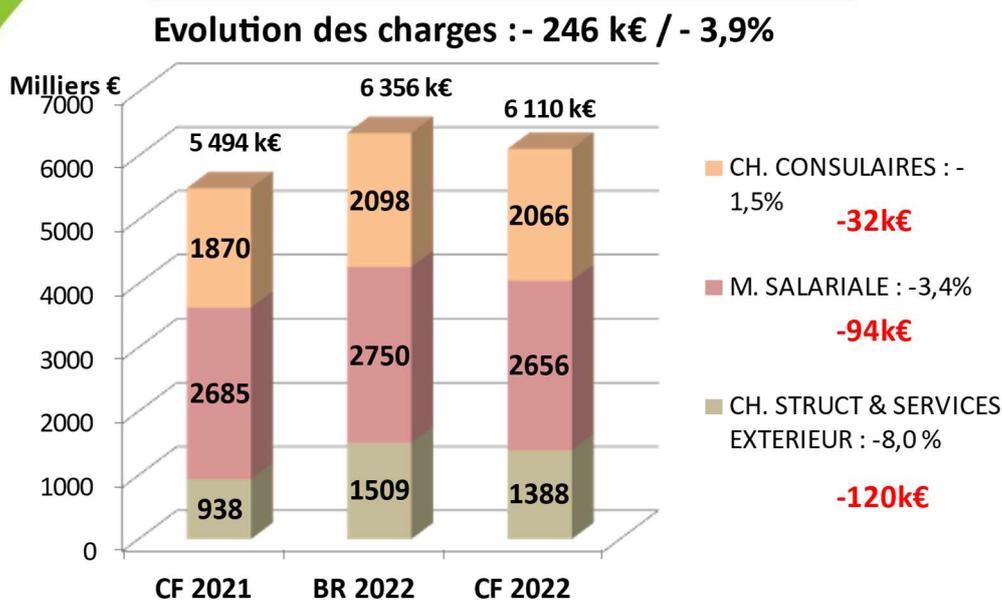
Session Chambre d'agriculture du Jura du 15-03-2023

5

³ Comité de direction

Bonjour Mesdames, Messieurs. Je vais commencer par la section de fonctionnement qui se solde par un résultat 2022 de -77 819 €. La comparaison avec la situation du budget rectificatif montre une amélioration de la situation à fin 2022, amélioration due à des marges de sécurité conservées au BR⁴ et à une baisse des charges, comme l'a évoqué Estelle (Wurpillot). La première section sera la section de fonctionnement, avec les charges de structure et de services extérieurs.

CF 2022 - charges



Session Chambre d'agriculture du Jura du 15-03-2023

6

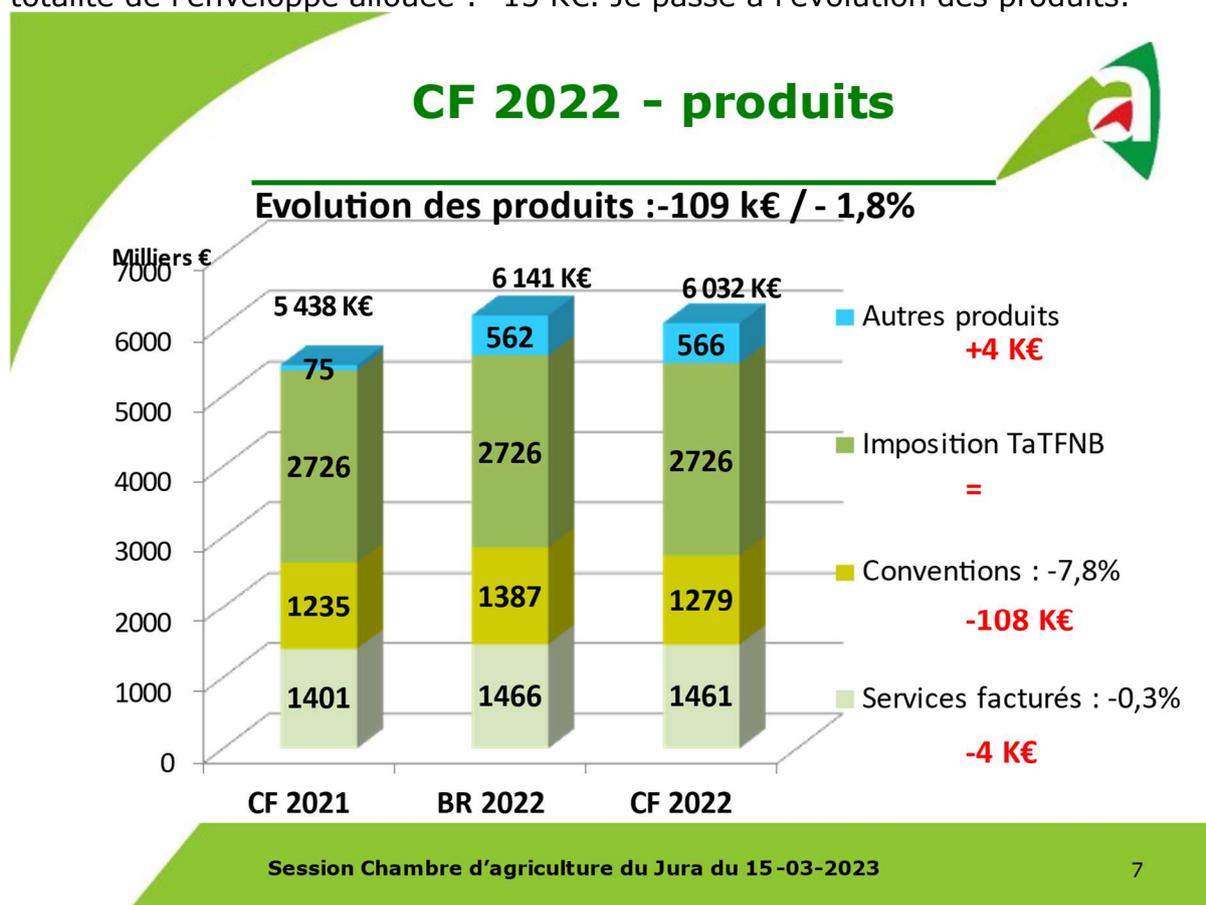
Elles se montent à 1 388 K€, en baisse de 120 K€ par rapport au BR, soit -8%. Comme annoncé dans les hypothèses du budget rectificatif 2022, il avait été décidé de maintenir des sécurités budgétaires pour un montant de 59 K€ sur des charges courantes de fonctionnement. En élément principal, il faut noter dans les charges de structure la prise en compte de la provision pour CET⁵ de 61 K€. Cette évolution est due à un changement de méthode courant 2022 au titre de la convergence régionale. En effet, cette provision était auparavant comptabilisée en masse salariale. Elle est dorénavant comptabilisée en provision pour risques et charges, donc en charge de structure. Il y a d'autres variations moins significatives qui ont eu lieu et dont vous trouverez le détail dans la note qui vous a été envoyée. Le montant de la masse salariale est de 2 656 K€ avec une baisse de -94 K€, soit -3,4%. L'effectif s'élève cette année à 49,03 ETP⁶, soit -0,83 ETP rémunéré par rapport au budget rectificatif. Il était prévu la possibilité de recruter en fin d'année sur trois postes -deux conseillers forestiers et un chargé d'études territoire, aménagement et urbanisme-. Ces recrutements n'ont pas eu lieu en 2022. Nous avons donc fait une « économie » de -39 K€. Une provision supplémentaire a été budgétée pour les primes exceptionnelles d'environ 20 K€, comme l'a évoqué Estelle (Wurpillot) auparavant.

⁴ Budget rectificatif

⁵ Compte épargne temps

⁶ Equivalents temps plein

Il faut aussi prendre en compte l'annulation de la provision pour CET, comptabilisée auparavant en masse salariale, et, dorénavant, comptabilisée en provision pour risques et charges, changement de méthode que nous avons évoqué dans la masse des charges de structure. Les charges de l'assemblée, donc les charges consulaires : 2 066 K€, soit une baisse de -32 K€ par rapport au budget rectificatif 2022. Parmi les éléments significatifs sur les cotisations obligatoires, on peut noter une baisse de la facture du CPR⁷ de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté de 41 K€ par rapport aux hypothèses communiquées par la Chambre régionale au BR 2022. En contrepartie, on constate une hausse de 15 K€ sur les cotisations Chambres d'agriculture France, avec l'intégration d'une régularisation sur le financement de la DNSI⁸ (l'informatique). L'autre différence concerne les cotisations non obligatoires dont nous n'avons pas consommé la totalité de l'enveloppe allouée : -15 K€. Je passe à l'évolution des produits.



Les recettes s'élèvent à 6 032 K€ au compte financier 2022, avec une baisse de 109 000 €, soit -1,8%. On peut commencer par les prestations de services qui s'élèvent à 1 461 K€. Nous avons une baisse non significative par rapport au BR 2022. Il est plus intéressant de noter une augmentation des services de 60 K€ par rapport au compte financier 2021, qui se traduit en partie par l'augmentation de la part des services facturés au niveau des plans d'épandage et des Traçaculture prairie dus à l'anticipation du cahier des charges de l'AOP⁹ Comté. Nous avons également bénéficié d'une année exceptionnelle 2022 en termes d'installation, avec 85 dossiers.

Les subventions d'exploitation représentent 1 279 K€.

⁷ Centre de prestations régionalisées

⁸ Direction du numérique et des systèmes d'information

⁹ Appellation d'origine protégée

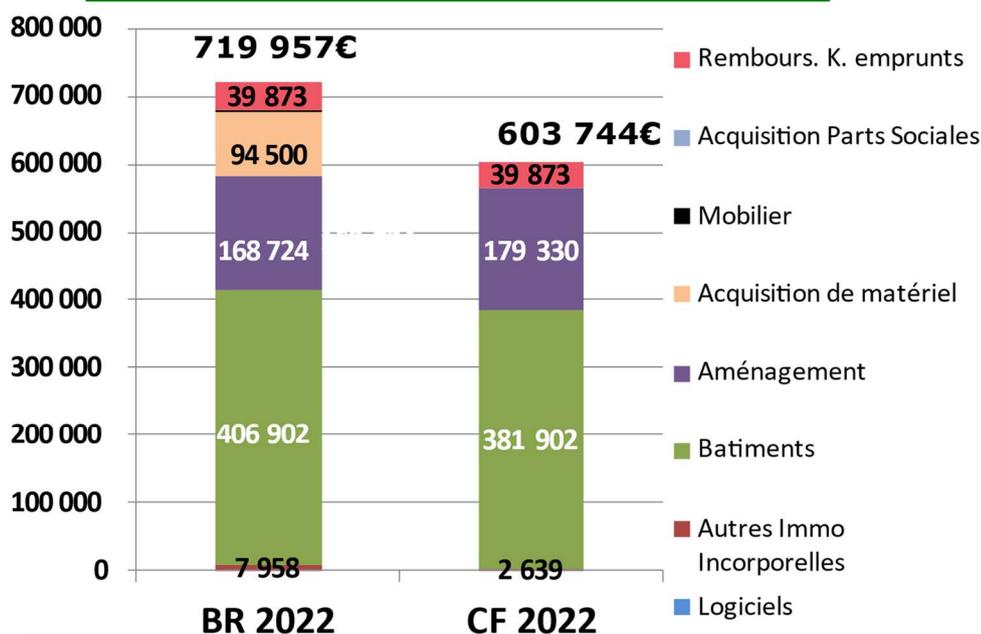
La baisse de 108 K€ par rapport au budget rectificatif est principalement due à des financeurs non présents en 2022 comme l'ADEME¹⁰ et à des subventions décalées sur l'exercice 2023. Il est néanmoins à noter que les conventions sont supérieures de 44 K€ par rapport au compte financier 2021. Pour la TATFNB¹¹, il n'y a pas d'évolution. Cette ressource est plafonnée par une décision de l'Etat depuis 2012 et a subi une baisse de 2% en 2015. Elle n'a pas évolué depuis. Les autres produits sont de 566 K€, avec une quotité à hauteur de 521 K€ du produit de cession des bâtiments de Champagnole lors de l'échange réalisé en 2022. C'est pour cela qu'il y a une grosse différence avec 2021. Je passe à la section d'investissement.

Compte financier 2022

Section investissement & bilan

Session Chambre d'agriculture du Jura du 15-03-2023

CF 2022 - investissements



Session Chambre d'agriculture du Jura du 15-03-2023

9

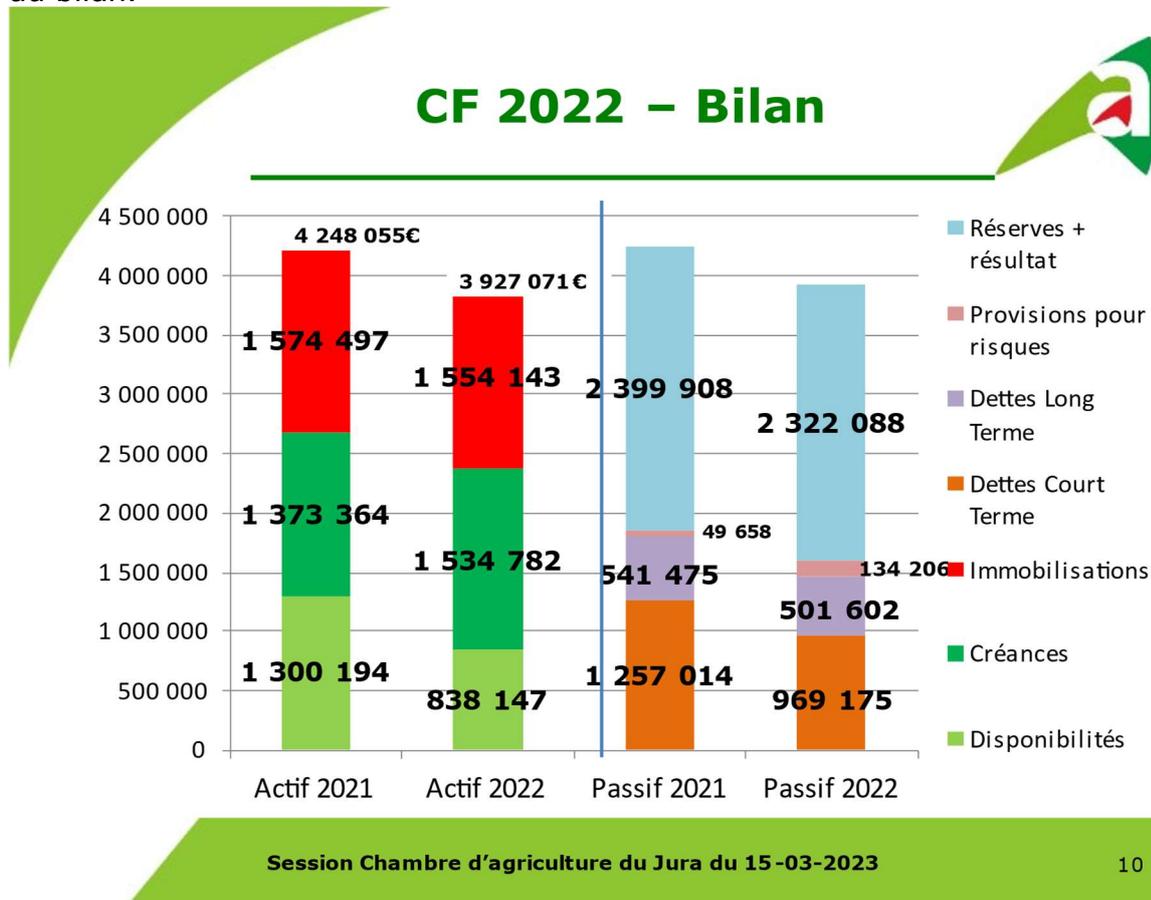
En 2022, les investissements sont les suivants :

- l'acquisition de bâtiment résulte de l'échange d'immobilier à Champagnole,
- les aménagements de bâtiments sont constitués par les travaux d'assainissement, le remplacement de la chaudière à gaz à Lons le Saunier et le désamiantage pour la rénovation de ce même site.

¹⁰ Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

¹¹ Taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti

La différence, c'est l'achat d'un local préfabriqué qui avait été budgété au BR et non acquis en 2022, ainsi que la provision de 94 500 € pour l'achat de véhicules arrivant en fin de contrat en 2022, reporté en 2023. La troisième partie est dédiée au bilan.



Vous avez l'actif et nous allons commencer par les disponibilités. Elles diminuent très nettement de 462 K€ pour atteindre 838.147 K€. Cela s'explique en partie par le financement des investissements 2022 sans recours à des financements extérieurs et par le paiement plus rapide des fournisseurs. Les créances d'exploitation s'élèvent à 1 534.782 K€ contre 1 373.364 K€ fin 2021, soit +161 K€. Cette nette augmentation s'explique en grande majorité par des prestations 2022 dont les recettes n'ont pas encore été reçues et qui impacteront positivement la trésorerie en 2023. L'actif est mobilisé ; il est établi à 1 554 K€ pour 40% de l'actif contre 1 574 K€ en 2021 et 37% de l'actif en 2021. Maintenant, le passif. Les dettes à court terme s'élèvent à 969.175 K€. Elles représentent 25% du total du passif. Elles étaient à 1.257 K€ fin 2021. Elles sont donc en nette diminution, comme décrit dans l'évolution des disponibilités. Cette diminution s'explique principalement par le paiement plus rapide des fournisseurs (234 K€ par rapport à 2021). On peut ajouter que si nous payons plus vite nos fournisseurs, nous n'oublions pas non plus d'aller récupérer les impayés vers nos clients. Ils sont en baisse de 13 K€ pour les impayés de plus d'un an. Le capital emprunté restant dû est de 501.602 K€. Il est constitué par le solde de l'emprunt réalisé pour l'achat des bureaux et de l'immobilier de Champagnole, ainsi que de l'emprunt pour la participation à l'achat des locaux à la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté. L'augmentation des provisions pour ces charges s'explique en partie par le changement de méthode de la comptabilisation des provisions pour CET, que nous avons évoqué auparavant.

En conclusion, les ressources stables de la Chambre d'agriculture du Jura (les capitaux, les réserves et les provisions) au 31.12.2022 s'élèvent à 2 456.294 K€, soit 63% du total du bilan. La capacité d'autofinancement de l'année 2022 est de 56.897 K€. L'exécution du budget d'investissement et de fonctionnement génère une diminution du fonds de roulement de 26.197 K€.

CF 2022 – fonds de roulement

➤ **Fonds de roulement** : 1 429 700 €

soit 23% des charges annuelles

ou 84 jours de fonctionnement

➤ **Trésorerie** : 838 147 €

soit 49 jours de fonctionnement

Il s'élève au 31.12.2022 à 1 429.7 K€ et représente 23% des charges annuelles de fonctionnement. Cela correspond à 84 jours de fonctionnement contre 95 fin 2021, sachant que la norme est à 90 jours. La trésorerie à fin 2022 représente 49 jours de fonctionnement contre 85 fin 2021. À noter que les disponibilités et les créances à court terme, pour un montant de 2 398.876 K€, couvrent largement le montant des dettes non-financières, soit 969.075 K€.

Monsieur François Lavrut

Sur la présentation du compte financier 2022, est-ce qu'il y a des remarques, des questions ? (*néant*). À titre personnel, je suis plutôt satisfait et je m'associe aux remerciements de la directrice pour le travail qui a été fait tout au long de l'année. Ce sont +60 K€ pour le chiffre d'affaires lié aux conventions et +50 K€ de chiffre d'affaires pour les prestations, c'est donc bien positif ! Comme l'impôt est bloqué depuis une douzaine d'années et que la masse salariale augmente au minimum d'un montant qui représente à peu près 50 K€, nous n'avons pas d'autre choix, dans l'agriculture, que d'aller vers plus de prestations et cibler les conventions qui sont essentielles pour l'avenir du monde paysan et du territoire jurassien. Sur la diminution de la trésorerie, il y a bien sûr eu d'autres financements avec certains investissements concernant l'assainissement et le désamiantage principalement, mais il y a aussi le changement de logiciel comptable. En effet, nous passons à Qualiacc, pour lequel il y a tout de même eu un temps d'adaptation en début d'année assez lourd. Tout ce qui a pu être payé sur l'année 2022 l'a été, ce qui, quelque part, décale un peu les paiements puisque ce n'est *a priori* pas simple, du moins d'après ce que j'entends puisque ce n'est pas moi qui ai fait l'analyse. Est-ce qu'il y a des remarques vis-à-vis du compte financier 2022 que nous avons travaillé en commission de finance, puis en bureau ? (*néant*).

Monsieur Denis Legrand

On peut passer aux tableaux de présentation pour le vote.

Ce n'est pas très lisible sur le diaporama, mais les élus ont eu les documents sous forme papier, envoyés avant la session. Vous avez à l'écran un tableau qui doit être voté sur les emplois, avec 49,03 ETP au niveau de la réalité 2022.

Compte financier 2022 - vote

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau de présentation des emplois

| | Sous plafond LFI (a) | Hors plafond LFI (b) | Total organisme (= a + b) |
|--|----------------------|----------------------|---------------------------|
| Emplois rémunérés par l'organisme en ETPT | 0 | 49,03 | 49,03 |

Rappel du plafond d'emplois notifié par le responsable de programme en ETPT (c) :

NB: Pour les opérateurs de l'Etat, l'autorisation d'emplois sous plafond LFI (a) doit être inférieure ou égale au plafond notifié par le responsable du programme chef de file du budget général de l'Etat (c).

Je ne vais pas reprendre le tableau suivant en détail, il s'agit du compte de résultat qui vous a été présenté sous forme plus lisible tout à l'heure, avec le calcul de la capacité d'autofinancement d'un montant de 56.897 K€.

Ensuite, le tableau de la situation patrimoniale en droits constatés, qui aboutit à la diminution du fonds de roulement de 26.197 K€ et les différentes variations du fonds de roulement, du besoin de fonds de roulement et de la trésorerie dont nous avons également fait état tout à l'heure. Vous avez dans vos dossiers des tableaux encore plus complets que ceux-là et ce sont bien ces tableaux-là qui sont soumis au vote, ceci d'une part pour pouvoir approuver les comptes et, d'autre part, affecter le résultat au déficit antérieur.

Compte financier 2022 - vote



OF 2022 - TABLEAU 2
Situation patrimoniale Compte Financier 2022

POUR VOTE DE L'ORGANE DELIBERANT

Compte de résultat

| CHARGES | Montants Compte Financier 2022 | PRODUITS | Montants Compte Financier 2022 |
|--|--------------------------------|--|--------------------------------|
| Dotations | 2 602 70,6 | Administrations de biens | 4 10 70,6 |
| dotations de provisions UGA | | Produit d'exploitation | 2 726 18,4 |
| Prévisions pour dépréciation des immobilisations | 3 438 76,2 | Autres produits | 6 66 60,3 |
| Dotations (en cours, décaissées) | 66 04,2 | Autres produits | 2 006 64,3 |
| TOTAL DES CHARGES (1) | 6 108 66,8 | TOTAL DES PRODUITS (2) | 6 032 14,9 |
| Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1) | 0 | Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2) | 77 619 |
| FONDS DE ROULEMENT DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (5) = (3) + (2) + (4) | 6 108 66,8 | FONDS DE ROULEMENT DU COMPTE DE RÉSULTAT PRÉVISIONNEL (6) = (3) + (2) + (4) | 6 108 66,8 |

* Il s'agit des deux catégories de comptes présentant les caractéristiques énumérées au CAZ Financier

Calcul de la capacité d'autofinancement

| | Montants Compte Financier 2022 |
|---|--------------------------------|
| Résultat prévisionnel de l'exercice (3) au passif (-4) | 77 619 |
| + variations des immobilisations, dépréciations et provisions | 1 83 197 |
| + ou - moins sur immobilisations, dépréciations et provisions | 23 636 |
| + ou - valeur nette comptable des éléments d'actif cédés | 4 96 006 |
| + produits des cessions d'immobilisations, d'actifs | 627 0 66,0 |
| + ou - moins sur les autres immobilisations, dépréciations et provisions | 0 |
| la capacité d'autofinancement (OAF) ou les insuffisances d'autofinancement (IAF) | 66 897 |

Session Chambre d'agriculture du Jura du 15-03-2023

13

Compte financier 2022 - vote

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

| EMPLOIS | Montants Compte financier 2022 | RESSOURCES | Montants Compte financier 2022 |
|---|--------------------------------|--|--------------------------------|
| Capacité d'autofinancement | 0 | Capacité d'autofinancement | 66 897 |
| Investissements | 563 871 | Financement de l'actif par l'État | |
| | | Financement de l'actif par des tiers autres que l'État | |
| | | Autres ressources | 520 650 |
| Remboursement des dettes financières | 39 873 | Augmentation des dettes financières | 0 |
| TOTAL DES EMPLOIS (6) | 603 744 | TOTAL DES RESSOURCES (8) | 677 648 |
| Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(6) | 0 | Diminution du fonds de roulement (8) = (6)-(8) | 26 187 |

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

| | Montants Compte financier 2021 |
|---|--------------------------------|
| Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8) | -26 187 |
| Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE) | 436 861 |
| Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (1) ou PRELEVEMENT (11)* | -462 047 |
| Niveau final du FONDS DE ROULEMENT | 1 429 700 |
| Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT | 691 664 |
| Niveau final de la TRESORERIE | 838 147 |

Session Chambre d'agriculture du Jura du 15-03-2023

14

Monsieur François Lavrut

Merci Denis (Legrand). Affectation du résultat 2022 en augmentation du déficit antérieur de 77.819 K€. Est-ce qu'il y a des abstentions ? Qui est contre ? Il est adopté à l'unanimité.

Compte financier 2022 - vote



Les tableaux complets soumis au vote sont ceux envoyés au préalable (avec indication des données CF 2021 et BR 2022)

Approbation du compte financier de l'exercice 2022

Affectation du résultat 2022 en augmentation du déficit antérieur pour **77 819,43€**

Contre = carton orange
Pour = carton bleu
Abstention = carton crème

Votes contre :
Votes abstention :
Votes pour : 18

VOTE : 0 contre et 0 abstention
Le compte financier de l'exercice 2022 et l'affectation du résultat 2022 en augmentation du déficit antérieur pour 77819.43 € sont adoptés

Interruption de séance demandée par Solidarité paysans et accordée par le président Lavrut

François Lavrut

Je vous propose une suspension de séance afin de laisser Solidarité paysans s'exprimer (entrée dans la salle d'une délégation de l'association Solidarité paysans). J'ai proposé de faire une suspension de la session de la Chambre d'agriculture à la suite de la validation du compte financier 2022 afin que vous puissiez vous exprimer, comme pour donner suite à votre requête. Je vous laisse donc la parole.

Monsieur Jean-Claude Colmagne

Bonjour à toutes et à tous. Merci Monsieur le président de nous laisser prendre la parole. En tant qu'élus à la Chambre d'agriculture, vous connaissez l'action de Solidarité paysans et vous êtes au courant de la situation qui nous oppose au Conseil départemental. Avec stupéfaction, nous n'avons appris, seulement en décembre, le refus de notre subvention pour l'année 2022, sans qu'elle n'ait été instruite. Ce refus est une sanction du président qui ne se justifie en rien par les arguments avancés. Alors que le président Pernot a toujours été invité à nos travaux, celui-ci dit ne pas connaître notre travail et vouloir accompagner les agriculteurs en difficulté en se recentrant sur l'action sociale du Département. Il réfléchit à la mise en place d'un nouveau dispositif. Mais nous avons travaillé toute l'année 2022 et nous travaillons depuis le début de l'année 2023 avec de nouveaux appels toutes les semaines. C'est se moquer du monde que de vouloir nous traiter de cette façon. Le travail a été fait et se poursuit pendant que le président réfléchit. Son plan témoigne plus d'une méconnaissance du dossier que d'une véritable réflexion. En fait, ce refus est l'expression d'un acharnement de la part du président Pernot vis-à-vis d'une situation particulière sur sa communauté de communes. Suite à la décision du Département, nous avons rencontré le président de la Chambre d'agriculture le 30 janvier ; celui-ci a reconnu d'emblée le travail de l'association. Il a reconnu son impuissance face à ce blocage. Nous avons rencontré beaucoup d'élus également. Nous avons réuni plus de 500 témoignages exprimant la qualité de notre travail. Ces témoignages ont été remis à l'ensemble des élus du Conseil départemental le 27 février. À cette occasion, ce sont plus de 300 personnes qui sont venues, dont beaucoup d'actuels ou d'anciens agriculteurs en difficulté. Ils ont montré leur attachement à l'action d'accompagnement telle que nous la menons et qui met les personnes au centre de toute démarche. Face à ce blocage, peut-on imaginer que les structures professionnelles agricoles se désolidarisent de notre travail, ne prennent pas position pour les agriculteurs les plus fragiles ? Ce n'est pas notre association qui est importante, c'est le travail au quotidien pour des hommes et des femmes, souvent dans la détresse, que nous accompagnons.

Depuis plusieurs mois, sous l'impulsion de plusieurs ministères, se met en place la feuille de route sur le mal-être des agriculteurs, ceci sous l'égide du préfet à qui nous avons déjà transmis pas mal de nos soucis. Ensemble, nous sommes présents avec vous dans le comité départemental mis en place par le préfet et ses services. Un des objectifs est de renforcer en amont la détection des difficultés. Cet objectif n'a aucun sens si, dans le même temps, des personnes qui ont déjà exprimé leurs difficultés ne trouvent plus l'appui nécessaire pour envisager un avenir positif. La Chambre d'agriculture est directement liée à notre action, d'une part en étant membre adhérent de notre association et, surtout à travers la convention qui nous lie. Cette convention, dans son article 1^{er}, dit que la Chambre d'agriculture soutient l'association Solidarité paysans dans les missions suivantes :

- animation du réseau de bénévoles afin de leur fournir les moyens de leur action au quotidien, élément principal de la réussite de l'accompagnement des agriculteurs en difficulté dans la durée,
- les travaux techniques assurés par les salariés de l'association pour accompagner les agriculteurs en difficulté.

C'est écrit tel que dans les conventions. Dans ces moments difficiles, au regard des évolutions économiques, climatiques ou réglementaires, personne n'est à l'abri de difficultés. Pour notre part, nous restons à la disposition de chacun pour approfondir cette situation et nous comptons sur vous pour affirmer l'impérative nécessité de continuer l'appui aux agriculteurs en difficulté dans le Jura. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres de la Chambre d'agriculture, nous concluons notre intervention par cette simple question : souhaitez-vous, comme vous le faites depuis de longues années, poursuivre avec nous votre soutien aux agriculteurs en difficulté ? Merci pour votre écoute.

Monsieur François Lavrut

Gérard Aymonier m'a appelé pour me dire qu'il viendrait manifester aujourd'hui à la session de la Chambre d'agriculture qui rassemble l'ensemble des organisations professionnelles agricoles. A ce titre, cette intervention sera donc enregistrée au procès-verbal de session. Je vous ai reçus le 30 janvier suite à un cafouillage où vous m'avez dit que je n'avais pas voulu vous recevoir. Je vous ai donc bien reçus. La Chambre d'agriculture, après en avoir rediscuté en comité de direction, souhaite rester neutre sur cette action étant donné que nous avons d'autres partenariats avec le Conseil départemental sur d'autres actions sur le territoire. J'ai bien conscience du fait que ce soit un peu délicat vis-à-vis de la subvention du Conseil départemental, mais aujourd'hui, je souhaite que la Chambre d'agriculture reste neutre puisqu'elle n'a pas d'influence sur les politiques du Département. La cellule mal-être des agriculteurs a été mise en place. La Chambre d'agriculture en fait partie. Avec la MSA¹², j'ai rencontré le président Pernot pour qu'il nous explique ses intentions. Ce qu'il nous a dit, c'est qu'il voulait professionnaliser, au même titre qu'une autre corporation, ce dispositif « mal-être et services des agriculteurs en difficulté ». À l'heure actuelle, je n'ai pas plus d'éléments à apporter au débat. Je vais laisser la parole à Christophe (Buchet) en tant que premier vice-président ou président de la FDSEA.

Monsieur Christophe Buchet

Je vais peut-être prendre mes deux casquettes ! Je veux réaffirmer notre soutien au travail et au combat qui est le vôtre par rapport aux personnes en difficulté.

¹² Mutualité sociale agricole de Franche-Comté

Je pense qu'il n'y a pas d'ambiguïté par rapport à ce travail et à ce combat que vous menez et, la Chambre d'agriculture est à vos côtés. Comme le dit François (Lavrut) avec raison, le "combat" vis-à-vis du Conseil départemental est effectivement un autre aspect, mais je veux tout de même réaffirmer notre soutien par rapport à ce travail vis-à-vis des agriculteurs en difficulté. Il est nécessaire que ce travail soit collectif. Il faut peut-être que nous nous voyions un peu plus souvent que quand il y a des problèmes financiers ou des demandes de soutien, cela me semble important. Je pense que nous avons besoin de tout le monde dans ce travail. Nous avons besoin de l'ensemble des organisations agricoles avec leurs compétences parce qu'on sait que, vis-à-vis de ces agriculteurs, nous avons besoin d'un travail économique, d'un travail social, d'un travail humain et d'un travail juridique. Il est donc important que l'ensemble des organisations soient associées. Nous avons besoin également du travail des bénévoles parce qu'on sait que cela nécessite énormément de temps et d'énergie et c'est ce travail que vous faites avec les bénévoles. Il faut donc collégalement que nous poursuivions ce travail pour effectivement accompagner, aider ces agriculteurs en difficulté, mais, nous ne pouvons venir qu'en soutien à votre démarche.

Monsieur Jean-Claude Colmagne

Merci pour ces paroles.

Monsieur Franck David

Merci. Rester silencieux après votre intervention signifierait quelque part valider le fait que vous évoquez un problème mineur. C'est tout l'inverse. Le problème des agriculteurs en difficulté est un problème majeur et que nous reconnaissons comme tel. C'est pourquoi je vais m'exprimer à la suite de votre intervention. Vous avez été reçus, il y a quelques jours, au Département par le président, quelques élus et moi-même. Nous avons pu échanger sur la réorientation que souhaite l'exécutif départemental, sur l'action vis-à-vis des agriculteurs en difficulté. On vous a expliqué que l'assemblée départementale, toutes obédiences politiques confondues, avait validé cette option de reprendre quelque part la main sur l'action sociale vis-à-vis du monde paysan en difficulté. On vous a dit que du personnel des services sociaux serait dédié à cela, que serait mis en place un numéro d'appel pour les personnes en difficulté, tout comme le citoyen en difficulté peut appeler son assistante sociale ou le personnel social dédié. L'action sociale est effectivement la première compétence du Département. Cela étant, je vous prie de m'excuser de le dire, mais penser que nous ne reconnaissons pas l'action que vous avez menée durant des années et le bénévolat que vous continuez à développer est faux. Nous le reconnaissons et nous aurons même besoin de ce bénévolat par votre aide, tout comme le bénévolat d'autres associations départementales est mobilisé pour cela. Personnellement, je suis bénévole dans des tas d'associations qui n'ont pas l'appui du Conseil départemental. Je me dis donc que nous aurons besoin de vos bénévoles. Il s'agit d'une action que nous testons sur 2 ans. Il n'y a rien de gravé dans le marbre. On verra si cela fonctionne et si cela ne fonctionne pas, la discussion reste ouverte, ainsi que la porte du Département. C'est le vœu de l'exécutif et du président du Département.

Monsieur Jean-Claude Colmagne

Je vais me permettre de vous répondre. Que faites-vous de l'année 2022 ? Et de l'année 2023 qui est déjà bien entamée, au cours de laquelle vous avez arrêté de financer alors que le travail a continué à se faire ? « La porte reste ouverte », j'ai des doutes parce que, quand on demande à être reçu, ce n'est pas évident.

Il faut apparemment arriver à 300 pour être reçus. J'ai donc de forts doutes par rapport à ce que vous dites.

Monsieur Henri Poncet

Il est clair que l'action des bénévoles est très importante puisqu'on l'estime à peu près à trois ETP sur l'année, avec des milliers de kilomètres, des tas de réunions, de la formation, etc. Nous affirmons donc clairement que nous arrêterons cette action si nous n'avons pas une équipe salariée compétente à nos côtés qui puisse venir en appui pour organiser ce temps de travail, ces contacts, nous donner les appuis juridiques, techniques et économiques, etc. Il est en effet impossible pour nous de continuer ce travail de bénévole sans financement de votre part. Si vous ne pouvez pas l'entendre, nous en prendrons acte, mais soyez bien conscients que recentrer uniquement l'accompagnement des agriculteurs en difficulté sur l'action sociale conduira à un échec total. Et ce n'est pas nous qui le disons, ce sont les intervenants de terrain actuels du domaine social que sont les assistants sociaux de la MSA, par exemple, qui nous l'ont clairement signifié. J'espère qu'ils vous l'ont dit également quand ils vous ont rencontrés dernièrement. En tous cas, nous continuerons notre partenariat avec ceux-ci tant que nous le pourrons, mais cela risque de ne pas durer longtemps...

Monsieur Dominique Bouillet

Encore une précision. Vous parlez de bénévolat. Je peux bien sûr aussi faire du bénévolat pour une équipe de basket ou n'importe quoi d'autre, cela n'engage à rien, on peut le faire. Mais là, c'est un service public qui est en jeu, ce n'est pas une équipe de basket. C'est un service public. Si le Département ne peut pas le comprendre, il y a tout de même du souci à se faire.

Monsieur Franck David

Je suis dans l'action sociale. Je le vis tous les jours.

Monsieur Jean-Claude Colmagne

Le service public, c'est aussi s'occuper des paysans en difficulté. Nous faisons partie des 120 associations financées au niveau départemental qui ont du personnel salarié. Nous sommes donc 1/120^{ème} des associations départementales qui ont des personnels salariés et nous représentons 0,45 % du budget du Conseil départemental en direction des associations. Mais là le débat n'est pas entre nous et le Conseil départemental ; nous vous demandons à vous, Chambre d'agriculture, de continuer à nous soutenir.

Monsieur Dominique Bouillet

Nous aimerions que vous preniez une décision, que vous marquiez votre soutien.

Monsieur François Lavrut

La Chambre d'agriculture n'a rien revendiqué étant donné que le Département a fait un choix que j'entends. La Chambre d'agriculture, comme la profession agricole, n'a rien revendiqué et je souhaite qu'elle reste neutre. Nous continuons notre soutien du fait que vous soyez dans les locaux de la Chambre d'agriculture pour l'action que vous conduisez, mais je ne veux pas aller au-delà et mettre la Chambre dans une situation délicate. Il y a un choix départemental et je souhaite que la Chambre d'agriculture reste neutre.

Mais nous continuons, avec les moyens que nous pouvons consacrer, à vous accompagner dans l'action que vous conduisez. Voilà la réponse à la question précise de Jean-Claude (Colmagne) dans le contexte.

Madame Elise Grossiord

Est-ce que je peux donner mon avis ?

Monsieur François Lavrut

Vous êtes membre de Chambre !

Madame Elise Grossiord

Je trouve regrettable que la Chambre d'agriculture ne se positionne pas. Je ne le comprends même pas, même si j'entends ce que vous dites, Monsieur le président par rapport au soutien du Conseil départemental vis-à-vis de la Chambre. Solidarité paysans, ce sont tout de même 80 familles qui sont soutenues cette année par des bénévoles, c'est un travail remarquable. Et là, je vais parler en tant que Confédération paysanne, Confédération paysanne qui adhère à Solidarité paysans. Nous soutenons totalement l'action de Solidarité paysans et je pense que la Chambre, en tant qu'adhérent à Solidarité paysans, doit de se positionner, en tous cas sur ce qui vient d'être dit.

Monsieur Christophe Buchet

Pour moi, le soutien de la Chambre d'agriculture à Solidarité paysans est entier. Cela étant, il y a eu un choix de fait, un choix stratégique de revendication qui n'est peut-être pas celui que nous aurions choisi vis-à-vis du président du Conseil départemental. Je considère donc que ce n'est pas à nous de l'assumer. Cela ne veut néanmoins pas dire que nous n'avons pas fait de travail et je tiens à le dire. C'est-à-dire que dans les discussions avec les conseillers départementaux, dans les messages que nous avons pu faire passer, même si cela ne s'est peut-être pas su ou pas vu, nous nous sommes tout de même investis dans cette démarche. Pour ce qui est des discussions entre l'association et le Conseil départemental, je pense que nous, en tant que Chambre d'agriculture, nous réaffirmons notre soutien et je pense que mes collègues auront le même discours que moi. Nous avons aussi fait passer des messages au niveau du Conseil départemental, mais après, ce sont des choix politiques qui émanent de ce Conseil départemental.

Monsieur François Lavrut

Vous m'aviez demandé de pouvoir vous exprimer en session, ce que j'ai accepté bien volontiers. Cependant la Chambre d'agriculture n'a pas à prendre position sur les choix du Conseil départemental.

Monsieur Dominique Bouillet

On a le sentiment que vous avez peur.

Monsieur François Lavrut

Non, ce n'est pas une histoire d'avoir peur, je souhaite juste rester à notre place d'organisme consulaire et d'établissement public.

Monsieur Henri Poncet

Solidarité paysans participe depuis de nombreuses années à la cellule d'urgence. J'y ai participé et je pense que, jusqu'à maintenant, nous avons toujours été un partenaire écouté.

Nous avons toujours fait du bon travail avec les autres organismes qui sont présents et, aujourd'hui, on sent qu'on est vraiment complètement abandonnés et ça, pour nous, en tant que bénévoles aidant auprès des agriculteurs en difficulté, c'est une situation dramatique pour les familles que nous accompagnons. Les accompagnements que nous faisons aujourd'hui se font toujours dans l'urgence et il faut savoir qu'il y a aujourd'hui des personnes qui sont dans des situations très difficiles et nous les accompagnons un peu partout. Ce que je voudrais également dire, c'est que nous avons peut-être oublié, en tant que bénévoles de Solidarité paysans, de montrer exactement ce que nous faisons, en sachant que nous intervenons à pas mal de niveaux, au niveau des agriculteurs en difficulté, mais aussi au niveau des nouvelles installations. Nous intervenons auprès des lycées, CFPPA et autres structures où nous faisons de la formation, de la prévention. Il y a donc plusieurs volets dans nos activités, avec des accompagnements dans les procédures collectives auprès des tribunaux. Il s'agit donc d'un tas d'actions et nous n'avons peut-être pas su faire passer l'information ou nous faire connaître. Donc si vous le voulez bien, il y a aussi peut-être des choses à faire comme, s'écouter davantage, savoir exactement ce que font les uns et les autres. Il est vrai qu'on entend, dans la nature, qu'on se demande ce que nous faisons alors que nous faisons des accompagnements globaux. Quand nous accompagnons, ce sont des familles et il n'y a pas que l'aspect économique, financier, de gestion administrative ou autre. Il y a la famille qui est là, il y a aussi de l'historique et dans nos campagnes, l'historique joue beaucoup.

Monsieur François Lavrut

Merci pour votre écoute. Nous restons à votre disposition si vous voulez en savoir plus.

Monsieur Dominique Bouillet

Réfléchissez bien ; nous serons bientôt usés...

Monsieur François Lavrut

Merci pour la bonne tenue des prises de parole.
(départ de la délégation de l'association Solidarité paysans).
Ce sujet est grave ; il avait besoin d'être exprimé ici.

Monsieur Jean-Marc Rohrer

En tant qu'ancien bénévole de RESA 39¹³, je pense que, si aujourd'hui la représentation syndicale -puisque c'est la Confédération paysanne, il ne faut pas se leurrer- avait une plus large ouverture des membres de l'association qui peuvent aider les agriculteurs, ce serait une bonne chose. Je pense donc que le Conseil départemental va dans le bon sens.

Monsieur François Lavrut

Comme je l'ai dit, je les ai rencontrés aussitôt qu'ils m'ont alerté. J'ai ensuite pris contact avec Franck David pour connaître les tenants et les aboutissants de la décision du président du Conseil départemental. Puis le président a sollicité la MSA de Franche-Comté et la Chambre d'agriculture pour une rencontre afin de nous expliquer ce qu'il voulait mettre en place.

¹³ Réseau d'entraide et de solidarité agricole : ancienne dénomination de Solidarité paysans

La Chambre d'agriculture, par une cotisation non-obligatoire, accompagne à la hauteur de ses moyens –qui sont faibles– Solidarité paysans dans l'action qu'ils conduisent. Il s'agit principalement de la prise en charge de leurs bureaux situés à la Maison des agriculteurs. Aujourd'hui, je souhaite que nous en restions là. Un choix a été fait par le Conseil départemental et je ne souhaite pas que la Chambre d'agriculture s'immisce dans ce choix pour reprendre la main sur le social « agriculteurs en difficulté ». S'il n'y a pas d'autre intervention, je donne la parole à la directrice pour engager la thématique de la session.

Bilan et perspective pour l'agriculture française, un an après le début de la guerre, avec l'intervention de Monsieur Thierry Pouch, responsable du service études économiques et prospectives à Chambres d'agriculture France



Madame Estelle Wurpillot

Je vais juste introduire le sujet. Thierry Pouch est en visioconférence par suite de problèmes de circulation des trains. Nous l'avons sollicité pour cette session parce que nous avons eu la chance de l'avoir comme intervenant également en visioconférence lors d'un bureau. Il me semble que c'était au début de la guerre en Ukraine, lorsqu'on commençait à voir des conséquences assez fortes sur les marchés. Nous avons alors demandé à Monsieur Pouch d'intervenir devant la session un an après le début de la guerre, après pas mal d'événements qui ont également eu lieu, pour pouvoir faire un point de situation et nous donner quelques grilles de lecture de cette situation qui est particulière et sans doute inédite.

Monsieur Thierry Pouch

Bonjour Estelle (Wurpillot), Bonjour Monsieur le Président, Bonjour à tous. Je suis désolé de ne pas pouvoir être parmi vous, mais les circonstances suite à la réforme des retraites font que mon train a été annulé et je ne l'ai appris qu'avant-hier soir. Cela m'est déjà arrivé la semaine dernière alors que je devais aller dans le Vaucluse. Cela s'est transformé en visioconférence ; on continue donc sur le processus de visioconférence. Merci pour cette invitation. Je vais vous dresser un bilan de l'agriculture française avec quelques focus sur certaines filières et je vais aussi essayer de tracer quelques perspectives.

Je tiens à préciser d'emblée qu'il y a à la fois du bon et peut-être du moins bon, mais pour l'année 2022, cela a été une année globalement positive, comme je vais vous le montrer.

Préambule



Un SIA 2023 attendu
Placé sous le signe de la
souveraineté alimentaire

Une vitrine de l'agriculture
française

Variétés - savoir-faire - qualité

Mais des questions en suspens

**Climat - inflation - guerre -
concurrence - nombre
d'agriculteurs**

2



Je vais partir de la diapositive que vous avez à l'écran, c'est-à-dire l'édition 2023 du Salon de l'agriculture, qui était un salon assez attendu puisque placé sous le signe de la souveraineté alimentaire, souveraineté dont on entend beaucoup parler depuis la pandémie. Le pays a pris conscience qu'on était parfois très dépendant d'approvisionnements extérieurs, particulièrement en protéines végétales sur l'année 2022 avec la guerre en produits énergétiques. Au-delà du fait que ce salon est toujours un moment important pour mettre en valeur l'agriculture française dans ses variétés, dans son savoir-faire, dans la qualité de ses produits, il y a tout de même maintenant des questions absolument fondamentales en suspens telles que le climat et le retour de l'inflation. Je vais indiquer quelques chiffres qui sont tombés ce matin et qui ne sont pas rassurants concernant la question de l'inflation. Il y a aussi les questions concernant la poursuite de la guerre. On ne sait pas trop comment ni quand elle se terminera. Et des questions de concurrence qui restent fondamentales avec, en toile de fond pour relever tous ces défis, la problématique du nombre d'agriculteurs qui débouche sur la perspective d'une régénération de ses effectifs pour relever ces défis. Je parlerai donc un peu de tout cela dans mon propos. Dans un premier temps, je vais vous faire un bref retour sur l'évolution des productions, des prix et des charges en essayant de balayer l'essentiel des filières.



1. Etat des productions Grandes cultures

| | Evolution 2022/Moyenne 5 ans au 1er décembre 2022 | | |
|---------------------------------|--|---------------|-------------------|
| | Superficie (%) | Rendement (%) | Production (%) |
| Blé tendre d'hiver | -2,8% | -0,9% | -3,6% |
| Blé dur d'hiver | -15,9% | -4,1% | -19,3% |
| Orge d'hiver | 1,0% | 1,2% | 2,2% |
| Maïs grain irrigué | -18,5% | -7,6% | -24,7% |
| Maïs grain non irrigué | -1,6% | -22,2% | -23,4% |
| Colza d'hiver | -1,3% | 12,1% | 10,6% |
| Tournesol | 33,5% | -10,8% | 19,1% |
| Soja | 13,4% | -19,7% | -9,0% |
| Autres oléagineux | 2,2% | 97,3% | -0,3% |
| Betteraves industrielles | -10,3% | -4,8% | -14,6% |

Source : Agreste, calculs CDA France



En ce qui concerne les grandes cultures, c'est-à-dire les grains et les oléo-protéagineux, nous avons eu des situations contrastées sur l'année 2022. Quand on fait la comparaison sur une moyenne de 5 ans, des situations contrastées apparaissent avec des superficies qui ont diminué sur les céréales, mais qui ont eu plutôt tendance à augmenter sur les oléagineux. Les rendements ont aussi été très différenciés selon les cultures, avec un rendement en légère baisse sur le blé tendre mais qui a été beaucoup plus important sur le maïs. Les états de production se sont aussi montrés très variés selon les types de filière. Nous avons été assez surpris sur le blé tendre puisque la sécheresse de 2022 a touché la récolte de pas mal de départements, mais cela a été un peu compensé par une production honorable sur d'autres départements, ce qui fait que la baisse, à l'arrivée, n'a été que de -3,6%. En revanche, le maïs a évidemment plongé, mais ce n'est pas une particularité française, c'est le cas dans toute l'Europe. La production de maïs a énormément diminué (aux alentours de 18-20%). Ce qui fait que pour l'année 2023, l'Union européenne sera importatrice nette de maïs aux environs d'une vingtaine de millions de tonnes, ce qui est à peu près l'équivalent de ce qu'apportera la Chine. En contrepartie, sur le colza et le tournesol, les productions ont été plutôt bien orientées. Il y a aussi toute la problématique de la betterave industrielle qui a reculé pour des raisons de sécheresse. Pour l'année 2023, la perspective est plutôt sombre avec la décision qui a été prise d'interdire l'usage des néonicotinoïdes, ce qui peut évidemment ouvrir des perspectives assez négatives sur la production, sur l'approvisionnement en pulpe, par exemple, pour les filières d'élevage.

Sur la diapositive suivante, vous avez les fruits.

1. Etat des productions

Fruits

| | Campagne | Indice de production | | Indice de surface | |
|------------------|------------------------|---|---|---|---|
| | | Ecart en % par rapport à la campagne précédente | Ecart en % par rapport à la moyenne des 5 dernières campagnes | Ecart en % par rapport à la campagne précédente | Ecart en % par rapport à la moyenne des 5 dernières campagnes |
| Cerise ** | mai. -juil. 2022 | + 157,8 | + 29,0 | - 4,1 | - 5,7 |
| Pêche | juin. -sept. 2022 | + 24,6 | + 10,4 | ... | ... |
| Abricot | juin -août. 2022 | + 116,4 | + 16,4 | - 9,1 | - 7,6 |
| Fraise | mars -juil. 2022 | + 1,0 | ... | + 0,2 | ... |
| Pomme | août 2022 - juin 2023 | + 9,0 | ... | - 2,0 | ... |
| Poire | juil. 2022 - avr. 2023 | + 120,6 | + 20,7 | + 1,0 | ... |

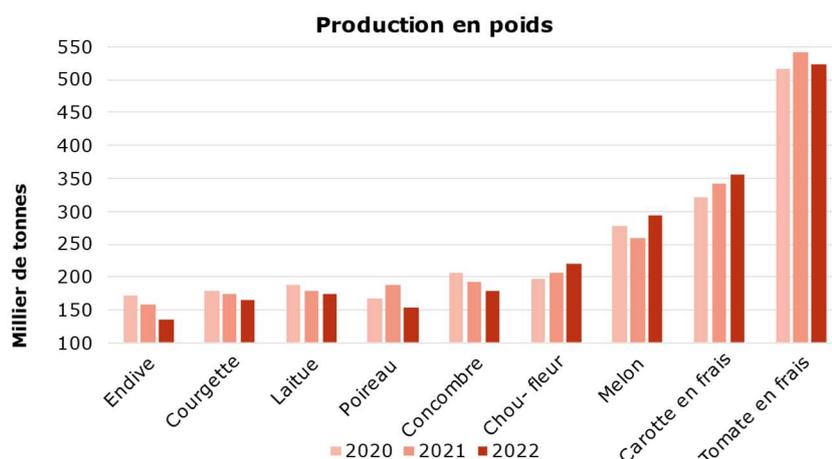
Source : Agreste, calculs CDA France



On est là aussi sur des productions qui se sont rétablies par rapport à l'année 2021 qui avait été difficile pour des raisons climatiques, il y a en effet eu du gel. Sur l'abricot, par exemple, on n'avait jamais connu une telle baisse de la production depuis les 50 dernières années. En 2022, cela s'est rétabli, mais on a toujours des écarts par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes avec, en cerises ou en abricots, des productions qui restent sur des surfaces assez complexes. On voit bien qu'il y a une diminution des surfaces dédiées à ces productions, ce qui ouvre une réflexion sur l'approvisionnement en fruits du pays. J'y reviendrai tout à l'heure parce que notre déficit commercial en fruits et en légumes s'est aggravé. Il était déjà très important depuis plusieurs années, mais il s'est aggravé en 2022.

1. Etat des productions

Légumes

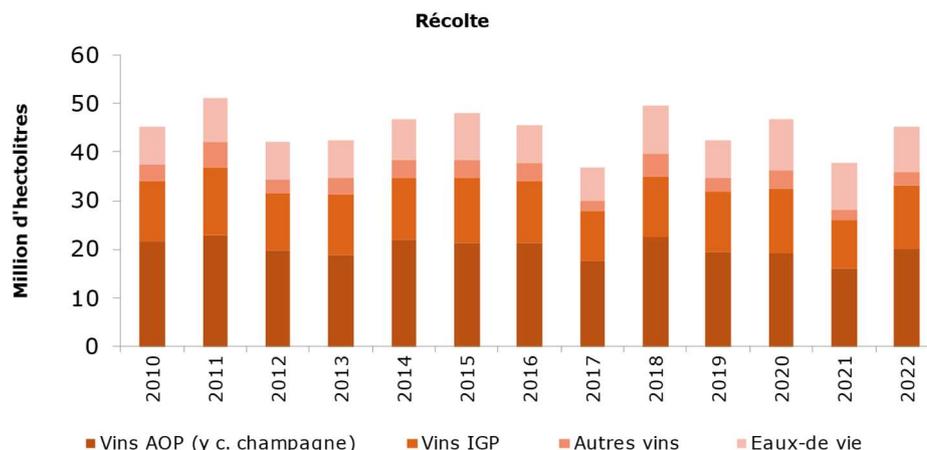


Source : Agreste



En légumes, nous avons des situations contrastées également. Il y a un redressement sur certaines productions (carotte, melon et chou-fleur), mais il y a toujours des baisses sur d'autres types de produits, en particulier la tomate, l'endive ou la courgette.

1. Etat des productions Viticulture



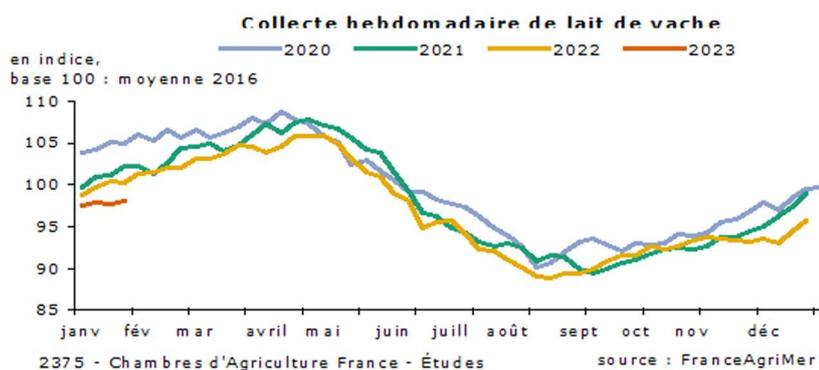
Sources : Agreste (récolte 2022), SAA -DGDDI pour années antérieures)



Sur les productions viticoles, il y a eu une année difficile en 2021 pour les raisons climatiques que j'ai évoquées. Il y a eu un redressement assez significatif pour l'année 2022, quels que soient les types de vin. Si on trace une tendance sur la décennie écoulée, on est à peu près sur une stabilisation de la récolte, ce qui ne remet pas en question les difficultés que traversent certains viticulteurs, en particulier dans le département de la Gironde. J'y reviendrai en matière de commerce extérieur parce que l'année 2022 a été une année faste aussi en matière d'exportation de produits issus de la viticulture.

Si je passe maintenant aux productions animales, il y a beaucoup de choses à dire.

1. Etat des productions Lait



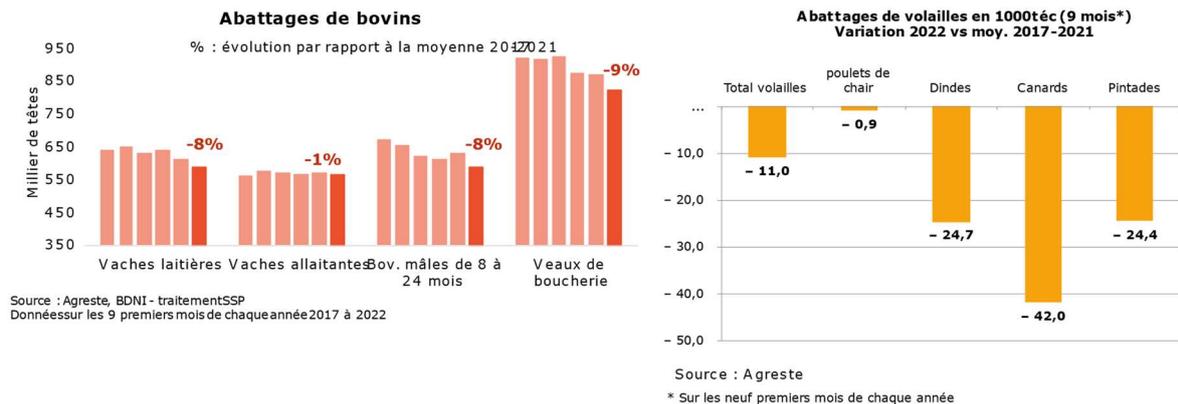
| | sem | 2022 vs moy 17-21 | 2023 vs 17-21 |
|---------|-----|-------------------|---------------|
| janvier | 1 | -3% | -5% |
| | 2 | -3% | -5% |
| | 3 | -3% | -6% |
| | 4 | -4% | -6% |



La collecte de lait de vache est en baisse tendancielle. On est sur des baisses de l'ordre de -3 à -4% sur le mois de janvier par rapport à la moyenne quinquennale et on a des perspectives qui ne s'annoncent pas très bonnes pour l'année 2023 puisque, sur les premières semaines de janvier, il y a des baisses supérieures à celles de l'année 2022.

Ceci renvoie évidemment à des problèmes de décapitalisation et donc de productions laitières qui ne sont pas spécifiques à la seule filière lait puisque cela concerne aussi les autres types de productions animales. On le voit aussi sur la diapo suivante puisque, sur la viande bovine, il y a là aussi des évolutions très préoccupantes, que ce soit sur les vaches laitières, les vaches allaitantes, les bovins mâles et les veaux de boucherie.

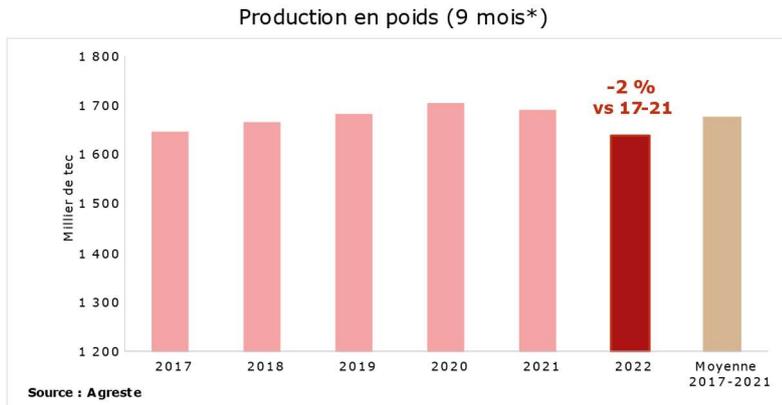
1. Etat des productions Recul des abattages



Le graphique que vous avez à l'écran vous montre que finalement, la diminution des abattages de bovins n'est pas spécifique à l'année 2022. Il faut remonter à 5 ou 6 ans en arrière pour commencer à constater et à mesurer le recul des abattages de bovins, ce qui est indissociable de la décapitalisation et il y aura des répercussions sur la formation des prix. Vous avez ensuite les abattages de volaille où la situation est assez catastrophique. C'est bien sûr lié à l'épisode de crise sanitaire d'Influenza Aviaire qui a conduit à abattre des animaux pour des raisons sanitaires, ce qui fait que les disponibilités en dinde, en canard et en pintade -surtout en canard- provoquent une baisse des abattages au sens de la disponibilité sur le marché. C'est moins prononcé sur les poulets de chair, mais on a tout de même, au total, un recul des abattages de volaille de 11%, ce qui n'est pas sans lien avec l'aggravation du déficit extérieur puisque nous avons continué à importer massivement. On tombe ici sur la problématique de notre dépendance aux importations, avec un approvisionnement du marché intérieur qui a dépassé les 50%. Ensuite, la production porcine est sur une trajectoire à peu près identique puisqu'elle recule également.

1. Etat des productions

Porcs



* Sur les neuf premiers mois de chaque année

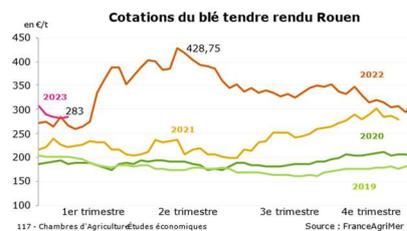
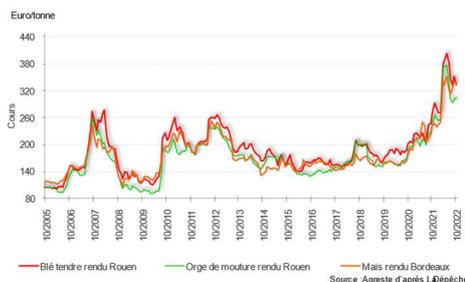


Ce qui débouche sur un prix tout de même assez élevé étant donné le déséquilibre constaté et provoqué par le recul de l'offre disponible sur le marché national. La situation des filières d'élevage est donc assez difficile étant donné le contexte d'une part, mais aussi sur des dimensions peut-être plus structurelles, en particulier avec la consommation de viande qui est un peu discréditée depuis quelques années.



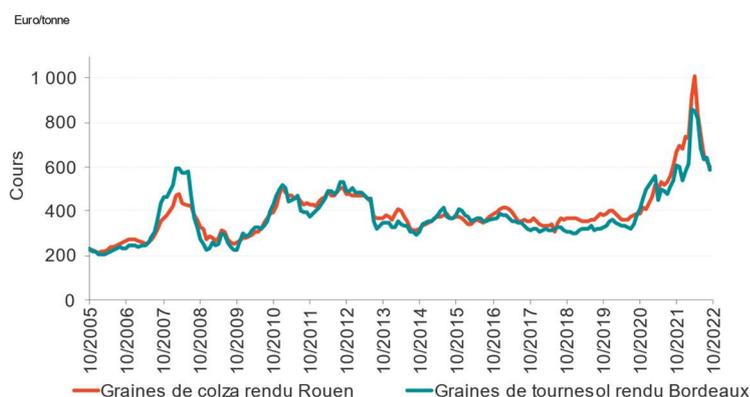
Concernant les prix, vous devinez aisément que l'année 2022 a été une année particulière puisque sur les productions végétales et en particulier sur les grandes cultures, nous avons eu une flambée du prix assez impressionnante qui a précédé le conflit en Ukraine. Le redressement du marché céréalier, que ce soit en blé tendre, en orge ou en maïs, commence à peu près au 2^{ème} semestre de l'année 2021.

2. Prix Productions végétales



C'est dû au rebond économique constaté, amorcé par l'adoption des plans de relance dans la plupart des pays pour sortir de la crise pandémique, la crise du Covid, ce qui a précipité une demande mondiale de produits céréaliers et oléagineux tout à fait impressionnante. Ce qui est intéressant, c'est que lors de la crise économique et financière de 2008-2013, on avait considéré que c'étaient des flambées de prix particulièrement impressionnantes, mais on n'avait rien vu avec l'année 2021-2022. Si on prend l'exemple du blé tendre, l'année dernière, on avait dépassé le seuil des 420 €/tonne pour le blé tendre, ce qui est tout de même assez exceptionnel, avec ensuite, à partir de la fin du 2^{ème} semestre, une tendance baissière qui, malgré la volatilité, s'est confirmée jusqu'à maintenant. Sur le graphique à l'écran, vous voyez en effet que le prix est revenu à 283 €/tonne, ce qui est encore très élevé. La semaine dernière, on était même descendu à 260 et 259 €/tonne. La baisse du prix constatée est plutôt une bonne nouvelle pour les importateurs, une moins bonne nouvelle pour les producteurs, mais c'est notamment dû au fait qu'il y a des perspectives de récoltes qui sont assez bien orientées en Europe, en particulier en Roumanie et en Bulgarie. C'est dû aussi au fait que la Russie, qui a besoin de ces exportations de blé, est en train de brader son blé ; elle propose des tonnes de blé à la vente qui sont particulièrement attractives en termes de prix. Tout cela contribue à affaiblir le prix du blé sur le marché.

2. Prix Productions végétales



Source : Agreste d'après La Dépêche

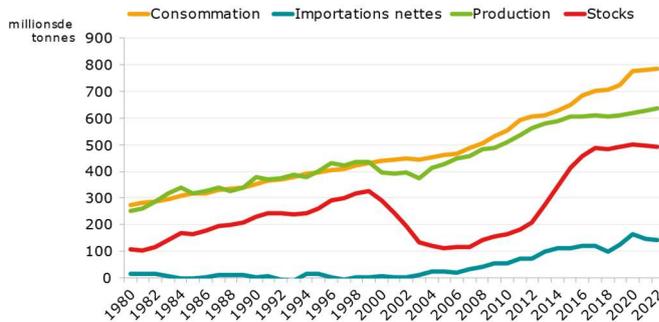


Concernant les oléagineux, là aussi nous avons eu des frayeurs puisque la graine de colza avait dépassé les 1 000 € la tonne l'année dernière avant d'opérer une baisse assez significative puisqu'on est maintenant aux alentours des 500 € la tonne. C'est donc tout de même une baisse de moitié. Là aussi, nous nous interrogeons sur les perspectives 2023 et on pourra y revenir si vous le souhaitez. Dans le contexte actuel, il ne faut pas oublier que la déstabilisation du marché mondial des produits céréaliers et oléagineux est largement associée au comportement de la Chine qui, depuis la crise économique et financière, n'a cessé d'acheter des grains pour sécuriser ses approvisionnements alimentaires. Ceci est dû à l'importance de sa population. C'est aussi lié au fait qu'elle a des surfaces cultivables qui ne sont plus aussi importantes que par le passé. Elle a un stress hydrique particulièrement prononcé et une urbanisation qui nécessite évidemment de grignoter sur les surfaces cultivables.

Il y a un deuxième point important qu'il est tout à fait intéressant de souligner dans le contexte de guerre actuel. J'interprète le comportement de la Chine qui détient maintenant 500 millions de tonnes de stocks de céréales et d'oléagineux.

Les stocks de la Chine depuis 2010

Consommation, production, stock et importations nettes de toutes les céréales et oléagineux (huile de palme exceptée) de la Chine



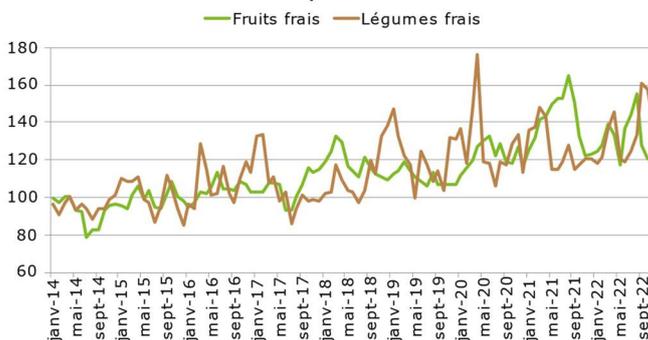
Source: The Conversation, U Department of Agriculture, Production, Supply and Distribution database



Pour donner juste un exemple sur le riz, la Chine détient 66% du stock mondial et contribue donc à l'instabilité du marché. Mais je crois que l'explication réside aussi dans le fait que la Chine est en train de se constituer des réserves pour se protéger des sanctions occidentales qui ne devraient plus tarder à tomber, tout d'abord parce que la Chine s'apprête à aider la Russie. Ensuite, il y a de grosses inquiétudes sur Taïwan ; la Chine essaie donc de sécuriser ses approvisionnements non seulement pour des raisons d'alimentation humaine et d'alimentation du bétail, mais aussi pour se protéger d'éventuelles sanctions à venir de la part de la communauté internationale, en tout cas du bloc occidental. Si on se penche sur le prix des fruits et des légumes, sur l'année 2022 par rapport à ce que j'ai souligné sur l'état des volumes sur les fruits frais et les légumes frais, il y a une augmentation des prix de l'ordre de 6 et 7%.

2. Prix Fruits et légumes frais

IPPAP, source INSEE



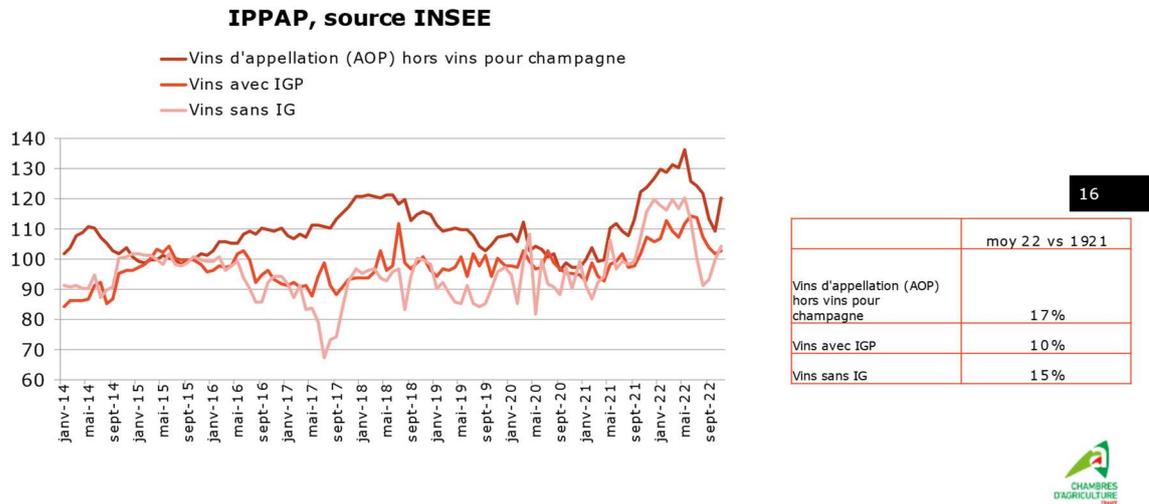
| | moy 22 vs 1921 |
|---------------|----------------|
| Fruits frais | 6 % |
| Légumes frais | 7 % |



Ce sont des filières qui se caractérisent par une volatilité régulière habituelle, mais sur l'année 2022, c'était plutôt bien orienté sur le territoire national.

Ensuite, il y a le prix des vins qui a connu une augmentation assez significative quel que soit le type de vin, que ce soient des vins d'appellation avec ou sans indication géographique.

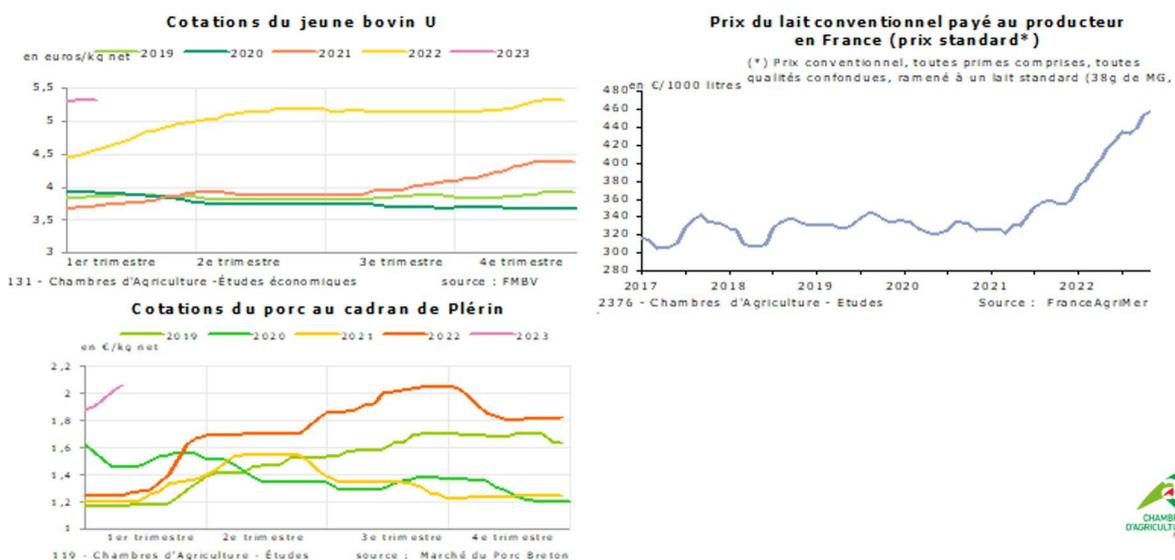
2. Prix Vins



En moyenne en 2022, on est sur des hausses comprises entre 10 et 17%. Ce qui ne veut pas dire, malgré ce bon résultat en termes de prix, que les charges ne vont pas peser. Certains départements et certains producteurs connaissent en effet quelques difficultés.

Concernant les productions animales, étant donné la diminution des disponibilités et de l'offre, on est sur des prix qui sont très bien orientés, que ce soit sur le jeune bovin, sur le lait conventionnel et sur la cotation du porc au Cadran pour ne prendre que cet échantillon-là.

2. Prix Productions animales

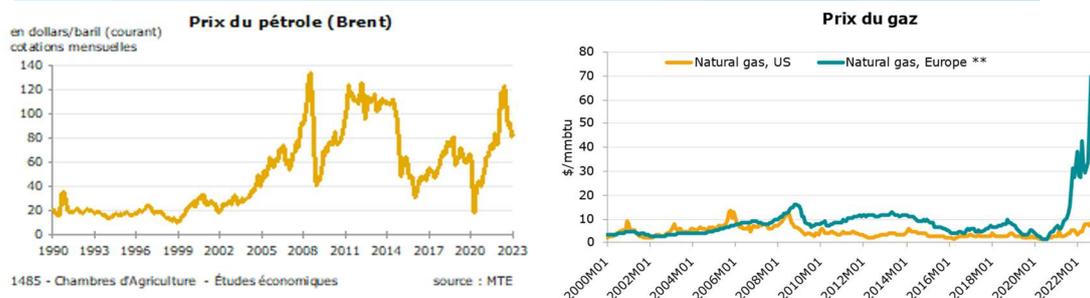


Sur le porc, c'est intéressant puisque nous avons franchi, à peu près depuis l'année dernière et malgré les fluctuations, la barre des 2 € alors qu'on était descendu très bas en 2020 et 2021, aux alentours de 1,2/1,4 €/kg.

Ceci est absolument indissociable du déséquilibre qu'il y a entre l'offre et la demande. Il n'y a pas suffisamment d'offre et cela provoque des tensions sur le prix qui se répercutent sur le prix à la consommation. Fondamentalement, même si la guerre a eu un impact, il est beaucoup plus mesuré que dans les productions végétales dans la mesure où là, on a vraiment un problème d'offre qui se pose sur le marché.

3. Coûts de production – énergie

(source : INSEE et Agreste, Banque Mondiale pour le gaz)

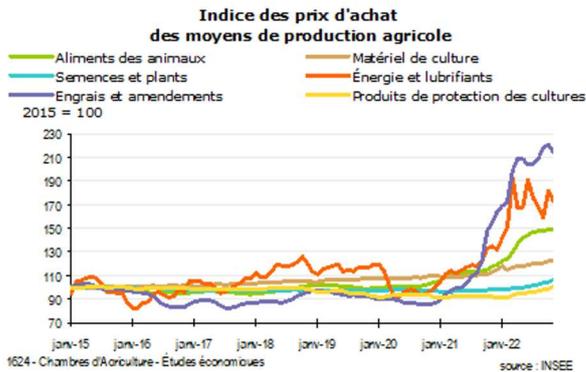


Pour 2023, tout dépendra de la croissance économique mondiale, de la demande exprimée par la Chine, du comportement de l'OPEP+ (+ = Russie, troisième exportateur mondial de pétrole, premier exportateur mondial de gaz) et de la parité €/ \$



Si je passe aux charges, aux coûts de production, ce qui s'est passé l'année dernière est assez impressionnant, sachant que c'est associé à notre dépendance énergétique. Au moment de la guerre, on a connu une explosion du prix du pétrole puisqu'on était passé au-dessus des 100 \$ le baril. Il y a également eu une explosion du prix du gaz, que ce soit en Europe et, de façon beaucoup plus mesurée, le gaz naturel liquéfié aux États-Unis. C'est redescendu depuis parce qu'un certain nombre de paramètres orientent à la baisse. Les pays producteurs exportateurs de pétrole ont en effet décidé d'augmenter un peu leur production. Il y a surtout une grosse inquiétude sur la croissance économique mondiale. On s'attend à ce que cette croissance économique soit très faible en 2023 malgré tous les plans de relance qui ont été adoptés depuis 2020, avec l'hypothèse d'une récession qui pourrait arriver en 2023. Ce qui conduit à ralentir évidemment les achats de pétrole de la part de certains pays structurellement importateurs. Au passage, je rappelle tout de même que nous avons été victimes, l'année dernière, d'un taux de change de l'euro particulièrement faible, ce qui a contribué à augmenter le prix des importations de pétrole et de gaz. Je voudrais également vous rappeler que la Russie est un acteur central sur le marché de l'énergie puisque c'est le troisième exportateur mondial de pétrole et le premier exportateur mondial de gaz. Vous comprenez donc bien les tensions qu'il y a depuis l'année dernière autour des embargos, autour de la diversification possible des sources d'approvisionnement en gaz. Les pays comme l'Allemagne sont en grande difficulté à ce sujet. La France est un peu moins exposée au gaz russe puisqu'elle achète davantage à l'Algérie, mais il a fallu s'interroger l'année dernière pour savoir si nous allions demander du gaz à la Norvège ou au Qatar pour essayer de diversifier et de moins dépendre du gaz russe.

3. Coûts de production



| | Evolution novembre 22 vs 19-21 |
|----------------------|--------------------------------|
| IPAMPA général | +33% |
| Gaz | +27% |
| Electricité | +16% |
| GNR | +86% |
| Engrais, amendements | +116% |
| Aliments des animaux | +42% |
| Matériel | +15% |



Cette configuration du marché énergétique s'est répercutée sur le marché des intrants, comme vous le voyez à l'écran. L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole -c'est-à-dire l'alimentation des animaux, les semences, les engrais, le matériel, l'énergie et les produits de protection des cultures- a augmenté en gros de 33% sur l'année dernière par rapport aux années précédentes, avec des pointes assez significatives sur le gazole non-routier (86% de hausse), les engrais (116%) et l'alimentation des animaux (42%). Heureusement, d'une certaine manière, que les prix ont été plutôt bien orientés puisque cela a permis d'absorber cette hausse. En revanche, pour l'année 2023, comme je l'ai indiqué tout à l'heure en prenant l'exemple du blé, si on a des baisses du prix à la production et que ces moyens de production continuent à être chers, cela peut mettre en péril la trésorerie de certaines exploitations agricoles. Sur la diapositive suivante, vous avez d'ailleurs des éléments intéressants sur la moyenne de janvier et décembre 2022 par orientation technico-économique des exploitations agricoles.

3. Charges sur une année par OTEX

Evolution sur un an du prix des intrants par OTEX

Indice base 100 en 2015

| Orientation technico-économique des exploitations agricoles (OTEX) | décembre | | | Moyenne janv.-déc 2022 | Evol (%) |
|--|--------------|--------------|-------------|------------------------|-------------|
| | 2021 | 2022 | Evol (%) | | |
| Ensemble | 120,6 | 142,4 | 18,1 | 138,7 | 25,9 |
| dont* | | | | | |
| Céréales, oléo-protéagineux | 123,6 | 145,6 | 17,7 | 142,5 | 33,2 |
| Autres grandes cultures | 119,7 | 139,2 | 16,3 | 136,1 | 28,1 |
| Viticulture | 112,8 | 125,2 | 11,0 | 123,3 | 16,6 |
| Maraîchage | 121,0 | 131,0 | 8,2 | 130,3 | 21,1 |
| Arboriculture fruitière | 113,5 | 126,2 | 11,2 | 124,7 | 17,0 |
| Bovins lait | 119,7 | 141,1 | 17,9 | 137,1 | 23,3 |
| Bovins viande | 121,0 | 141,4 | 16,9 | 138,1 | 23,5 |
| Porcins | 120,8 | 147,4 | 22,1 | 141,0 | 24,5 |
| Volailles | 117,3 | 142,0 | 21,1 | 135,3 | 23,2 |

Source : Insee, Agreste

* liste non exhaustive, il existe 17 OTEX, voir le fichier de données complémentaires pour des séries longues.

21



On voit ainsi que les évolutions ont été particulièrement élevées à peu près partout, notamment en céréales au niveau protéagineux, un peu moins en viticulture, mais en maraîchage et surtout en bovin lait et bovin viande, porcin et volaille. Avec la question du chauffage des bâtiments d'élevage, les hausses ont été particulièrement importantes sur le prix des intrants. L'inquiétude que nous avons sur l'année 2023 -et cela a déjà commencé-, c'est que le ciseau des prix se met en place. C'est-à-dire qu'on a une augmentation du prix des intrants, notamment des engrais, même s'il y a un léger recul par rapport à la période de l'année dernière où on avait connu une envolée du prix des engrais, mais cela reste tout de même élevé. Quand on compare avec l'évolution du prix des céréales et des oléagineux, on a déjà un écart qui commence à se mettre en place. On pourrait donc avoir, en 2023, un ciseau des prix qui pourrait être préjudiciable pour les résultats des exploitants agricoles. C'est là un indicateur qui est vraiment à surveiller et nous le faisons, ici, à Chambres d'agriculture France.

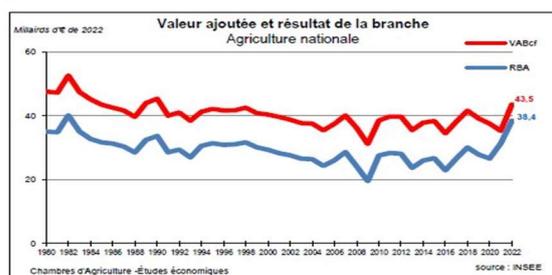
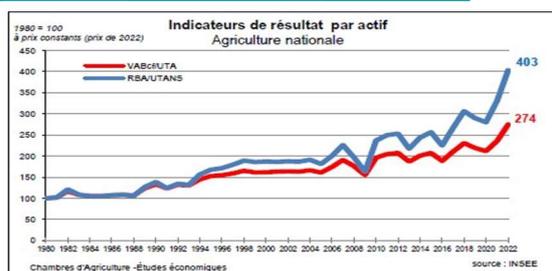
3. Coûts de production Engrais : des prix encore élevés/tensions sur l'offre dans l'UE



Si je passe au résultat global de l'année 2022, c'est dans la continuité de ce que je viens de dire : les prix ont été très élevés, ils ont permis d'absorber l'évolution des charges. La valeur ajoutée brute progresse de 15% et le résultat de la branche agricole, qui consiste à calculer cette valeur ajoutée en enlevant les charges salariales, les intérêts, les charges locatives et les impôts, est sur une progression de 20%.

3. Résultats 2022 de la branche agricole

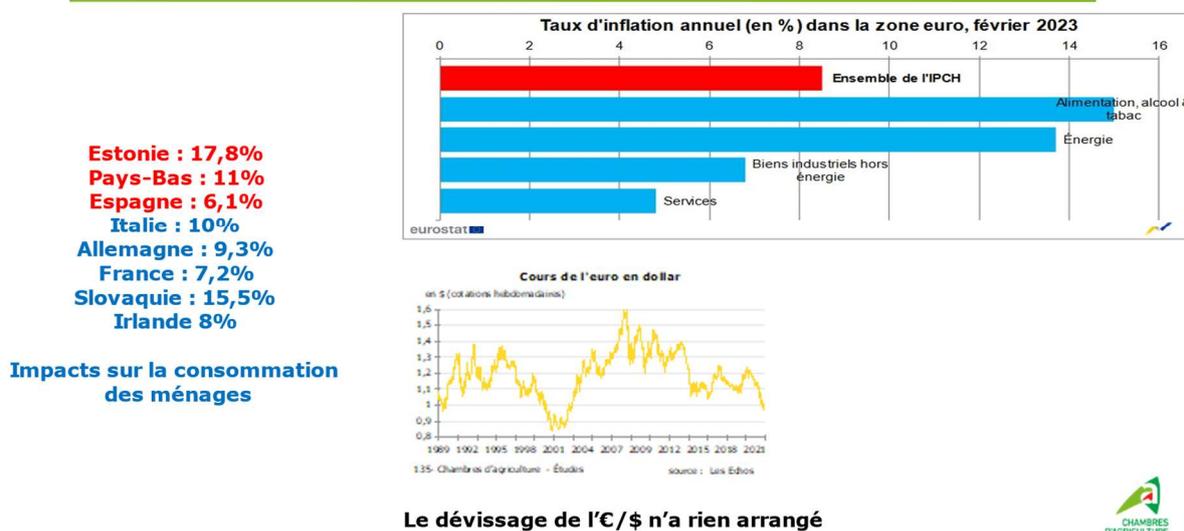
- L'année 2022 a été très favorable pour l'agriculture française (prix, exportations, taux de change de l'€/\$....)
- Valeur ajoutée brute (y compris subventions), progresse de + 15,4%
- Le résultat de la branche agricole (VA – charges salariales – intérêts – charges locatives – impôts sur la production) : + 19,7%
- Résultats en hausse : une rupture par rapport aux années précédentes



L'année 2022 est donc vraiment une année exceptionnelle en termes de résultats. Je précise bien qu'il s'agit d'un résultat moyen. J'attire votre attention sur la valeur ajoutée et le résultat de la branche, car on a eu toute une période assez longue où l'agriculture française avait tendance à produire une valeur ajoutée un peu stable, un peu stagnante. Depuis 2021, il y a un redressement de cette valeur ajoutée, ce qui est une très bonne nouvelle parce que cela signifie que la contribution de l'agriculture française à la richesse de la nation augmente. Là, tous les observateurs, les économistes considèrent que c'est plutôt une très bonne nouvelle comparativement à la longue période passée où on était plutôt sur une baisse ou une stabilisation de cette contribution. Je vais m'arrêter un peu plus longuement sur la diapositive suivante parce que c'est un sujet de préoccupation et on ne sait pas trop comment on va pouvoir gérer le retour de l'inflation et le comportement des Français face à l'inflation en matière de consommation alimentaire.



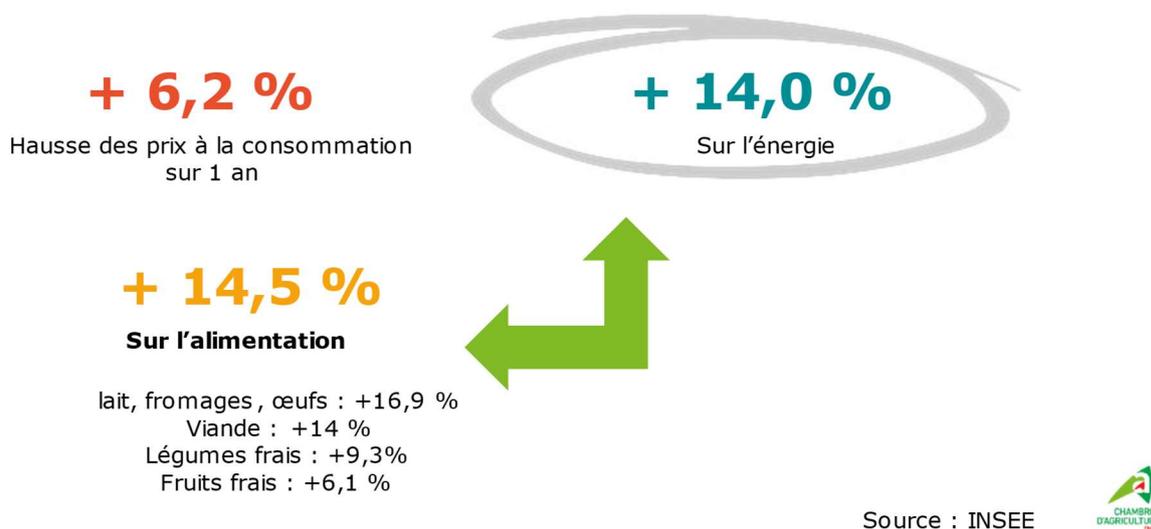
4. Le retour de l'inflation



Les Français sont en train de changer de comportement et il peut être important de l'avoir à l'esprit en termes de débouchés des produits agricoles et des produits alimentaires. Je vous rappelle que dans la zone euro, au dernier pointage de février 2023, l'inflation sur les 19 Etats membres était d'un peu plus de 8%. C'est une moyenne ; il y a des écarts importants entre les pays membres. Il y a des pays comme l'Estonie, la Slovaquie ou les Pays-Bas qui ont déjà dépassé un taux d'inflation à deux chiffres et un taux d'inflation général, c'est-à-dire tous produits confondus et pas seulement alimentaires.

En France, c'est beaucoup moins parce que des dispositifs ont été adoptés, notamment sur l'énergie, l'année dernière, avec le bouclier énergétique. Il y a deux postes qui tirent cette inflation vers le haut, ce sont l'énergie et l'alimentation. Ce qui est intéressant, c'est de constater –et je vais le confirmer avec les diapositives suivantes– que l'alimentation a désormais dépassé l'énergie en matière d'évolution des prix. On le voit bien en France. Il y a encore 2 mois, je vous aurais montré un chiffre d'inflation sur l'énergie supérieur à celui concernant l'alimentation. Là, en février 2023, l'INSEE¹⁴ a montré que l'augmentation des prix sur l'inflation dépassait l'augmentation des prix sur l'énergie. Pour l'énergie, c'est simple à comprendre puisque je vous ai dit tout à l'heure que le prix de l'énergie baissait, mais là, on est sur 14,5% d'inflation sur les produits alimentaires et c'est vraiment énorme. On n'avait jamais vu cela depuis les années 70. L'INSEE considère que l'on va se rapprocher des 15% au mois de mars, cela devrait donc s'installer sur toute l'année 2023. Dans ce panorama, il y a des produits comme le lait, les fromages, les œufs qui sont au-dessus puisqu'ils sont proches de 17%. Pour la viande, c'est à peu près la moyenne. Les prix évoluent un peu moins sur les légumes frais et les produits frais.

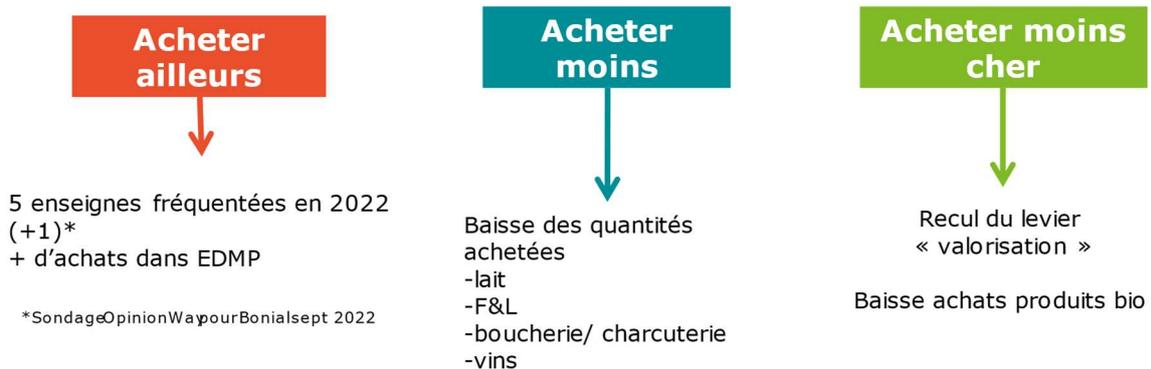
▲ 4. Les Français face à l'inflation Les chiffres de l'inflation en février 2023



Là, c'est quelque chose qui est assez important parce que cela se traduit par un phénomène tout à fait surprenant que l'on peut voir dans la diapositive suivante, c'est-à-dire que les Français modifient leur comportement.

¹⁴ Institut national de la statistique et des études économiques

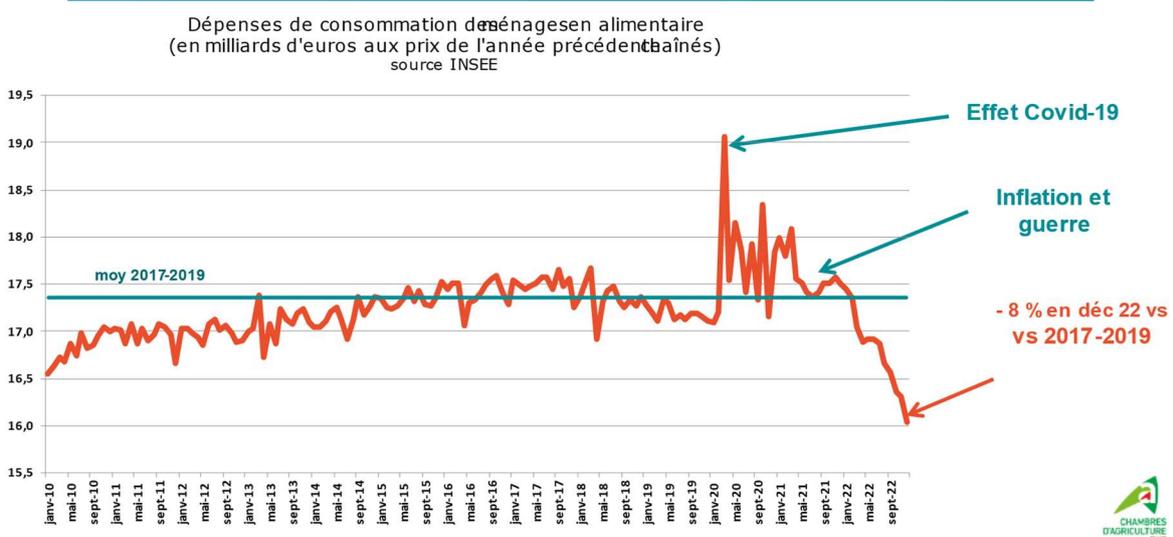
4. Les Français face à l'inflation



Tout d'abord, ils achètent ailleurs. Il y a des enseignes qu'on appelle le *hard discount*¹⁵ qui est maintenant très prisé par les consommateurs. On achète ailleurs et on achète moins. Des baisses de quantité ont en effet été observées sur le lait, les fruits et légumes, les produits de boucherie, charcuterie et les produits issus de la viticulture. Surtout, ils achètent moins cher, c'est-à-dire qu'on a un recul du levier « valorisation » alors que, pendant des années, on avait considéré que les consommateurs étaient prêts à payer un peu plus cher parce que c'était de meilleure qualité et parce qu'il fallait rémunérer les producteurs. Dans cet ensemble, ce qui est ennuyeux, c'est qu'il y a une baisse des achats de produits issus de l'agriculture biologique qui est assez impressionnante. Je vais y revenir dans un instant.

L'alimentation comme variable d'ajustement: baisse de la consommation alimentaire

Acheter moins



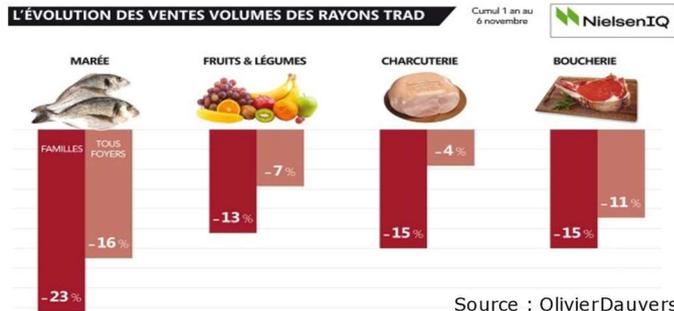
¹⁵ Un hard-discount ou un maxidiscount est un magasin libre-service à prédominance alimentaire qui se caractérise par des prix de vente en dessous de la moyenne, une petite surface de vente et un assortiment de produits restreint

Sur la diapositive suivante, vous voyez que la consommation alimentaire est maintenant considérée par les consommateurs comme une variable d'ajustement. C'est-à-dire que sur décembre 2022, par rapport à une période 2017-2019, donc avant Covid et avant la guerre, la consommation a reculé de 8 %, ce qui est absolument considérable. Il y a non seulement des dépenses en valeur, mais il y a aussi des dépenses en volume, en quantité.

▲ **Baisse des volumes achetés en grandes surfaces**

Acheter moins

| Source IRI | Evolution des achats sur les 9 premiers mois de 2022 vs 2021 | |
|------------------|--|-----------|
| | En volume | En valeur |
| Lait conditionné | - 3,9 % | +1,1 % |
| Œufs | - 0,9 % | +5,9 % |
| Vins tranquilles | -7,2 % | +4,5 % |
| F&L | -7 % | |



Cela fait partie des arbitrages qu'opèrent maintenant les consommateurs. L'alimentation est manifestement considérée comme quelque chose d'important, mais pas suffisamment dans un contexte d'inflation puisqu'il y a les autres dépenses, les dépenses de santé, les dépenses de logement et puis toutes les dépenses de loisirs, de téléphonie qui continuent à progresser. C'est là une véritable préoccupation parce que, si la consommation alimentaire diminue ou si on change notre façon de consommer, c'est la problématique des débouchés pour les agriculteurs et pour les industriels de la transformation, et même pour les distributeurs, qui se pose. C'est d'ailleurs pour cela qu'il y a autant de tensions autour des négociations commerciales. Manifestement, le gouvernement prévoit de rouvrir les négociations commerciales qui se sont terminées il n'y a pas longtemps parce qu'il y a des baisses de prix des emballages, des baisses de prix de matières premières. Le gouvernement considère donc que l'on pourrait rouvrir les négociations à partir de l'été, ce qui a évidemment soulevé beaucoup de débats. Sur la diapositive suivante, on voit bien que le comportement des consommateurs évolue puisque, sur les quantités achetées en grande surface, les reculs peuvent aller jusqu'à 7% en fruits et légumes, en vin et à 4% en lait conditionné. Ce n'est pas tout à fait le cas sur la valeur, c'est pourquoi il faut faire très attention, mais sur les volumes achetés en rayon, vous voyez que les fruits et légumes, la charcuterie, la boucherie et même les produits de la mer connaissent des reculs assez significatifs.

▲ **L'essoufflement des ventes de produits bio**

Acheter moins cher

| Sur les 9 premiers mois de 2022 vs 2021 Source IRI, Agence Bio | conventionnel | | bio | |
|---|---------------|-----------|-----------|-----------|
| | En volume | En valeur | En volume | En valeur |
| Lait conditionné | - 3,9 % | +1 ,1 % | -8,4 % | -4,3 % |
| Œufs | - 0,9 % | +5,9 % | -5,5 % | -1,2 % |
| Vins tranquilles | -7,2 % | +4,5 % | -9,7 % | -8,3 % |

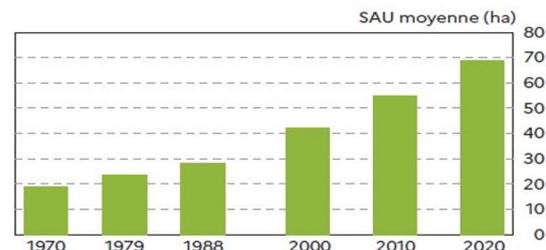
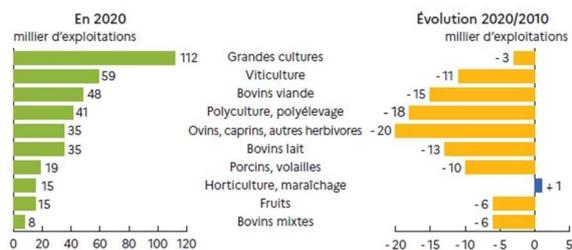
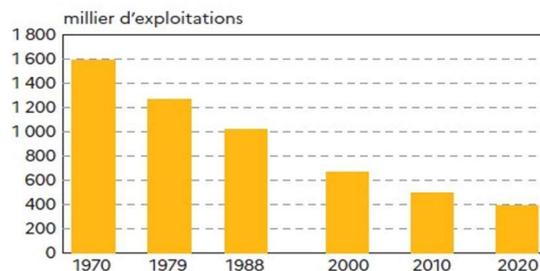


Concernant la bio, on est sur un essoufflement et même plus qu'un essoufflement puisque le retournement du marché des produits issus de l'agriculture biologique a commencé à être observé à partir de 2021, c'est-à-dire juste au moment où le Covid commençait à se retourner, on commençait à s'en sortir. Et quand on fait des comparaisons entre le conventionnel et le bio, que ce soit en valeur ou en volume, ça décroche, en sachant qu'on aurait pu prendre d'autres exemples. Le secteur de l'agriculture biologique est donc en très grande difficulté aujourd'hui, avec des conséquences de déconversion et de fermeture de magasins spécialisés dans des produits bio.



▲ **5. L'état de la population agricole**

Le contexte économique et international va-t-il accélérer la tendance à la baisse des effectifs d'agriculteurs?

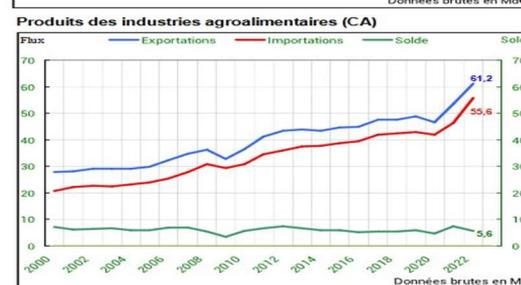
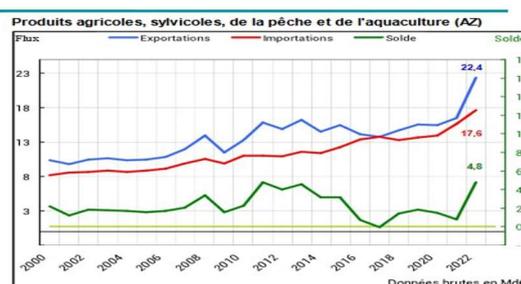


Je vais passer très rapidement sur l'évolution des structures, en particulier sur la démographie agricole parce qu'on a eu et on continue à exploiter les résultats du recensement agricole. Je ne vais pas vous rappeler des chiffres que vous connaissez. Il y a aussi la poursuite de la baisse des effectifs. Il y a 416 000 exploitants agricoles en France, y compris les départements d'Outre-Mer. Il y a des déclinaisons plus ou moins prononcées selon les types d'exploitation agricole. Cela baisse beaucoup sur la polyculture-élevage, sur les ovins-caprins, sur les bovins lait, sur les porcins-volaille et sur les bovins viande. Ce que je veux simplement dire sur ce point, c'est la question qui est posée aujourd'hui dans le contexte actuel climatique, le contexte sanitaire, le contexte de guerre, est-ce que ce sera un levier suffisant pour rendre le métier attractif ? Je dis cela au sens où il y a énormément de défis à relever. L'agriculture française a tout de même suffisamment d'atouts, mais est-ce que ce sera suffisant pour attirer des jeunes dans le métier d'agriculteur pour relever ces défis qui sont absolument colossaux, mais qui sont, d'une certaine façon, importants pour que la France puisse conserver son rang sur l'échiquier agricole international ? Ceci renvoie aussi à des problèmes bien plus larges, notamment le problème de savoir ce que veut faire l'Union européenne de son agriculture. Je vais aussi annoncer la bonne nouvelle parce qu'on entend tellement parler d'érosion de notre compétitivité et c'est vrai qu'il y a des problèmes sur certaines filières, je vais en parler avec la diapositive suivante, mais globalement, je dois indiquer que l'économie française a terminé l'année 2022 avec un déficit commercial record tout secteur confondu (164 milliards de déficit). C'est un peu plus de 2% de notre produit intérieur brut, ce qui est absolument gigantesque.



6. Commerce extérieur agroalimentaire français 2022

- Un déficit commercial record pour l'économie française : **- 164 milliards d'€**
- Un net redressement de l'excédent commercial agroalimentaire depuis 2020
- **+ 11 milliards d'€ (+4,8 pour les produits bruts et +5,6 pour les produits transformés)**
- Une conjoncture porteuse pour les produits agricoles et alimentaires
- **Points noirs : aggravation du déficit en fruits et en légumes (un déficit très ancien), en volaille** (Pologne, Belgique, Allemagne, Pays-Bas) et en viande en général
- Importations de poulet ukrainien : +140%



C'est imputable, bien entendu, à la facture énergétique, mais ce qui nous inquiète, c'est qu'on assiste aussi à un recul de notre industrie lié à tout ce qui relève de la problématique délocalisation ou relocalisation. Mais dans cet ensemble, il faut tout de même souligner -et je pense qu'il faudra que l'ensemble de la profession agricole et les élus des chambres d'agriculture le rappellent sans cesse- que nous avons un très net redressement de notre excédent commercial agroalimentaire depuis 2020. Nous avons terminé l'année avec 11 milliards d'excédent agroalimentaire alors qu'on était tombé à 5 milliards en 2020 pour les produits bruts et 5,6 milliards pour les produits transformés. C'est tiré essentiellement par les produits issus de la viticulture, les céréales et les produits laitiers, mais il y a encore des excédents dans les animaux vivants, notamment les bovins. Il y a aussi le sucre. Nous avons dégagé un excédent de près d'un milliard d'euros sur les semences. Tout n'est donc pas noir sur le point de la compétitivité. En revanche, il y a évidemment des zones d'ombre très préoccupantes avec l'aggravation du déficit en fruits et légumes. C'est un déficit ancien qui remonte aux années 80 avec les élargissements successifs de l'Union européenne, mais aussi avec des accords de libre-échange que nous avons signés, en particulier avec le Maroc, pour ne prendre que cet exemple.

Le déficit en volaille s'aggrave également. Une bascule s'était mise en place à partir de la fin des années 90, en particulier avec les accords du GATT¹⁶. Ce qui est intéressant, c'est que notre déficit en volaille s'aggrave, notamment vis-à-vis de nos principaux partenaires européens. Le premier fournisseur de poulets de la France est la Pologne suivie de la Belgique, de l'Allemagne et des Pays-Bas. On voit donc bien qu'il y a un problème de réglementation de la concurrence au sein de l'Union européenne. La difficulté de la filière volaille s'est alourdie avec la concurrence intra-européenne, la grippe aviaire et, l'année dernière, la Commission européenne a décidé d'accélérer la mise en place de l'application de l'accord de libre-échange que nous avons signé avec l'Ukraine en 2015. Même si c'est sur des volumes relativement faibles, les importations de poulets ukrainiens ont augmenté en France de 140%. C'est ce qui explique que nous avons maintenant un marché intérieur couvert à 50% par des importations. Le paysage est donc contrasté, mais la bonne nouvelle, c'est que nous avons un redressement significatif de notre excédent.

▲ Accords de libre-échange

- Ratification du Parlement allemand de l'Accord CETA (2016) (11 Etats membres ont encore à se prononcer)
- Election de Lula au Brésil : convergence entre Brasilia et la Commission pour ratifier rapidement (Présidence espagnole) l'Accord de juin 2019, divergence avec le Parlement européen (exigences environnementales, possibilité d'un *Acte additionnel* ou pas)
- Accord avec la Nouvelle-Zélande 2022 (avec sanctions commerciales)
- Accord avec le Chili (9 décembre 2022, sans sanctions commerciales) : 196 produits agricoles ajoutés/Accord de 2002 ; pour les produits déjà concernés (viandes), les contingents augmentent
- Produits laitiers + IGP : intérêts offensifs pour l'UE (pas de restriction à l'entrée du marché chilien)
- Intérêt pour l'UE : sécuriser ses approvisionnements en métaux rares (lithium, cuivre)
- Viande de volaille : doublement du contingent (36 000 tonnes) mais faible par rapport à la consommation intérieure
- Cumuls des ALE signés ou en cours de négociations (12) : 150 000 T pour le sucre, 100 000 T pour la viande bovine, 305 000 T pour la volaille



¹⁶ *General Agreement on Tariffs and Trade* - Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

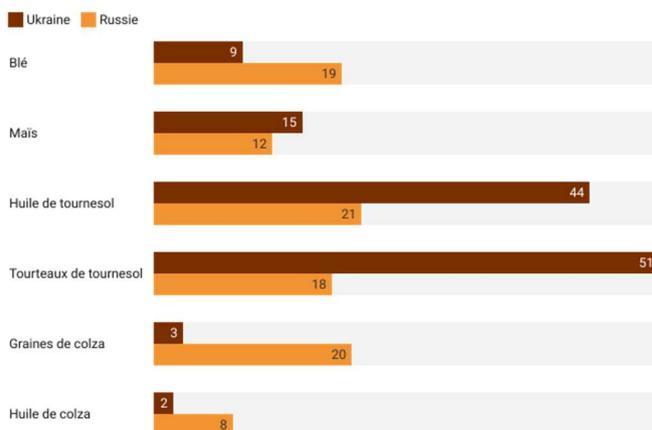
Je rappelle très rapidement que la Commission européenne continue de négocier et de signer des accords de libre-échange. Les anciens sont en train d'être plus ou moins rapidement, plus ou moins facilement, ratifiés. Par exemple, l'accord avec le Canada de 2016 vient seulement d'être ratifié par le Parlement allemand. Il y a donc 11 Etats membres qui doivent encore ratifier l'accord avec le Canada. Concernant le Brésil, nous avons une négociation qui s'est terminée en 2019 avec les pays du Mercosur¹⁷ dont le Brésil. Mais comme il y a un changement de président au Brésil, la problématique climatique au sujet de la déforestation nécessite qu'on continue à discuter pour savoir si on met un acte additionnel concernant la question du climat. Nous avons signé un accord de libre-échange avec la Nouvelle-Zélande. Là aussi, c'est une difficulté pour la production laitière. Nous avons signé en décembre un accord avec le Chili qui est en fait une actualisation de l'accord que nous avons avec ce pays en 2002, mais nous avons des produits qui sont concernés par des contingences sans droits de douane, en particulier la volaille. Ce qui fait que, quand on cumule tous ces accords de libre-échange, notamment les 12 derniers, on atteint des contingents avec ou sans droits de douane assez importants : 150 000 tonnes pour le sucre, 100 000 tonnes pour la viande bovine et 305 000 tonnes pour la volaille. Dans le contexte actuel, il serait donc peut-être intéressant d'essayer de voir avec la Commission européenne si elle ne peut pas envisager de suspendre momentanément ces accords qui peuvent porter préjudice à certains agriculteurs, même si nous avons des intérêts offensifs, en particulier sur les produits laitiers et les fromages tout spécifiquement, avec les pays avec lesquels nous signons des accords de libre-échange. Je porte un point important à votre attention, c'est que jusqu'à l'accord avec le Canada, la Commission avait accepté que la ratification se fasse par le Parlement européen et par les parlements nationaux et régionaux. La Wallonie n'avait pas ratifié d'accord avec le Canada avant d'avoir des compensations. Là, avec le Mercosur avec la Nouvelle-Zélande et le Chili, voire avec l'Australie puisque nous négocions, la commission envisage de s'arrêter uniquement au Parlement européen. C'est-à-dire que les Etats membres ne seraient pas consultés, ce qui pose tout de même un problème en matière d'accès à ces textes. Je porte ceci à votre attention car cela mérite tout de même d'être vigilant.



¹⁷ Marché commun du Sud, couramment abrégé « Mercosur » ou « Mercosul »

▲ Rappel de l'importance de l'Ukraine et de la Russie sur les marchés mondiaux agroalimentaires

Poids dans les exportations mondiales en 2020, en volume
(données FAO STAT)



Créé avec Datawrapper

France 2022 : 4^{ème} exportateur mondial de blé

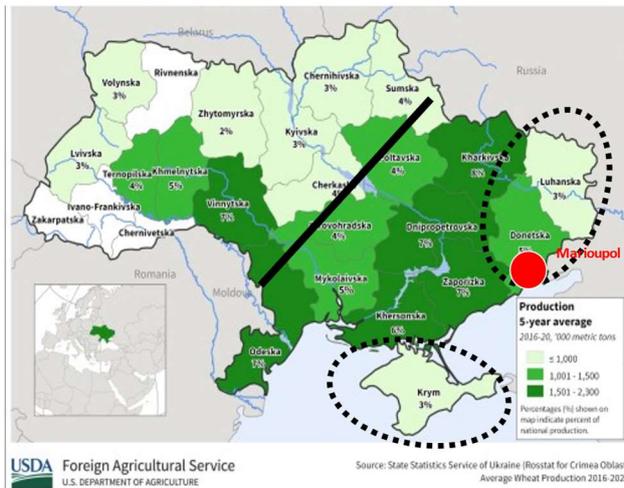
Exportations : +60%

Algérie, Maroc, Egypte, Pakistan...



Avant de conclure, je voudrais rappeler des choses importantes sur la guerre en Ukraine et ses conséquences agricoles. Je rappelle que cette guerre oppose deux géants de l'agriculture mondiale. La Russie et l'Ukraine sont en effet particulièrement performants sur le blé, le maïs, le tournesol, que ce soit en tourteaux ou en huile, mais aussi en colza avec des partages entre l'Ukraine et la Russie. C'est important et ça explique d'une certaine façon les turbulences que nous connaissons aujourd'hui et les difficultés que peuvent avoir certains pays importateurs qui étaient très dépendants de l'Ukraine notamment. Ils sont en effet obligés de réfléchir à des diversifications d'approvisionnement, soit en s'adressant à la Russie, soit en s'adressant à d'autres pays, dont la France. En 2022, la France est devenue le 4^{ème} exportateur mondial de blé, avec une augmentation des exportations de 60% dans des destinations habituelles comme l'Algérie et un peu moins habituelles comme le Maroc ou le Pakistan. Même l'Égypte, qui s'était un peu éloignée de nous ces dernières années, a renoué en essayant d'obtenir des tonnages importants. Ceci à tel point que le port de Rouen, à partir duquel les tonnes de blé partent, n'a jamais connu une activité aussi intensive depuis des années et des années. Un autre point important. Cette guerre a aussi un enjeu agricole. Ce n'est pas simplement un enjeu militaire et diplomatique. Sur la carte que vous avez à l'écran, vous constaterez en vert que l'essentiel des productions agricoles se situent dans la partie est de l'Ukraine et sur la région du Donbass, c'est en effet 10% de la production de blé.

▲ Une nouvelle poussée d'incertitudes



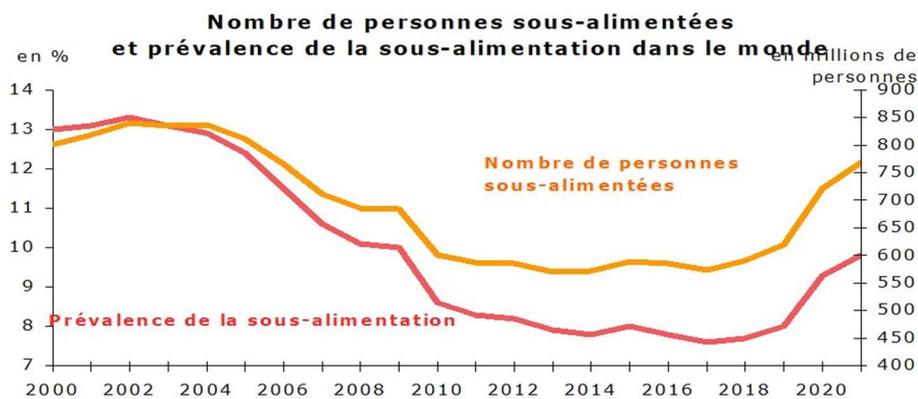
- L'issue donnée à la guerre en Ukraine : une année 2023 décisive ?
- Les productions agricoles convoitées par la Russie
- L'état du climat (une nouvelle en sécheresse 2023 ?) et des productions agricoles dans le monde : une volatilité/incertitude structurelles des prix de l'énergie, des intrants, agricoles

38



Si la Russie parvient à mettre la main sur une partie de l'Ukraine en contrôlant aussi les terminaux portuaires de Marioupol à Odessa, vous aurez devant vous une puissance agricole et alimentaire de premier ordre, certainement la première puissance agricole mondiale, qui aura un pouvoir alimentaire absolument colossal. On voit donc bien qu'à la faveur de cette guerre, il y a aussi des enjeux de géo-agriculture qui sont en train de se mettre en place avec la contestation par la Russie du pouvoir alimentaire que détenaient jusque-là les États-Unis. Cette guerre soulève aussi le problème de l'insécurité alimentaire mondiale.

▲ 7. Progression de l'insécurité alimentaire dans le monde



Depuis 2018 à peu près, la FAO¹⁸ a montré que l'insécurité alimentaire mondiale augmentait et s'aggravait avec cette guerre en Ukraine étant donné le degré de dépendance de certains pays importateurs vis-à-vis de l'Ukraine et de la Russie.

¹⁸ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Là, c'est quelque chose d'assez préoccupant parce que, si la Russie décide d'approvisionner certains pays, elle conditionne ses exportations au comportement de ces pays importateurs à l'assemblée générale de l'ONU¹⁹ lorsqu'il s'agit de voter des sanctions. On voit en effet qu'il y a eu une évolution sur l'année dernière, concernant des pays africains notamment qui se sont abstenus de voter des sanctions pour pouvoir préserver les approvisionnements en produits agricoles en provenance de Russie. Il y a donc tout un ensemble de choses qui sont en train de s'emboîter et qui sont particulièrement préoccupantes pour la sécurité alimentaire mondiale.



Il m'est très difficile de conclure, comme d'ailleurs pour tout le monde, puisque nous sommes face à une accumulation de contradictions qui entravent d'une certaine façon la prise de décision.

▲ Paradoxes du monde agricole

- Le succès des 60 dernières années (PAC, autosuffisance, exportations...) est contesté
- Des perspectives mais des résistances (le modèle antérieur jugé indépassable)
- **Société française qui se fragmente** (syndrome de l'Archipel selon J. Fourquet), difficultés à **répondre par un projet collectif**
- Agriculteurs « gardiens » de la nature et des paysages, le lien au vivant, et une performance agricole jugée dévastatrice pour les citoyens
- Mutation vers un **nouveau modèle** mais lequel : agriculture de précision, agroécologie, agriculture biologique, agriculture régénératrice, la bioéconomie ?
- L'application de la loi EGALIM ?
- Quels modes de financements de cette mutation ? Capitaux propres aux agriculteurs ? Apports de capitaux extérieurs ?
- Agriculture : historiquement une affaire d'Etat (+UE) avec les politiques agricoles, mais mutations actuelles qui incitent agriculteurs et entrepreneurs à davantage d'autonomie



Premièrement, le monde agricole est dans une situation très paradoxale. Tous les succès des 60 dernières années qui sont dus aux performances des agriculteurs, à la PAC²⁰, sont aujourd'hui contestés.

¹⁹ Organisation des Nations unies

²⁰ Politique agricole commune

À titre personnel, l'année dernière, j'ai déploré -et je m'en suis remis aux élus des Chambres, en particulier à Sébastien Windsor- que personne, même pendant la présidence française du Conseil de l'Union européenne, n'ait célébré le 60^{ème} anniversaire de la Politique Agricole Commune, absolument personne ! On est passé à côté du rappel fondamental du fait que l'Europe était devenue autosuffisante. Dans un contexte où on parle beaucoup d'autosuffisance et de souveraineté, c'est assez regrettable... Ensuite, il y a des perspectives avec de nouveaux modèles de productions, de nouveaux modèles agricoles, mais tout cela est grippé par des résistances qui expliquent que la société française, aujourd'hui, est fragmentée sur son agriculture. Il n'y a pas de projet collectif. On est, comme l'indique le directeur des études de l'institut Ipsos, dans un syndrome de l'archipel où chacun a son avis sur telle ou telle question. Les agriculteurs sont performants, ils ont un contact au vivant, ils savent ce qu'est la nature, ce que sont les paysages, ils savent ce qu'est une production, mais c'est justement cette connaissance qu'ils ont, cette performance qu'ils ont réalisée qui leur est contestée par les citoyens, même si la majorité d'entre eux continuent à considérer que l'agriculture française est importante. On ne sait pas trop vers quel modèle nous allons : agroécologie, biologie, agriculture rémunératrice, voire bioéconomie puisqu'il y a beaucoup de débats autour de l'usage industriel des productions agricoles. La loi Egalim²¹ a connu des versions successives. Il y en a une autre en préparation, ce qui montre bien qu'elle n'est pas encore complètement opérationnelle. Il y a toute la question de savoir comment on bascule d'un modèle à un autre et avec quel type de financement, quelle participation de l'Etat, de la commission, quelle participation d'autres acteurs éventuellement. Je voudrais ensuite m'arrêter quelques minutes sur la souveraineté alimentaire.

Définir la souveraineté alimentaire

« La souveraineté, n'étant que l'exercice de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner »

- Indissociable de l'Etat : garantir la sécurité du peuple, en particulier par le biais des lois et de politiques appropriées
- La souveraineté se définit alors comme : **la résultante d'un pouvoir suprême de commander en toute liberté, sans qu'aucune borne ne vienne limiter ce pouvoir, qu'elle relève d'une divinité ou d'une loi établie par une puissance étrangère**
- La transcription de cette définition, issue de la science politique, au cas de **l'agriculture et de l'alimentation, conduit à définir la souveraineté alimentaire comme une aptitude à produire ce que l'on veut, sur son territoire, donc par soi-même et pour soi-même, et/ou à importer (conditions de l'importation)**
- Pandémie/guerre : tendre vers des formes de relocalisations des productions
- Souveraineté nationale? Souveraineté européenne (ambition affichée par E. Macron discours 2017 et avec la PFUE puis à *Terres de Jim*)? Quel degré de convergence entre les Etats membres?
- Souveraineté et interdiction des néonicotinoïdes ? Souveraineté et baisse des productions animales ? Souveraineté et importations (exemple de la volaille, des fruits et des légumes)? Souveraineté alimentaire et eau?



Il faudrait se mettre d'accord sur sa définition et sur le fait que ce n'est pas forcément une ambition partagée par tous, y compris dans l'Union européenne. Je me suis permis de mettre une petite citation : « La souveraineté, n'étant que l'exercice de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner ».

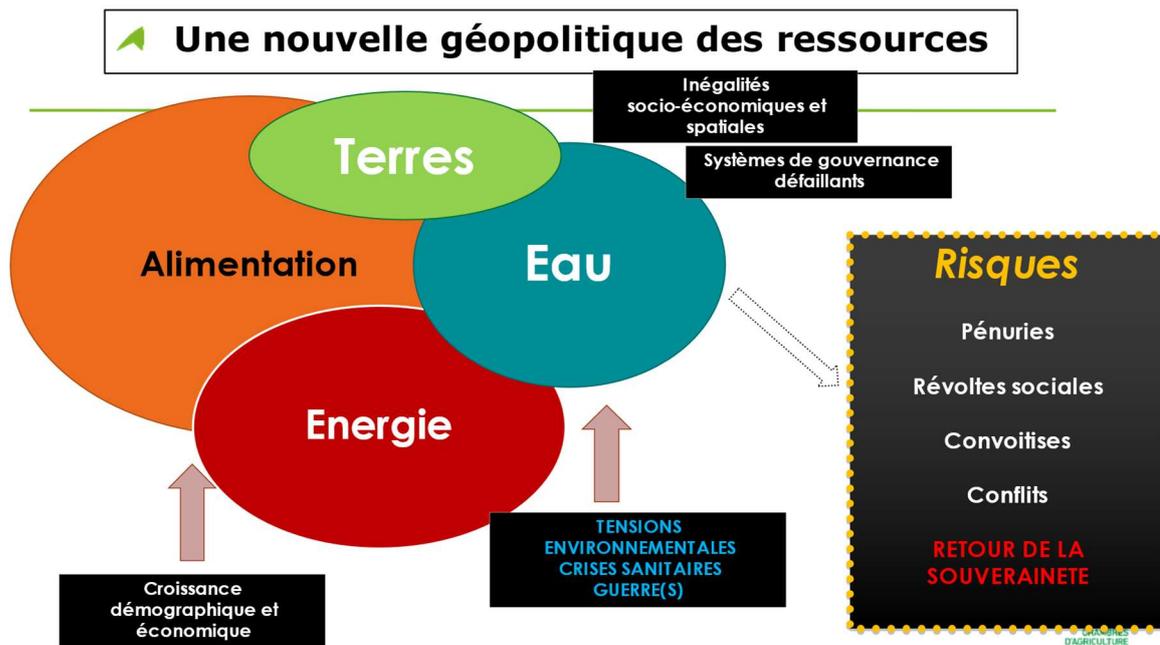
²¹ Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous

Tout d'abord, la souveraineté est une question qui relève de l'Etat. C'est à lui de garantir la sécurité alimentaire de la population, ceci par des voies, par des politiques appropriées et en particulier une politique agricole. On voit bien que dans un contexte d'insécurité alimentaire, cela s'impose. Si on prend la souveraineté au sens large du terme, au sens politique, c'est un pouvoir suprême de commander en toute liberté sans qu'aucune borne ne vienne limiter ce pouvoir, qu'elle relève d'une divinité ou d'une loi établie par une puissance étrangère. Sur la souveraineté alimentaire, on peut peut-être déjà adapter cette définition, comme on va le voir après. C'est l'aptitude à produire ce que l'on veut sur son territoire, donc par soi-même et pour soi-même. Ou alors, on définit souverainement qu'on va tout importer et on va sacrifier nos productions locales, territoriales, nationales. Cela pose tout de même un problème parce que nous sommes parties prenantes d'une Union européenne et tous les États membres ne partagent pas cette conviction, cette ambition qui est portée par la France depuis 2017. Si vous vous souvenez du discours du président de la République à la Sorbonne en 2017, il avait déjà avancé cette ambition de définir une souveraineté européenne. Puis le Salon de l'agriculture est revenu là-dessus avec la souveraineté. Mais est-ce qu'elle est partagée ? Quel est le degré de convergence des États membres sur cette question de la souveraineté européenne ? Parce que si on arrivait à mettre d'accord les 27 États membres, il y aurait peut-être l'amorce d'une Europe fédérale à travers la question alimentaire, comme la PAC au début des années 60 avait été un socle fondamental de la construction européenne. Nous en sommes encore un peu loin puisqu'il y a une fracture entre les pays du nord de l'Europe, plutôt de tradition libre-échangiste, et des pays du sud comme le nôtre, l'Italie ou la Grèce, le Portugal et même l'Espagne qui sont plutôt attentifs à cette question de la production sur nos territoires. Là, c'est une tâche qui est vraiment difficile et il y a plein de contradictions qui émanent de l'Union européenne. Comment voulez-vous interdire des néonicotinoïdes qui vont altérer la production et parler de souveraineté alimentaire ? Comment voulez-vous, dans la baisse de la production animale, parler de souveraineté alimentaire s'il y a moins de production nationale en bovins, en porcs ou en volaille. Cela veut dire qu'on va être obligé, pour satisfaire notre consommation, d'importer toujours plus ? Sur la question de l'eau, on ne peut pas prendre des décisions sur l'usage de l'eau qui soient un peu hostiles aux agriculteurs et parler de souveraineté alimentaire. Il va donc falloir éclaircir le débat et se mettre d'accord sur des leviers et identifier ces leviers parce que le contexte international est tout de même très menaçant.

▲ Impossible de conclure car...

- Une accumulation de contradictions : économiques, politiques, internationales
- Un processus de « destruction créatrice » : un modèle productif s'essouffle, un nouveau est en gestation...mais mal identifié, avec quels acteurs et pour quelle(s) finalité(s) ?
- **La gouvernance climatique : subissant l'onde de choc de la guerre en Ukraine, révèle son impensé géopolitique, se heurte à l'inflation et aux choix des entreprises et des consommateurs (une fenêtre de tir pour l'agriculture)**
- Des réponses politiques mal ajustées, parfois peu collectives (UE sur l'énergie)
- **Que faire du Green Deal ? De la politique commerciale de l'UE ? REVISITER LE FONCTIONNEMENT DE L'UE**
- Pandémie + guerre : un bouleversement de la mondialisation et des règles de fonctionnement de cette mondialisation (1980-2020), la nécessité de réindustrialiser (exemple : conserverie, production d'engrais...)
- Un sursaut est possible : les atouts agricoles de la France : variétés, attentes du consommateur (plus la logistique, le littoral, l'attractivité, des usages industriels...)





Pour conclure -même si ce n'est pas possible vu la multiplication des contradictions qui sont économiques, politiques, internationales-, nous avons ici un modèle pas seulement agricole mais un modèle des relations internationales qui est en train de s'essouffler. On ne sait pas trop quelles sont les institutions qui sont encore en état de fonctionnement. La gouvernance climatique qui s'est imposée depuis maintenant une bonne dizaine d'années, qui est incarnée dans des *Green deal*, a subi l'onde de choc de la guerre et, d'une certaine façon, cette gouvernance climatique n'a pas pensé un seul instant que la géopolitique pourrait revenir. De ce point de vue, on se heurte aussi à l'inflation et aux choix des entreprises et des consommateurs. L'Union européenne a donc probablement un gros effort à fournir pour réviser son logiciel de fonctionnement, que ce soit sur le *Green deal*, sur sa politique commerciale, car cette pandémie et la guerre ont fondamentalement bouleversé la mondialisation et les règles de fonctionnement de cette mondialisation. Qui aurait pensé qu'on parlerait aujourd'hui de réindustrialiser certains secteurs, certains pans de notre économie ? Avec quel degré d'accord de la part de nos concitoyens ? Je reste persuadé, pour ma part, qu'un sursaut est possible et la France qui reste la première puissance agricole de l'Europe (avec 19% de la production totale) a des atouts considérables, c'est-à-dire sa variété, les attentes des consommateurs plus tout ce qui relève de la logistique, notre littoral, l'attractivité du territoire, tous les usages que l'on peut faire de notre agriculture, que ce soit sur l'alimentation humaine, du bétail ou sur des usages industriels. Je pense donc que malgré toutes les difficultés, il y a tout de même encore quelques raisons d'espérer. Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je vous remercie. Ayez à l'esprit ce schéma : nous sommes aujourd'hui dans un enchevêtrement de problématiques foncières, de problématiques hydriques, énergétiques et alimentaires qui, par le jeu d'un certain nombre de paramètres, comportent énormément de risques, de pénuries, etc., qui ont confirmé le retour de la souveraineté. Merci.



Monsieur François Lavrut

Merci à vous. Je pensais que nous serions plus éclairés, mais il y a énormément d'incertitudes dans l'ensemble des éléments que vous apportez. Faire la synthèse, même pour vous qui êtes un spécialiste, n'est pas évident. Je retiens bien la dernière diapositive qui montre que la terre et l'eau sont des éléments essentiels. On parlait moins de l'alimentation et de l'énergie, mais on se rend compte que cela revient au premier plan de la scène. Les questions sont donc celles du modèle pour l'agriculture, de la politique européenne globale, sachant que si nous partons seuls, c'est compliqué pour la France de tirer une position pour l'Europe. Vous avez parlé d'une probable faible croissance. Tous les économistes prévoient un effet ciseaux important et rapide. Pourriez-vous nous en dire un peu plus ? En culture, les intrants sont chers et on risque de se retrouver avec une baisse des cours, qui a déjà débuté depuis quelques mois, ce qui va continuer de perturber, avec le risque d'en arriver à des résultats négatifs sur nos exploitations après des années plutôt confortables.

Monsieur Thierry Pouch

Je voudrais déjà réagir sur votre propos. Le message n'est évidemment pas très clair ; on est dans le doute permanent, on est dans l'incertitude radicale. Même pour moi qui suis penché au quotidien sur l'évolution des indicateurs, les chiffres, etc., et au-delà de cela, sur les mécanismes, j'arrive parfois chez moi le soir en me disant que je n'y comprends plus rien. C'est tellement compliqué et contradictoire, que même mes anciens professeurs me disent qu'ils ont eux-mêmes du mal à suivre et à comprendre ce qui est en train de se passer. J'ai donc essayé de vous éclairer un peu, mais c'est assez compliqué. Ensuite, ce ciseau des prix est déjà en place parce que vous soulignez qu'il y a eu des emblavements qui ont été faits avec des intrants chers. Si le prix du gaz continue à baisser, cela devrait probablement entraîner une répercussion, mais ce sera pour le coup d'après. Là, le prix des produits agricoles baisse, je vous l'ai indiqué sur les céréales et le blé en particulier. Cela devrait pouvoir s'observer assez rapidement parce que là aussi, nous sommes dans l'incertitude. Si nous avons des productions, des récoltes mondiales qui se présentent plutôt bien cette année, il est clair que le prix va continuer à diminuer. En revanche, il y a tout de même des zones d'incertitude puisque le Conseil international des céréales a annoncé récemment qu'il y aurait une contraction de l'offre mondiale, finalement, comparativement aux prévisions précédentes, de 1 à 2%, en particulier sur le blé et le maïs. Cette contraction de l'offre peut donc jouer en faveur d'un redressement des prix. Ensuite, tout sera tout de même conditionné par l'évolution du conflit. Avant-hier par exemple, il y a eu une troisième négociation entre la Russie et l'Ukraine pour la reconduction de l'accord sur le corridor maritime qui avait été établi en juillet. Vous avez certainement en mémoire que cet accord était reconductible de 4 mois en 4 mois. Il a donc été reconduit en octobre, sachant que c'est pour faciliter les exportations de céréales ukrainiennes à partir des ports, en particulier de celui d'Odessa. Mais il y a 48 heures, la Russie a mis un blocage et l'accord n'a été reconduit que pour 2 mois, soient 60 jours. On sent donc bien que la Russie a la main là-dessus et qu'elle peut maintenant influencer l'orientation des prix agricoles. Il y aura aussi un 3^{ème} facteur qui sera la poursuite ou non des achats massifs de la Chine. Ceci peut aussi exercer une influence considérable.

Mais sur ce ciseau des prix, en l'état actuel des choses à ce jour, 15 mars, on est sur un ciseau qui a commencé à se mettre en place et si on prolonge la tendance, en 2023, il est probable que le revenu agricole soit inférieur en progression à ce qu'il a été en 2022, ce qui peut être pénalisant pour les trésoreries des exploitations agricoles. C'est ce qui me conduit à dire qu'il faut, à mon avis, du côté des pouvoirs publics et peut-être même de l'Union européenne, anticiper ce ciseau des prix, de façon à encadrer et accompagner les agriculteurs qui connaîtraient éventuellement des difficultés. Et là, je pense qu'il y a un gros effort à faire dans le sens de l'anticipation.

Monsieur François Lavrut

Je vous remercie. J'accueille Monsieur le préfet du Jura. Merci pour votre présence à nos travaux. J'ouvre sans tarder le débat en lien avec notre intervenant national. Est-ce que vous avez des remarques, des questions ?

Monsieur Christophe Buchet

Bonjour Thierry (Pouch). Vous faites beaucoup référence, en matière de structuration agricole, à ce que veut l'Europe pour son agriculture. Cela a d'ailleurs été votre question tout à l'heure. Ma question, c'est que les Etats membres ont tout de même un peu de latitude, donc quelle est la position, la posture de la France dans tout cela ? C'est-à-dire qu'au-delà du fait d'afficher un ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, est-ce qu'il y a vraiment la volonté d'aller sur ce schéma-là ?

Monsieur Thierry Pouch

Un premier élément de réponse réside dans le fait que la notion de souveraineté avait complètement disparu depuis les années 90. Il y avait eu un sursaut de cette notion au moment du sommet international de l'alimentation en 1996, initié par une ONG²² qui s'appelle Via Campesina²³, mais personne n'en parlait plus. On pensait que la mondialisation allait se structurer, s'affirmer et finalement, par le jeu des échanges, faire en sorte que les approvisionnements alimentaires s'accomplissent sans trop de difficultés. Là, le fait que la France ait rebaptisé son ministère « agriculture et souveraineté alimentaire » est tout de même un signe assez intéressant et assez inédit du fait que nous avons pris conscience que nous pouvions un peu trop dépendre d'approvisionnements extérieurs et qu'il fallait peut-être reconquérir une certaine forme d'autonomie dans certains domaines. On aurait en effet très bien pu appeler le ministère de l'économie et des finances « ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté économique ». Là, avec la pandémie et la guerre, il y a une double prise de conscience. Donc au-delà de ce que vous appelez l'effet d'affichage, je pense qu'il y a tout de même eu une prise de conscience. C'est un premier point. Le deuxième point, c'est que l'année dernière, au moment de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, le président de la République a tout de même insisté sur la notion de clause miroir, c'est-à-dire faire en sorte que l'on puisse négocier, voire imposer, de la réciprocité dans les normes de production, ceci en lien avec la problématique du climat.

²² Organisation non gouvernementale

²³ La Via Campesina, fondée en 1993, est un mouvement international qui rassemble des millions de paysans, de travailleurs sans terre, d'autochtones, d'éleveurs, de pêcheurs, de travailleurs agricoles migrants, de petits et moyens agriculteurs, de femmes rurales et de jeunes du monde entier. Construite sur un fort sentiment d'unité et de solidarité, La Via Campesina défend l'agriculture paysanne au nom de la souveraineté alimentaire

Ceci a été entravé puisqu'on n'en a plus beaucoup entendu parler du fait de la guerre en Ukraine à partir du mois de février, mais il y a tout de même quelques avancées sur ce point. Troisième élément. Il est probable que dans le contexte actuel et au regard de la souveraineté, il faudrait que la France –et ce n'est pas innocent si j'ai rappelé que c'était la première puissance agricole- puisse imposer certains débats, voire certains choix à ses partenaires européens. Je pense en particulier au *Green deal*²⁴. Nous avons tous en tête les études d'impacts qui ont été menées par la Commission elle-même, par le ministère de l'agriculture américain, par des universités allemandes ou néerlandaises qui montrent que le *Green deal* devrait aboutir à un décrochage de la production agricole européenne, avec une diminution de ses exportations et une augmentation en contrepartie de ses importations. Le *Green deal* a été défini en 2019, consolidé en 2020, mais surtout avant la pandémie et surtout avant la guerre. La Commission pourrait donc peut-être –et il n'y aurait pas forcément de honte à avoir- essayer de réexaminer le contenu du texte en tenant compte de la situation actuelle. J'ajoute un dernier élément. Vous avez bien vu que la Commission européenne s'est inquiétée du plan de réduction de l'inflation aux États-Unis qui consiste non seulement à réduire l'inflation, mais surtout à booster l'industrie américaine dans une perspective de transition énergétique notamment. Il s'agit tout de même de mettre 362 milliards sur la table ! L'Europe commence donc à s'inquiéter parce que cela pourrait signifier, pour l'industrie européenne, une certaine attractivité du territoire américain avec, à la fin, des délocalisations possibles d'entreprises vers les États-Unis. Il y a donc, à mon avis, des choses à réexaminer et c'est sans doute le moment.

Monsieur Philippe Cornu

Bonjour. On a vu que tous les pays de l'Europe n'avaient pas le même intérêt pour la souveraineté alimentaire. On voit bien que la souveraineté, qu'elle soit alimentaire ou énergétique, est tout de même indispensable au vu du contexte de ces dernières années. Mon interrogation porte plus sur le renouvellement des générations. On a vu, sur les graphiques, l'effondrement du nombre d'actifs agricoles. C'est le constat actuel et cela va encore s'accroître ces prochaines années avec les départs en retraite. Couplé à cela, on a une politique de décapitalisation des cheptels, qu'ils soient en production viande ou en bovins lait, ainsi qu'une crise des vocations liée au temps de travail, notamment dans l'élevage avec un travail d'astreinte les week-ends et jours fériés. C'est aussi lié au revenu. Il n'y a pas de mystère, si on veut installer des jeunes, il faut qu'il y ait du revenu sur les exploitations. En point inquiétant, j'ai retenu dans vos propos que vous évoquiez -8% pour le budget alimentaire pour les familles. Ce n'est donc pas de bon augure pour ramener du revenu dans les exploitations. Il y a beaucoup de défis à relever : changement climatique, *agribashing*, vous avez parlé des normes environnementales avec les néonicotinoïdes. On a vu que la principale production touchée était l'élevage. Je dirai donc quelques mots sur la prédation. Et pour couronner le tout, l'État brade un peu notre agriculture avec les accords de libre-échange. Avec tout cela, je crains bien que la souveraineté alimentaire ne soit plus qu'une utopie.

Monsieur Thierry Pouch

Ceci fait un peu écho à ce que j'ai dit ; la souveraineté alimentaire est un retour assez inédit.

²⁴ Le pacte vert pour l'Europe -en anglais, *European Green deal*- est un ensemble d'initiatives politiques proposées par la Commission européenne dans le but primordial de rendre l'Europe climatiquement neutre en 2050

Je pense qu'il est assez logique que cela vienne de la France étant donné notre histoire, mais cela doit être mis au regard de nombreuses contraintes, impasses qui vont entraver cette application de la souveraineté alimentaire. Vous venez de le soulever, il y a des accords de libre-échange, une problématique climatique qui peut entraver une certaine production, la baisse de la consommation et puis l'installation des jeunes. Sur l'installation des jeunes -c'est pour cela que j'ai tenu ce propos tout à l'heure- je comprends ce que vous dites et on ne peut pas le repousser d'un revers de main, mais je serai peut-être un peu plus nuancé et un peu plus positif que vous au sens où, le contexte actuel a tout de même révélé l'importance de notre agriculture et de l'alimentation. Je vais juste m'appuyer sur un autre exemple. Pendant la pandémie, durant l'année 2020, la grande crainte portait sur les ruptures d'approvisionnement. D'une certaine façon, c'est ce qui s'est passé dans certains secteurs. Mais sur le territoire national, à part quelques jours ou quelques semaines de rupture, il n'y a eu aucune rupture d'approvisionnement en produits agricoles et alimentaires pour la population française. Il y avait pourtant des écoles qui étaient fermées, ainsi que des usines, plus de cantine, etc. Il n'y a pourtant pas eu de réalisations gravissimes sur ce domaine-là. Ce qui montre bien que les agriculteurs ont effectué leur travail, que les abattoirs ont essayé de continuer aussi à effectuer leur travail et on a tous pu, pendant les quelques semaines, les quelques mois de confinement, accéder à l'alimentation. C'est pour cela que je disais que le contexte actuel me paraissait assez favorable pour attirer des jeunes de façon à relever le défi. Mais je suis d'accord avec vous sur le fait que, pour des raisons de mutations sociologiques, de rapport au travail et puis de revenu évidemment –même si je vous ai montré qu'il y avait tout de même la possibilité, pour l'année 2022, d'avoir un peu plus de perspectives positives– cela puisse être en contradiction avec cette attractivité qui pourrait se redresser en fonction du contexte.

Monsieur Philippe Cornu

Ce que j'ai oublié dans mon propos, c'est qu'il y a tout de même des filières (le lait par exemple) où on est sur quelque chose de difficilement réversible. Quand des exploitations arrêtent de faire du lait, on ne peut plus, aujourd'hui, relancer un atelier lait sur une exploitation.

Monsieur Thierry Pouch

Absolument. On peut englober cela par un propos synthétique. Je crois que les agriculteurs ont là quelque chose à réaliser en termes de rapport à la société, en termes de rappel fondamental, en multipliant les campagnes de sensibilisation, etc. Je ne suis pas un communicant, ce n'est pas mon métier, mais il faut montrer que, depuis 2020, l'agriculture a tout de même accompli des choses tout à fait importantes et les Français doivent l'avoir à l'esprit puisqu'ils l'ont vécu eux-mêmes. C'est donc un peu en ce sens que le retour de la souveraineté pour l'Etat n'est pas anodin ; je pense qu'il faut creuser. À tel point que la présidence de la République avait mis en place, l'année dernière au moment du déclenchement de la guerre, la fameuse mission « agriculture et alimentation résiliente » où la cellule diplomatique de l'Élysée avait constitué un groupe de travail pour essayer de réfléchir aux atouts et à la force de l'agriculture française. Je peux d'autant plus en parler que j'ai fait partie de ce groupe d'experts. Il y avait des diagnostics qui étaient négatifs, mais on avait tout de même rappelé que notre agriculture, malgré tout, avait des atouts considérables. Je pense donc qu'il faut aussi avoir cela à l'esprit. Il y a des difficultés, il y a des mutations, il y a une vision du travail chez les jeunes qui a beaucoup évolué, mais cela ne concerne pas que l'agriculture.

Dans l'un des débouchés de l'agriculture qu'est la restauration, les responsables d'entreprise disent bien qu'ils ont des tas de difficultés à recruter des jeunes parce qu'il faut travailler le dimanche, parce que le restaurant est ouvert à midi, etc. Il y a donc, là aussi, quelque chose à creuser. Pour vous dire les choses de manière résumée, je ne suis pas convaincu que ce soit en construisant un modèle agricole seul, isolé, que nous allons pouvoir nous en sortir. Si on a réussi à faire des choses dans le passé, c'est parce que cela s'inscrivait dans un ensemble. Il fallait que le secteur agricole apporte sa contribution aux grands équilibres macro-économiques de la nation. Là, je pense donc que le moment est absolument opportun, qu'il faut le saisir pour emboîter tous ces éléments. Cela nécessite évidemment d'avoir des perspectives très globales. À l'époque, il y avait un commissariat général au plan, par exemple. Aujourd'hui, il y a un haut-commissariat au plan. Je ne sais pas jusqu'à quel point il a une capacité à décider, mais il y a quelque chose à faire et ce n'est pas simplement un problème agricole, c'est aussi un problème d'économie dans son ensemble, de rapport au travail, de financement. Il y a là un chantier énorme, mais cela en vaut la peine.

Monsieur François Lavrut

Merci. Y a-t-il d'autres interrogations dans la salle ? (*néant*). L'explication a été large. Les dés sont jetés et les réponses ne sont pas spécialement là. Il me reste à vous remercier, Thierry (Pouch), pour votre intervention.

Monsieur Thierry Pouch

Merci à vous président.

Monsieur François Lavrut

Merci et bonne journée à vous.

Monsieur Thierry Pouch

Merci. Bonne fin de session à vous.

Monsieur Franck David

Je dois partir. Je ne pourrai donc pas assister aux débats. Ce que je voudrais dire, c'est que le Département continue son partenariat fort avec la Chambre d'agriculture. Nous nous sommes rencontrés, sur la fin de l'hiver, pour mettre au point les actions, en 2023, que l'on pourra conduire concomitamment entre le Département et la Chambre. Toutes ces actions sont importantes, mais certaines le sont encore plus aujourd'hui. J'entends le débat et les réflexions sur la souveraineté alimentaire et sur le fait que nous n'ayons jamais été aussi conscients de cette souveraineté, mais nous n'avons pas les armes pour être moins fragiles demain. C'est pour cela que l'exposé était très intéressant, mais aussi très inquiétant. Je voulais parler des actions que nous conduisons avec la Chambre. Celles qui me viennent le plus à l'esprit, c'est ce qu'on est en train de voir avec le conventionnement avec la Région, ce conventionnement qui permet au Département de conduire des actions sur lesquelles il ne pourrait plus intervenir puisque la loi NOTRe²⁵ l'a privé de la compétence économique. Cette convention a vraiment du mal à se concrétiser. C'est une discussion presque dystocique, mais je ne désespère pas qu'elle finisse par aboutir. Nous avons encore des réunions après-demain et le 21 mars prochain sur ce sujet.

²⁵ Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Dans ces articulations d'actions, il y a celles que l'on porte entre la Chambre d'agriculture et le Département du Jura concernant des adaptations au changement climatique pour les exploitations agricoles. C'est quelque chose d'extrêmement important. C'est la passerelle entre l'activité agricole et l'environnement qui nous impose d'avoir une réflexion très précise à ce niveau-là et des actions concrètes. Je pense en particulier à la lutte contre la pollution des eaux superficielles et des eaux souterraines par des pratiques agricoles respectueuses. Nous n'avons jamais été aussi conscients du fait que la production agricole conventionnelle était nécessaire. Pour autant, nous n'avons jamais été aussi convaincus -et je félicite les agriculteurs- de la nécessité d'être de plus en plus vertueux vis-à-vis de ces productions conventionnelles. Cette prise de conscience est réelle dans le monde agricole. Je salue d'ailleurs tout ce qui est fait lorsqu'on travaille avec les CUMA²⁶ ou avec la Chambre sur ces actions de mise en pratique afin d'éviter que nos masses d'eau soient polluées, comme on le voit sur la Haute Loue et sur le Haut-Doubs. Il s'agit d'une maladie des poissons et, le laboratoire du Jura pour lequel le directeur, présent aujourd'hui, est depuis très longtemps et de plus en plus spécialisé sur ces maladies. Il y a la saprolégniose de la truite, les maladies de la perche, les maladies des tanches qui sont exponentielles en ce moment et qui sont la résultante du changement climatique, mais aussi des pollutions des eaux superficielles. Il faut donc que chacun en ait conscience et je suis sûr que la profession agricole est très consciente de tout cela et que nous irons, demain, vers de meilleures pratiques. Merci.

Monsieur François Lavrut

Merci Monsieur le vice-président. Et encore merci pour l'accompagnement du Conseil départemental pour les actions que la Chambre conduit, ce qui nous permet d'aller beaucoup plus loin dans l'évolution des pratiques, dans l'accompagnement des agriculteurs, dans nos relations avec les collectivités et tout ce qui est projet alimentaire de territoire, circuits-courts, Agrilocal. Il y a pas mal d'actions et cela nous permet de les mener à bien. Si nous n'avions que la TATFNB²⁷ pour financer ces actions-là, on ne pourrait pas avoir un levier aussi important. Merci encore au Conseil départemental et merci à toi, Franck (David).

²⁶ Coopérative d'utilisation de matériel agricole

²⁷ Taxe additionnelle à la taxe sur le foncier non bâti

Motions

Monsieur François Lavrut

Nous avons deux demandes de motions. Je vais donc proposer à Elise (Grossiord) de présenter la motion dénonçant la production de viande in vitro au titre de la Confédération paysanne.

Madame Elise Grossiord

Merci. Il s'agit d'une motion relative à la viande in vitro (*lecture de la motion*) :



Motions



Confédération paysanne
du Jura

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Proposition de motion :

DÉLIBÉRANT conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur

CONSIDÉRANT

- La volonté des start-up françaises Gourmey et Vital Meat de reproduire à l'identique la viande conventionnelle par des techniques in vitro,
- La mission d'information sénatoriale sur la viande in vitro menée dernièrement,
- Les études récentes qui suggèrent que l'impact environnemental de la production in vitro pourrait être supérieur sur le long terme à celui de l'élevage,
- Les risques sanitaires d'infections, notamment bactériennes, favorisés par le milieu de production riche en nutriments alors que les animaux disposent d'un système immunitaire protégeant contre les infections,
- Le recyclage par les animaux de quantités importantes de déchets végétaux non consommables par l'humain

Motions

- La production naturelle de l'engrais par les déjections animales,
- La séquestration du carbone et l'entretien des territoires permis par le pâturage,

ALERTENT les Sénateurs de la mission d'information sur les risques que représentent pour l'élevage français le développement de la viande artificielle,

DENONCENT la production de viande in vitro considérée comme une véritable attaque contre la profession agricole,

SOUTIENNENT une production de viande issue de notre élevage extensif nécessaire à l'entretien de nos territoires, qui respecte l'environnement et séquestre du carbone.

Pour la Confédération paysanne du Jura
Elise Grossiord et Alexandre Camuset

Merci.

Monsieur François Lavrut

Merci. Cette motion est déposée par Alexandre Camuset également. Est-ce qu'il y a des remarques par rapport à cette motion ?

Monsieur Christophe Buchet

J'appelle les élus à voter favorablement cette motion. Pour une fois que nous sommes d'accord, c'est très bien ! On considère -surtout dans notre région- que nous avons effectivement des animaux "susceptibles" et qui sont là pour produire de la viande, avec des pâturages et il est important de maintenir cette qualité de viande et ces pratiques.

Monsieur François Lavrut

Y a-t-il d'autres remarques ? (*néant*). Je vous propose de la mettre au vote. Qui est contre ? Y a-t-il des abstentions ? Elle est adoptée à l'unanimité.

VOTE : 0 contre et 0 abstention
La motion dénonçant la production de viande in vitro
présentée par la Confédération paysanne est adoptée à
l'unanimité

Monsieur François Lavrut

Nous passons à la deuxième motion proposée par la FDSEA et les JA²⁸ du Jura, présentée par Christophe (Buchet), dénonçant la baisse des financements de la Région concernant les formations agricoles.

Monsieur Christophe Buchet

Je vous propose qu'Isabelle (Bailly) la lise en tant que présidente de l'établissement de formation.

Monsieur François Lavrut

Isabelle (Bailly) voulait faire une intervention un peu plus technique avant de passer au vote sur cette motion.

Madame Isabelle Bailly

Je voudrais en effet vous alerter, en tant que présidente du CFPPA et du CFA²⁹ de Montmorot. Nous avons appris la semaine dernière que la Région se désengageait du financement des formations agricoles. Cela a été quelque chose d'assez catastrophique puisque la Région, par son financement, permettait à un certain nombre d'adultes d'intégrer une formation. Je vais laisser Monsieur Martin, directeur du lycée de Montmorot, présenter plus en détail et après je reprendrai la parole pour la motion. Ce qui m'alerte, c'est que quand on investit dans de la formation, on investit pour l'avenir. Si on coupe les pieds à la formation, je ne vois pas comment on peut, après, former pour l'agriculture.

²⁸ Jeunes agriculteurs

²⁹ Centre de formation d'apprentis

Monsieur Pierre Martin

Le Conseil régional est le principal financeur des formations pour adultes au niveau de la Bourgogne Franche-Comté. Nous répondons à des appels d'offres. En 2023, nous avons 93 places pour former des adultes. En 2024, il est prévu que nous n'ayons que 54 places. Globalement, dans les formations qui sont à la peine, il y a le BPREA³⁰ (la formation pour l'installation) où on va passer de 38 places à 18 places. Ce qui veut dire qu'on va former deux fois moins de personnes pour l'installation. Nous avons entendu le dernier intervenant parler de l'installation et des enjeux. En ce qui concerne le certificat de spécialisation « plantes aromatiques », c'est une spécialité de Montmorot puisque ces certificats de spécialisation existent depuis plus de 20 ans et nous recrutons au niveau national ; nous avons 12 places et il va fermer en 2024 ! En ce qui concerne le BTS « viticulture œnologie » qui permet l'installation sur le Jura de viticulteurs, on avait 7 places et il va fermer en 2024 ! Une seule nouvelle formation sera portée par le Conseil régional, c'est une formation liée au salariat au niveau des exploitations laitières où on n'avait pas de place en 2023 et pour laquelle on aura 12 places en 2024, en sachant que, malgré tout le travail que nous faisons avec SOÉLIS³¹, Pôle emploi et les missions locales, nous n'arrivons pas à recruter sur ce type de formation. Ce qui veut dire qu'en plus de ne pas former à l'installation, nous risquons de ne pas avoir de candidats pour le salariat, nous risquons donc de former encore moins que ce que prévoit le Conseil régional.

Monsieur François Lavrut

Merci Monsieur Martin. Isabelle (Bailly), je te laisse lire la motion.

Madame Isabelle Bailly

(lecture de la motion d'opposition à la baisse des financements de la Région Bourgogne Franche-Comté aux formations agricoles)



Motion

Motion d'opposition à la baisse des financements de la Région BFC aux formations agricoles

Considérant :

- Que le renouvellement des générations en agriculture constitue un axe prioritaire de la politique départementale des organisations professionnelles agricoles,
- Que le nombre de candidates et de candidats à l'installation, filles ou fils d'agriculteurs est insuffisant pour assurer le renouvellement des générations,



³⁰ Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole

³¹ Guichet unique pour l'emploi en milieu rural



Motions

- Que le métier d'agriculteur est de plus en plus complexe et qu'il est nécessaire de proposer aux futurs installés un parcours de formation leur permettant d'acquérir les compétences indispensables à l'exercice de leur futur métier,
- La tension sur le marché de l'emploi agricole et la nécessité de recruter des salariés formés et compétents,
- L'attachement des organisations professionnelles à la formation et qui en font l'un des gages indispensables à la réussite professionnelle des actifs agricoles,
- Que la formation professionnelle demeure une compétence de la Région, avec ou sans co-financements de l'Etat, avec ou sans Pacte régional d'investissement dans les compétences.

Nous réaffirmons :

Que les agriculteurs et les salariés agricoles doivent disposer d'une formation solide leur permettant de répondre aux défis économiques et aux enjeux de transitions auxquels notre métier doit faire face.

Session Chambre d'agriculture du Jura 13 mars 2023

11



Motions

Nous dénonçons :

La déconnexion de la Région et ses choix arbitraires en faveur de l'industrie et du BTP considérés comme des secteurs en tension alors que l'agriculture ne le serait pas,

Le désengagement financier de la Région Bourgogne Franche-Comté relatif aux appels à projets 2024 concernant l'accompagnement des formations adultes et en particulier, dans le Jura, pour le BPREA, le BTSA Viticulture œnologie et le certificat de spécialisation plantes aromatiques.

Nous demandons :

Une reconnaissance officielle « métier en tension » pour le secteur agricole et viticole.

Un réajustement des crédits de la Région qui prenne en compte sérieusement le défi du renouvellement des générations ; à minima au niveau de 2023.

Session Chambre d'agriculture du Jura 13 mars 2023

12



Monsieur François Lavrut

Merci Isabelle (Bailly). Est-ce qu'il y a une demande de complément d'information par rapport à cette motion ? (*néant*). Je vous propose de la mettre au vote. Qui est contre ? Y a-t-il des abstentions ? Elle est adoptée à l'unanimité.

VOTE : 0 contre et 0 abstention
La motion d'opposition à la baisse des financements de la Région Bourgogne Franche-Comté concernant les formations agricoles est adoptée à l'unanimité

Intervention de M. François Lavrut, président

Monsieur François Lavrut

Je vous propose de vous lire mon intervention et j'ouvrirai ensuite le débat de manière générale sur l'ensemble des problématiques agricoles.

Monsieur le préfet, Monsieur le vice-président du Conseil départemental, Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames, Messieurs, Chers-Chères collègues, si la COVID est plutôt derrière nous, il n'en est pas de même pour le conflit à nos portes. Cela fait plus d'un an que la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine et le conflit est loin de trouver un accord pour s'orienter vers la paix et la stabilité à l'est de l'Europe. Thierry Pouch nous l'a largement rappelé tout à l'heure. Au-delà du drame humain, cette crise interroge sur notre souveraineté alimentaire, sur nos dépendances, elle met en évidence les contradictions des consommateurs mais aussi celles des politiques publiques. Nos repères économiques sont bouleversés. C'est pourquoi nous avons sollicité l'intervention de Thierry Pouch.

L'année a été marquée par une inflation record, y compris dans le domaine agricole dépendant de l'économie mondiale. Les prix de nos produits ont augmenté, principalement les céréales et les oléo-protéagineux, dans des proportions importantes, mais en parallèle, les intrants (engrais, phytosanitaires, semences), le matériel, l'aliment du bétail, les services, etc... se sont envolés. Je crains un effet ciseaux très important qui a bien été relevé par notre intervenant.

Sur le plan climatique, nous avons connu encore une nouvelle année avec des excès et notamment une sécheresse estivale très marquée, même sur les plateaux jurassiens et jusqu'à la Haute Chaîne. Bien que la quantité d'eau qui tombe annuellement devrait rester la même, nous allons assister à des modifications importantes de la répartition des volumes, avec des périodes de précipitations intenses et des périodes sans aucune goutte d'eau ! Les excès du climat vont être de plus en plus fréquents. Pour mémoire, le Jura, en pourcentage de surface, c'est 50% de forêt et 44% mis en valeur par l'activité agricole. Cette surface agricole est composée à 70% d'herbe, principalement pour nourrir les vaches et génisses laitières pour la production de Comté. Aussi cette évolution du climat a un fort impact sur nos productions. Les sécheresses estivales ne permettent plus le pâturage pendant des semaines ou des mois, ce qui remet en cause nos systèmes habituels. Le secteur forestier n'est pas épargné : on assiste à des problèmes sanitaires importants qui conduisent à un dépérissement des forêts (scolytes, chalarose et autres maladies). La partie plaine n'est pas en reste. Dans les zones où l'irrigation est possible, nous avons pu sauver nos cultures à forte valeur ajoutée (maïs et soja semences, la production de pommes de terre et d'oignons). L'arrêté-cadre sécheresse a bien joué son rôle en pilotant la gestion de l'eau au plus près des besoins de la plante et de la réalité du milieu.

Je tiens à souligner qu'il est possible de trouver des solutions pour préserver le potentiel et la valeur ajoutée sur notre territoire quand tout le monde autour de la table a une approche pragmatique et technique et non pas militante.

Lors du Salon de l'agriculture, le président de la République a martelé que nous devons aller vers « la sobriété dans l'utilisation de l'eau ». Et lors des conclusions du Varenne de l'eau, le premier ministre de l'époque a rappelé, je cite, que « sans eau, rien ne pousse ».

La stratégie de sobriété, d'économie d'eau, surtout dans le sud de la France, est en route depuis plus d'une décennie, d'ailleurs avec le soutien des Agences de l'eau. Des marges de manœuvre existent encore, mais ne passons pas sous silence les efforts déjà réalisés par la profession agricole. Nous devons actionner tous les leviers pour atténuer ces évolutions climatiques et pour s'y adapter. Les agriculteurs sont inquiets face à cette situation, ils prennent et ils prendront toutes leurs responsabilités. Mais il me semble qu'une politique d'anticipation vis-à-vis du changement climatique, au service de la production locale et française serait bénéfique plutôt que la politique de l'autruche par une aberration écologique et un manque de courage politique. Le stockage de l'eau n'est pas la seule solution, mais il en constitue une partie. À chaque fois que nous perdons des marchés (surtout en fruits et légumes) faute de pouvoir apporter de l'eau, c'est un peu plus de camions qui remontent d'Espagne et du Maroc. Je vous laisse méditer...

Je pourrais également avoir le même raisonnement avec les produits phytosanitaires. Il y a une distorsion de concurrence avec ces pays-là et bien d'autres.

L'inflation de 2022 a révélé une fragilité de la politique en faveur de l'agriculture biologique. Depuis des années, la Chambre d'agriculture accompagne les conversions à l'agriculture biologique, portée par la loi Egalim, la restauration collective, les enjeux sur la qualité de l'eau, les attentes sociétales. Mais aujourd'hui, avec la baisse du pouvoir d'achat, la consommation des produits issus de l'agriculture biologique est en baisse. Les produits sont délogés sur des filières conventionnelles. On a bien vu tout à l'heure que la baisse de la consommation en bio était plutôt assez importante.

Oui, il faut soutenir l'agriculture biologique. Le plan de sauvegarde de l'agriculture biologique, en cours de réflexion, apportera un appui aux producteurs bio, mais il ne sera utile que si le modèle économique de la filière se consolide. Les producteurs doivent gagner leur vie. Le « toujours moins cher » n'est pas la solution pour le maintien d'une agriculture forte, répartie sur le territoire avec des paysans nombreux.

Le Salon de l'agriculture a, une nouvelle fois, mis en avant le savoir-faire de notre agriculture, de notre viticulture, de nos filières, bref du savoir-faire des paysans français. La participation des Jurassiens était forte, avec les viticulteurs présents en nombre pour le concours des vins, les fruitières avec leurs affineurs pour présenter leurs fromages et la présence d'animaux avec nos Montbéliardes, nos Simmental et nos chevaux comtois. Etaient aussi présents tous les producteurs et artisans venus promouvoir leurs produits, leurs savoir-faire, nos valeurs.

Je n'oublie pas les jeunes sélectionnés pour le concours national de pointage. Un grand merci à eux pour leur investissement dans la mise en valeur de nos produits, de notre savoir-faire, de notre Jura.

Une chose est sûre, le Salon est une sacrée vitrine pour mettre en valeur des activités, des professions, des savoir-faire, la richesse de notre territoire. C'est aussi un moment privilégié pour une communication grand public où les paysans jouent le jeu des explications grâce à de nombreux échanges avec le grand public, reflétant une vraie soif de connaître la réalité du métier, sans détour et sans a priori.

J'ai vraiment le sentiment, la conviction que le monde paysan a plus besoin d'une politique d'encouragement plutôt qu'une politique de contraintes et de réglementation.

La PAC entre dans une nouvelle programmation, après une phase d'explications sur le terrain co-organisée entre la Chambre d'agriculture et la DDT³². Les services de la Chambre d'agriculture sont prêts pour vous accompagner et optimiser au mieux votre dossier.

2023 est aussi le début d'une nouvelle programmation pour les dossiers installation et modernisation de l'agriculture. La grande nouveauté est que le Conseil régional a pris la compétence ; l'instruction de ces dossiers est maintenant de son ressort. À l'heure où je vous parle, il reste encore beaucoup de zones d'ombre, aussi bien dans le contenu du dispositif que pour le calendrier des appels à projets. Je pense qu'il va y avoir des réflexions par rapport à cette problématique où la profession agricole est à la manœuvre depuis un an pratiquement, sachant que le dossier a tout de même été bloqué pendant un certain moment.

J'émetts le vœu que les jeunes qui ont un dossier en cours de traitement, ou les exploitations qui ont un projet de modernisation et d'adaptation, ne soient pas pénalisés par des calages et des décisions qui ne les concernent pas. Je pense que le Conseil régional n'est pas assez à l'écoute de la profession agricole, qu'il n'est pas dans une logique de co-construction avec les différents partenaires et ce sont les paysans qui vont en pâtir.

Le dossier « loup » est un dossier qui n'est pas simple et qui est devant nous. Je ne développe pas, mais une chose est sûre, partout où le loup s'est implanté, progressivement l'élevage a régressé, voire a disparu. Mon inquiétude vient aussi du fait que de plus en plus de maires de communes rurales s'interrogent et sont inquiets de cette situation. Sur ce sujet, je voudrais saluer la réactivité des services de l'Etat, aussi bien par la mise en place du dispositif pour essayer de protéger les troupeaux, que pour diffuser l'information aux éleveurs d'une zone concernée.

Le projet de réforme des retraites en discussion actuellement concerne aussi les agriculteurs, même si nous semblons oubliés par les médias. C'est d'ailleurs pour cela que quelques-uns ont du mal à nous rejoindre ce matin. L'allongement de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein devra être ajusté pour des métiers relativement pénibles physiquement, comme le nôtre. Je rencontre des agriculteurs « usés » arrivés à l'âge de la retraite. Il existe cependant des avancées intéressantes comme le calcul des 25 meilleures années ou la revalorisation des petites retraites.

À la Session d'automne, je vous annonçais un ajustement dans l'organisation de la Chambre d'agriculture. La directrice en a d'ailleurs parlé en préambule du budget. Elle est effective depuis le début de l'année. La directrice, les chefs de service et les chargés de missions prennent leurs marques pour plus d'efficacité, de réactivité, avec toujours en ligne de mire notre projet stratégique et le contrat d'objectifs et de performance signé entre l'Etat et Chambres d'agriculture France. Je reviens pour un court instant sur les finances de la Chambre.

³² Direction départementale des territoires

Entre le budget rectificatif et le compte financier 2022, nous avons amélioré notre résultat grâce aux efforts des équipes. Mais la situation reste fragile pour la Chambre du Jura, tout comme pour d'autres chambres.

Plusieurs réunions d'information ou des groupes thématiques ont été organisés par le Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne pour présenter le projet de parc naturel régional de la Bresse, où nous découvrons un projet déjà bien ficelé. Nous avons informé les agriculteurs des secteurs concernés et ils ont pu apporter un avis très réservé pour ne pas dire négatif sur ce projet. Chaque conseil municipal de la zone d'étude devra se positionner. Aussi, je vous invite à vous manifester.

Je reviens sur l'engagement des agriculteurs aux côtés des pompiers, dans un élan de solidarité sans précédent lors des incendies de l'été 2022 qui ont ravagé près de 1 000 hectares de forêt. Dès l'appel à la mobilisation, les agriculteurs ont répondu présents. Grâce à l'action de tous, nous avons pu contenir le feu sans drame humain ni incendie de village, de hameau ou d'une exploitation agricole. Ce qui n'était pas gagné lorsque nous avons fait l'appel à la mobilisation.

Il me semble qu'il y a urgence de s'organiser avec un dispositif opérationnel entre les différents acteurs pour l'année qui vient et pour l'avenir car nous risquons sans doute et fort malheureusement de revivre une situation de crise de cette ampleur.

Je vais en rester là, mais il y a d'autres sujets qui auraient pu être abordés aujourd'hui. Je vais juste parler des calamités sécheresse 2022 puisqu'il ne reste que quelques jours pour que les agriculteurs de la zone concernée puissent déposer leurs demandes. Le sud du département a été reconnu en calamités agricoles sur prairie pour la partie sécheresse de l'été dernier. L'enveloppe potentielle est de 1,6 M€ d'indemnités. À ce jour, seulement la moitié des exploitants concernés ont fait la demande. La Chambre d'agriculture peut accompagner ceux qui le souhaitent dans cette démarche ; n'hésitez donc pas à prendre contact plutôt que de ne pas déposer de dossier.

Vous l'aurez compris, la Chambre d'agriculture est plus que jamais mobilisée pour accompagner les agriculteurs, les collectivités et les acteurs du territoire. Nous sommes présents, force de proposition, compétents pour apporter le conseil, l'expertise, l'analyse d'une exploitation, accompagner les projets d'une collectivité ou d'un territoire par le maillage de tous les acteurs. Nous sommes présents pour accompagner les politiques publiques, les changements au plus près du terrain, proches des paysans pour les accompagner et trouver ensemble des solutions. Tout ce travail est réalisé par les salariés de la Chambre d'agriculture qui, au quotidien, œuvrent à accompagner les agriculteurs et les agricultures. Je tiens à les remercier sincèrement pour leur travail et leur engagement.

Je voudrais aussi remercier mes collègues élus qui, au quotidien, m'accompagnent afin d'assurer, à mes côtés, la représentation et le fonctionnement de la Chambre d'agriculture du Jura. Merci également à la Directrice, chère Estelle, pour son engagement à mes côtés au service du monde paysan, de notre territoire et au bon fonctionnement de la Chambre d'agriculture du Jura.

Merci de votre écoute. Je vous propose à présent d'ouvrir le débat.

Débat avec la salle et prises de parole des invités

Monsieur Philippe Cornu

Quelques mots pour rebondir sur les remerciements que tu as adressés au personnel. Je tiens également à saluer le travail du service installation par rapport à une année 2022 qui a vu un bon nombre d'installations, donc représentant plus de travail pour le service installation. Le début de l'année 2023 est compliqué. Nous avons parlé lundi dernier au bureau, d'un peu de zèle par rapport à certains agents du Conseil régional pour l'instruction des dossiers ; ils demandent toujours plus de pièces et ils sont difficilement joignables par les conseillers, voire injoignables. Cela complique encore le travail du service installation, je les remercie donc pour leur professionnalisme.

Monsieur François Lavrut

Merci de reconnaître ce travail. Il est vrai que les équipes sont en tension puisqu'on a basculé sur la plateforme régionale pour déposer les dossiers depuis le début de l'année « France dossier installation ». On parle de brouilles, mais c'est vrai qu'il y a des allers et retours sans pouvoir se parler, les échanges se réalisent uniquement sur plateforme informatique, ce qui est plutôt compliqué à gérer pour le moment. Le dossier est renvoyé plusieurs fois. En termes de temps de travail sur cette instruction, c'est vraiment très compliqué. Je n'ai pas développé dans mon intervention, mais il faudrait qu'on arrive à clarifier tout cela puisqu'il y a des dossiers qui sont retournés parce que, sur des fermes de 100 hectares, il y a 1 ou 2 ares de décalage entre les baux et la surface indiquée dans le dossier, par exemple. On est vraiment sur des choses qui sont à la marge, qui ne posaient pas de problème à l'administration jusqu'au 31 décembre 2022. Aujourd'hui, on ne comprend donc pas. Nous en sommes là et au-delà du travail des agents qui est multiplié par deux ou trois, ce qui pose problème, ce sont peut-être des dossiers installation qui ne vont pas passer.

Y a-t-il d'autres remarques, d'autres interrogations ? (*néant*)

Christophe (Buchet), je te laisse la parole.

Monsieur Christophe Buchet

Merci François (Lavrut). Je vais rebondir sur quelques sujets que tu as évoqués. Je n'avais pas prévu de le dire mais je vais le rappeler car je crois que c'est quelque chose que l'on sent monter en puissance. La seule chose que l'on peut souhaiter maintenant et je pense qu'il faut le dire ouvertement, c'est de la régulation. Je sais que c'est très compliqué et qu'on ne peut pas l'aborder avec tout le monde, mais je crois clairement que nous n'avons que cette solution, pour l'instant, pour éviter d'être devant quelque chose qui sera complètement ingérable, où ce ne seront plus les services de l'État qui feront malheureusement le travail. Sur le projet de parc régional de la Bresse, un certain nombre d'agriculteurs ont effectivement été sollicités ; il leur a été dit que c'était à eux de se mobiliser et ils l'ont fait à un horaire qui n'était pas facile, et ils ont largement participé aux travaux. Emmanuel (Rizzi) y était aussi.

Les agriculteurs jurassiens ont réaffirmé qu'ils ne voyaient pas, pour l'instant, l'intérêt d'un parc régional de la Bresse, ceci en avançant tout de même des arguments et en ayant aussi pour exemple ce qui se passe au niveau du Haut-Jura, avec les retours que nous avons concernant le parc du Haut-Jura. Je veux redire le message que François (Lavrut) a passé par rapport aux calamités. Je le passerai par rapport à tout ce qui est assurance climatique. François (Lavrut) a parlé d'une politique d'anticipation face à ces aléas. Là encore, je pense qu'il est important que les agriculteurs sentent le travail qui a été fait par la structure syndicale (FNSEA³³ et JA avec Chambres d'agriculture France) et par nos partenaires assureurs que sont Groupama et le Crédit Agricole qui se sont beaucoup investis sur ce dossier à nos côtés pour essayer de trouver le bon équilibre avec la validation par le président Macron. La problématique se pose sur les cultures, elle était déjà opérationnelle. Le côté viticulture est important chez nous et il est important que le viticulteur se pose des questions. Il y a aussi la problématique sur l'herbe où, là encore, j'invite les agriculteurs à travailler sur des simulations afin de se rendre compte de l'intérêt de la démarche parce que, si nous n'arrivons pas à mettre en place quelque chose d'opérationnel et d'équilibré, force est de constater que, demain, nous n'aurons plus rien. Je pense donc qu'il faut que les agriculteurs en aient conscience. Je vais revenir sur l'exposé de Thierry Pouch. Je retiens deux choses : l'instabilité à laquelle nous sommes confrontés et, derrière, les défis qui sont les nôtres. Pour moi, cela veut dire qu'il faut que les agriculteurs puissent répondre à ces défis, mais il faut aussi que nos structures puissent les accompagner, d'où l'importance des Chambres d'agriculture, qui plus est, départementales puisqu'il s'agit d'appuis de proximité, de terrain et ce sont les Chambres départementales qui peuvent réaliser ce travail. Pour moi, il est donc important de réaffirmer l'importance des Chambres départementales et, bien évidemment, du financement qui va avec. Au-delà des Chambres, il y a aussi des collectivités qui nous accompagnent face à ces défis. Je vais donc revenir sur ces problématiques avec le Conseil régional. On a parlé des problématiques avec la motion par rapport au financement de la formation, on a parlé des problématiques par rapport à l'instruction des dossiers d'installation. Je pourrais vous parler des problématiques de discussion sur les dossiers Feader³⁴. Il est d'ailleurs dommage que nous n'ayons pas la participation d'élus régionaux à nos travaux. Je trouve cela vraiment dommageable, mais je voudrais tout de même souligner l'incohérence entre les discours et les actes. On ne peut pas réclamer la gestion du deuxième pilier depuis plusieurs années et ne pas être prêt, ne pas être opérationnel quand cela arrive et, qui plus est, mettre la faute sur les services de l'État qui, pour le coup, ont joué le jeu jusqu'au bout, comme nous le leur avons demandé. C'est vraiment inadmissible. C'est là que réside la première incohérence. Deuxièmement, on ne peut pas parler d'agriculture comme un secteur économique important dans la région et, ensuite, faire des choix arbitraires, des choix politiques qui sont contre la formation. En plus, sur les mesures Feader, si on regarde les premières grilles que nous ont sorties les élus régionaux, il y a à peu près 75% des agriculteurs qui ne rentraient pas dedans. Ce qui veut dire que la majorité des agriculteurs ne peuvent pas moderniser leur exploitation, ils ne peuvent pas construire des bâtiments et avancer vers une transmission plus sereine au fil de l'âge.

³³ Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles

³⁴ Fonds européen agricole pour le développement rural

On a donc vraiment de gros soucis de travail et nous nous employons, avec le Conseil régional, sur la forme comme sur le fond, à gérer des problèmes de compréhension sur la politique, des problèmes d'incohérence mais derrière aussi des problèmes avec les équipes opérationnelles parce que sur les grilles Feader, il y a énormément de critères, parce que sur l'installation, la Région va demander beaucoup plus de papiers, de justificatifs que l'an dernier et quand on demande simplement un numéro de téléphone ou la possibilité de rencontrer une personne, on n'a pas de réponse... Je pense donc qu'il devient tout de même très compliqué de fonctionner de cette façon et il me semble important que vous le sachiez. Nous mettons beaucoup d'énergie à essayer de construire les choses avec le Conseil régional. On sent néanmoins que c'est très compliqué et je trouve vraiment dommage qu'ils ne puissent pas être là pour nous entendre.

Monsieur François Lavrut

Merci Christophe (Buchet). Je n'ai pas développé, mais c'est très compliqué. Ce que Christophe (Buchet) n'a pas dit, c'est qu'il faut aussi que les cofinancements Feader passent par un accord avec les Départements et c'est aussi un serpent de mer entre la profession agricole et la Région et entre la Région et les Départements. Certains Départements ont pu avancer. Nous faisons partie des Départements qui n'ont pas encore trouvé d'accord. Et si on ne veut pas pénaliser les dossiers de modernisation de nos exploitations, il faut impérativement réussir à trouver un accord. C'est donc très compliqué. Est-ce qu'il y a d'autres interventions dans la salle ? Monsieur l'attaché parlementaire de la Sénatrice Marie-Christine Chauvin ?

Monsieur Patrick Revilloud

Marie-Christine Chauvin n'est pas là ce matin, mais elle a pour habitude d'être présente à vos travaux. Elle n'est pas là parce qu'elle est justement en commission des affaires économiques en sa qualité de présidente du groupe élevage au Sénat, ceci de manière à travailler sur ce dossier qu'a soulevé votre collègue concernant l'élevage in vitro. Le sujet était à l'ordre du jour de la commission des affaires économiques du Sénat ce matin. Madame Chauvin se devait d'intervenir sur le sujet. Elle a voté contre cet élevage in vitro, en espérant que cela permettra de reporter, de repousser cette mission sénatoriale. Ceci pour dire qu'elle est effectivement sensible aux sujets de l'agriculture et qu'elle essaye de joindre les paroles aux actes, ceci pour reprendre un peu la pensée et les propos de Christophe Buchet.

Monsieur François Lavrut

Merci Patrick (Revilloud). Est-ce qu'il y a d'autres demandes d'intervention ? Je n'en vois pas. Monsieur le préfet, je vous propose donc de conclure nos travaux.

Clôture par Monsieur le préfet du Jura

Monsieur Serge Castel

Merci Monsieur le président. Mesdames et Messieurs, je vais essayer de remettre un peu d'ordre dans tout ce que j'ai entendu ou sur l'actualité. Je ne vais pas entrer dans le détail de tout ce que vous avez abordé, mais plutôt dans la généralisation de certains sujets qui vont nous ramener au territoire, parce que finalement, ma préoccupation, même si j'entends ce que vous dites au niveau national, c'est avant tout d'être à vos côtés au niveau des territoires. Quand je dis « des territoires », c'est sur le Jura parce que j'ai bien compris, depuis plus de 6 mois que je suis ici, qu'il y a plusieurs Jura. Qu'on le veuille ou non, c'est comme cela et c'est assez étonnant, surtout quand vous ne connaissiez pas le territoire auparavant. Bref, c'est un autre sujet. Concrètement –et votre intervenant national l'a bien résumé–, si on regarde ce qu'on a traversé depuis 2019, quel que soit le sujet et pas qu'agricole, y compris à titre personnel, je pense que tout le monde peut dire qu'il y a tout de même une série, une accumulation de contraintes, d'événements improbables qui nous tombent dessus et on avait peut-être oublié que cela pouvait arriver. En revanche, si vous regardez l'histoire au sens large du terme, cela existe. Nous avons la chance, tous autant que nous sommes, y compris les plus âgés, dont je fais partie, d'avoir vécu tout de même dans une période plutôt sereine, de paix et de prospérité malgré les difficultés. Nous avons connu une pandémie et, aussitôt après, la guerre en Ukraine avec une géopolitique très instable. Avec ce qui nous pend au nez depuis des années, des décennies -j'en entends parler depuis 35 ans dans mes anciens postes et dans ma carrière-, c'est le changement climatique qui est là, même si on l'a parfois dénié, parfois minimisé. Maintenant, il est là et dans le Jura, je pense que cet été, vous l'avez bien pris en considération vu qu'on observe la sécheresse, la difficulté sur l'eau et les feux de forêt sont venus se mêler au jeu... Tout cela dans un contexte un peu de remise en question d'un modèle de société puisque, comme vous l'avez souligné, il n'y a pas que les agriculteurs qui sont inquiets pour l'avenir économique parce que la relation au travail a totalement changé, le Covid est passé par là. Concernant les jeunes générations, il faut peut-être reconnaître leur sagesse vu, qu'elles aussi, s'engagent vers l'avenir, mais pas forcément avec la même vision que celle de leurs parents. Je vois bien que mes enfants n'ont pas la même perspective d'avenir. Il y a certes la relation au travail, mais aussi la relation à la nourriture qui est différente. J'étais dans le Cantal auparavant et lorsque je disais qu'on ne mangerait plus de la viande de la même façon qu'avant, ce que je disais était tout bête, mais les gens avaient l'impression que lorsqu'ils consommaient un steak haché, ils ne consommaient pas du bœuf. Ce que je dis paraît fou, mais c'est une réalité. Lorsqu'on ramène cela au territoire, toute cette accumulation de contraintes fait que c'est tout de même assez compliqué pour se donner une ligne de conduite et, deuxièmement, pour pouvoir réagir très vite. Je reviendrai d'ailleurs sur la raison du « très vite ». Troisièmement et *in fine*, il est difficile également de concilier, voire d'apaiser les excès de militantisme ou de convictions.

Ce n'est parfois pas simple. Là-dessus, je dis les choses et si je suis venu à cette session, c'est pour vous rassurer et je crois que votre président et Christophe Buchet en sont témoins. *L'agribashing*, vous ne pouvez pas ne pas le prendre en considération, parce qu'il existe. Ce n'est pas forcément l'expression d'une majorité, mais c'est l'expression d'une majorité sur des réseaux que vous ne maîtrisez pas. Et c'est une minorité qui parle peut-être beaucoup plus fort que les majorités, malheureusement, mais c'est ainsi pour tout. Si je suis venu ici, c'est pour dire qu'à mon niveau, sachant que c'est le message du gouvernement et c'est aussi ce que je demande aux services de l'Etat -et je crois qu'ils sont plus qu'impliqués-, nous soutenons l'agriculture. Je veux bien tout entendre et discuter avec tout le monde, mais à un moment donné, il faut savoir ce que l'on veut. Et tout à l'heure, votre intervenant du niveau national a très bien dit que nous avons besoin de souveraineté alimentaire, qu'on le veuille ou non. Sinon, si nous sommes dépendants des autres, nous rencontrerons des difficultés. Donc souveraineté alimentaire avec toutes les contraintes que j'ai indiquées et aussi avec une prise de conscience que le modèle doit changer, tout au moins sur certains aspects. Sur le volet eau, Monsieur le président a anticipé et c'est vraiment ma préoccupation, je vous en remercie et je remercie les services de la DDT qui ont tout de même été assez prévenants dans l'anticipation, comme on l'a vu la semaine dernière lorsqu'on a eu une réunion au niveau régional après avoir eu le ministre Béchu en visioconférence. L'arrêté-cadre qui a été pris dans le Jura, versus celui de la Saône et Loire, était plutôt prévenant, anticipait plutôt les difficultés que vous avez connues, contrairement à d'autres arrêtés-cadres. Ce qui veut dire que nous sommes plutôt sur une bonne trajectoire dans le Jura. Quand je dis « une bonne trajectoire », on aura peut-être du toilettage à faire, mais je me dis qu'on n'est pas très loin de reconduire celui que nous avons pris l'année dernière. Au-delà de cela, comme il a plu ces derniers jours, on verra ce que vont donner les prochains relevés, mais la réalité, à mon sens, c'est que nous sommes repartis pour une année 2023 aussi difficile que 2022. Je suis désolé de vous le dire, mais je préfère prévenir que guérir. J'ai donc demandé à la DDT -sachant que Jean-Christophe Cholley est présent avec son chef de service- de retravailler en bilatéral avec les partenaires concernés sur l'arrêté-cadre pour voir en quoi il y a besoin de le toiletter, de le faire évoluer, etc. À mon sens, il n'y aura pas grand-chose à faire. Le deuxième point va rejoindre les préoccupations de votre président ; j'ai demandé qu'on lance les assises de l'eau. Je l'avais demandé à mon arrivée parce que je m'étais engagé là-dedans à la fois quand j'étais DDT à Nice et quand j'étais préfet dans le Cantal. Là, cela devient urgent, sachant qu'on a déjà beaucoup fait. Nous en reparlerons le 22 mars prochain en comité d'animation territorial puisque nous aurons des éléments d'information à donner aux élus, mais également aux partenaires consulaires dont la Chambre fait partie. Nous avons besoin, au niveau de ces assises de l'eau, d'avoir des réflexions à la fois sur la ressource, sur la qualité de l'eau, sur les usages. Ce qui veut dire qu'il faut que nous travaillions tous ensemble, sachant qu'il y a beaucoup d'acteurs sur l'eau où que l'on soit, mais également sur la gouvernance. Il est très important d'avoir une gouvernance qui soit structurée parce que, par rapport aux difficultés auxquelles nous allons faire face, la solidarité territoriale et l'entraide entre territoires sont fondamentales. Il serait inconcevable dans le Jura que, sur certains bassins versants, nous n'ayons pas d'eau alors que le voisin en a. Vous n'avez pas connu -ou peut-être très peu- l'approvisionnement à la citerne, moi je l'ai connu. Le jour où nous n'aurons pas la capacité de fournir de l'eau potable au robinet, c'est là où l'agriculture sera montrée du doigt, même si vous êtes vertueux. Les gens ne comprendront plus. Il faut l'entendre parce que c'est ce que j'ai vécu.

C'est donc cette préoccupation qui est la mienne, toujours avec ce souci de permettre –et c'est une obligation- d'assurer l'abreuvement des animaux, etc. Parallèlement à cela, il y a un sujet auquel vous avez fait référence qui me préoccupe, ce sont les incendies-feux de forêt. L'année dernière, je pense que le Jura a payé un lourd tribut. J'ai bien noté ce qu'a dit Monsieur le président sur l'intervention des agriculteurs pour venir rendre service avec -je n'ai pas peur de le dire et un grand merci à eux- un genre d'intervention qu'il vaut mieux maîtriser et anticiper plutôt que de le faire dans la réaction et sans formation. Je peux vous donner deux informations, Monsieur le Président. La première, c'est qu'on est monté à Paris et que j'ai eu tous les cabinets des ministères, qu'ils soient de l'intérieur, de l'agriculture ou de l'écologie. La première réaction, c'est qu'on a enfin traité qui devait gérer le remboursement ou le défraiement des frais occasionnés par vos interventions. C'est donc bien le ministère de l'intérieur. C'est bien dans les tuyaux. Ce n'est pas encore fait dans le Jura, mais c'est dans les tuyaux. Vous aurez donc bientôt ce qu'on appelle le remboursement des frais occasionnés. Le plus important -et vous l'avez dit-, c'est que nous allons vers une année 2023 qui me paraît aussi vulnérable aux incendies-feux de forêt. Nous avons, hier, des inspecteurs généraux de l'administration, du développement durable chez nous ; ils ont regardé tout ce que nous avons entrepris et nous aurons l'occasion de vous le communiquer, mais je crois qu'on a tout de même bien avancé et que nous serons en situation de mettre en œuvre des actions de réduction de vulnérabilité. Concernant l'intervention des agriculteurs, avant de parler de conventionnement, il faut savoir comment vous pourrez bénéficier de formations faites par les pompiers, par les sachants, avec des bémols dont nous avons parlé avec Christophe Buchet. Je sais qu'il faut faire attention et ne pas non plus trop attendre les agriculteurs et je pense qu'on a tout de même prioritairement à faire appel aux services du SDIS³⁵ et je pense que le SDIS aussi, par rapport à l'année dernière, aura progressé. Nous avons des chantiers qui sont d'importance, stratégiques pour l'avenir et qui nous appellent à devoir nous revoir. Il y a deux sujets que vous avez évoqués qui me préoccupent. Je terminerai là-dessus. Ce sont les relations Région, Département et Chambre d'agriculture. Il y a très sincèrement un blocage, je vais en effet dire les choses telles qu'elles sont. Cela se débloque au fur et à mesure. J'ai bon espoir, d'après la dernière réunion que nous avons eue avec le président Pernot et le préfet de Région, qu'on arrive à avoir la même disposition qu'avec Monsieur le président du Département de la Côte-d'Or, Monsieur Sauvadet. Nous pensons donc que le blocage actuel sera rapidement résolu, ce qui n'enlèvera en rien les difficultés que vous avez soulignées, notamment la gestion administrative. Je n'en rajouterai pas, mais j'en ai parlé longuement au préfet Robin qui doit en parler à la présidente de Région. Le dernier sujet est un sujet d'actualité et si je suis honnête avec vous, je dois dire qu'il me préoccupe, c'est le loup. Premièrement, je me dois de remercier la sagesse des agriculteurs sur ce sujet-là. C'est un élément nouveau. Vous nous avez fait confiance. Je le dis parce que ce n'était pas gagné. Vous avez joué le jeu. Vous avez su faire passer les messages. Je pense que nous avons également été très réactifs de façon à être présents dès la moindre alerte. Nous avons peut-être quelques différends de règlement, mais *in fine*, je pense que c'est plutôt dans l'apaisement et je fais attention à ce que ce sujet ne soit pas un sujet de tension, voire de violence pour ne pas dire plus. Je ne vous cache pas que j'appréhende le mois de mars et le mois d'avril. Je vous mentirais si je ne vous le disais pas.

³⁵ Service départemental d'incendie et de secours

J'ai donc demandé aux services qui sont à mes côtés d'être très présents sur le terrain en anticipation, en observation, mais également en réaction. Après, au-delà de cela, je sais -et c'est là où sera la limite de ma capacité d'intervention- que nous avons la semaine prochaine un comité « grands prédateurs » auquel participera le préfet Celet qui est le préfet référent. J'ai eu, depuis qu'on s'est vu, deux ou trois réunions sur le loup à Lyon, avec l'ensemble des préfets concernés, ou des réunions plus spécifiques où on a pu porter la lecture de ce que l'on voyait dans le Jura, y compris dans le Doubs, donc dans le massif, y compris dans la lecture de ce qu'on voyait pour l'avenir. Il ne vous aura pas échappé que cette décision appelle aujourd'hui à des discussions au plus haut niveau, de façon à aller vers un nouveau plan national loup qui prenne en considération la réalité de l'évolution de la situation, sachant qu'il n'y a malheureusement pas que le Jura par rapport à l'impact sur l'agriculture qui est concerné par le développement ou le déploiement territorial du loup. Et, au-delà de cela, il s'agira de voir quelle réponse apporter. Là, je n'ai pas la solution. Je n'ai pas non plus la capacité de parler. Ceci se passe au plus haut lieu et lorsqu'on discute en haut lieu, les positions des uns et des autres, qui avaient trouvé une certaine convergence hors de l'ancien plan national loup, ont tendance à se tendre. J'ai entendu -et je crois que vous les avez lues- les interventions des ministres Béchu et Fesneau. On voit donc bien qu'agriculture et environnement cherchent à trouver une solution pour apaiser, mais également être un peu plus à l'écoute et à l'analyse de la réalité des territoires, avec un engagement plus fort, une vision de l'histoire naturelle pour apporter une objectivation de certains éléments. Je ne peux pas en dire plus. Nous aurons les éléments du cadrage de ce plan national au mois de juin, probablement fin juin, bien sûr avec toute la concertation qui devra s'engager ensuite pour que ce plan soit effectif d'ici janvier 2024. D'ici là, nous restons mobilisés. Nous restons aussi sur les positions que nous avons tenues. Nous avons eu une écoute plutôt favorable au niveau national et régional sur le fait que la parcelle voisine est également concernée, ce qui est une particularité pour les bovins. Au-delà de cela, sachez que nous avons aussi augmenté le nombre de louvetiers. Je crois que c'est neuf louvetiers de plus que nous aurons et qui seront formés dès le mois de mars par la brigade loup. Ils vont en effet venir les former. J'assisterai d'ailleurs à une intervention de la brigade loup, de façon à bien montrer que les neuf louvetiers de plus vont apporter une sécurité supplémentaire si on doit faire des tirs de défense tels qu'on les avait autorisés en fin d'année dernière. Ce n'est pas la solution miracle, mais il faut aussi laisser le temps aux discussions. J'entends en priorité la difficulté, la souffrance psychologique des éleveurs, mais quelque part, il nous appartient d'être le garde-fou, l'airbag à toute action qui serait malheureuse. Ce que je ne veux surtout pas, c'est qu'il y ait une confrontation. Là, je demande aux agriculteurs de ne pas céder à certaines provocations. Il y a en effet eu quelques actes, en fin d'année, que j'ai moyennement appréciés de la part de personnes qui voulaient s'opposer à des actes émis en droit. Je vous garantis que je serai là pour les faire respecter. Une fois que j'ai dit cela, le travail est devant nous. Je terminerai là-dessus, mais je voulais vous dire et vous garantir que vous avez l'appui local de l'Etat, l'appui de l'Etat au niveau national, mais localement, vous avez un Etat qui est à vos côtés et des services qui sont mobilisés. Nous sommes d'autant plus mobilisés -j'en ai parlé avec votre président- que nous rencontrons quelques difficultés qui émergent sur le cas d'agriculteurs dont le mal-être nous est signalé, voire pire. De ce point de vue, il nous appartient aux uns et aux autres d'être à la veille, à la surveillance des agriculteurs. N'hésitez donc pas, les uns et les autres, lorsqu'il y a un signalement à faire, à le faire, parce que, derrière, nous avons les moyens d'anticiper, etc.

Je sais que Solidarité paysans est venu manifester son mécontentement. Je n'ai pas le pouvoir d'infléchir la décision du président du Département, mais j'ai le pouvoir de piloter la commission sur la manette agricole et d'activer tous les leviers qui vont avec. Je suis donc très à l'aise dans mes missions, mais ce n'est pas moi qui ai l'argent pour Solidarité paysans, j'en suis désolé... Là, cela relève d'une discussion entre eux et le président. J'en terminerai là-dessus. Merci à tous.
(applaudissements)

Monsieur François Lavrut

Merci Monsieur le préfet. Merci à tous. Nous avons rendez-vous au restaurant les Monts Jura à Pannessières afin de déjeuner, pour ceux qui le peuvent.

- : - : - : - : - : - : -

(l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 heures 34)